



Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

**Quelques opinions sur la pollution
atmosphérique, sur la gestion des déchets et
sur la consommation des éco-produits**
(Début 2000)

Document réalisé à la demande de
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

Ce rapport a été réalisé à la demande de l'ADEME

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

. Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)

. Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Laurent Ortalda

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général : Robert Rochefort

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
AVANT-PROPOS.....	5
NOTE DE SYNTHESE	I à III
CHAPITRE 1 - LES FRANÇAIS ET LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE	7
Section 1. La pollution atmosphérique : un véritable enjeu de santé publique.....	7
1.1. Pratiquement tous les Français déclarent que la pollution de l'air présente des risques sanitaires	7
1.2. Les comportements à adopter en cas de pics de pollution : un fort sentiment de méconnaissance.....	13
1.3. Un Français sur trois estime avoir déjà subi des troubles occasionnés par la pollution.....	20
1.4. L'information locale sur la pollution atmosphérique est jugée insuffisante	27
Section 2. Une synthèse des opinions sur la pollution atmosphérique	32
CHAPITRE 2 - L'ATTITUDE DES AUTOMOBILISTES EN CAS DE POLLUTION DE L'AIR	39
Section 1. Les automobilistes se déclarent majoritairement prêts à abandonner leur voiture les jours de pics de pollution urbaine	39
1.1. Une renonciation volontaire	46
1.2. Le premier moyen de substitution en cas de renoncement à la voiture : les transports en commun.....	53
1.3. Un peu plus de deux automobilistes sur dix ont effectivement délaissé leur véhicule, l'an dernier, au profit des transports en commun	59
Section 2 Les principales attitudes des automobilistes face à la pollution atmosphérique.	66
CHAPITRE 3 - PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION	71
Section 1 L'information sur les éco-produits suscite de profondes interrogations.....	72
1.1. Une information insuffisante.....	73
1.2. Une information peu claire.....	78
1.3. Une information dont même la crédibilité scientifique est contestée	81
1.4. Une vision majoritairement négative de l'information sur les produits verts	85
1.5. Un doute sur la réalité des qualités écologiques des produits verts.....	89
Section 2. Une réelle difficulté pour identifier les produits respectueux de l'environnement	93
2.1. Le label « NF Environnement »	93
2.2. La marque « Maison verte ».....	95
2.3. L'éco-label européen.....	100
Section 3. L'achat de produits non alimentaires respectueux de l'environnement	103
Section 4. Quelques opinions sur la gestion et le tri individuel des déchets ménagers	112
4.1. Consommer autrement pour limiter sa production de déchets.....	113
4.2. Le tri sélectif des déchets	118
4.3. Changer la fiscalité relative aux déchets	123
4.4. Un indicateur synthétique concernant les attitudes des Français en matière de gestion des déchets	126

CHAPITRE 4 - LES FRANÇAIS ET LE CHANGEMENT D'HEURE	131
Section 1. Une opposition au système actuel	131
Section 2 Une préférence pour l'heure d'été toute l'année	140
ANNEXES	145
ANNEXE I Tableaux complémentaires.....	147
ANNEXE II Grille de post-codage des questions ouvertes	153
ANNEXE III Libellé des questions insérées à la demande de de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de L'Energie (ADEME).....	157
ANNEXE IV Carte des régions utilisées	165

Avant-propos

Ce document présente les résultats des questions insérées, à la demande de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), dans la vague de début 2000 de l'enquête du CREDOC sur les « *Conditions de vie et les Aspirations des Français* ».

L'enquête s'est déroulée en décembre 1999 - janvier 2000. Elle a été réalisée **en face à face** auprès d'un échantillon de **2001 personnes**, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération¹.

Les questions posées cette année par l'ADEME s'articulent autour des trois thèmes suivants² :

- **L'attitude des Français face à la pollution de l'air (Chapitres 1 et 2).**

La pollution de l'air a-t-elle des conséquences sur la santé ? Les automobilistes sont-ils prêts à contribuer à la réduction des émissions de gaz en abandonnant leur voiture certains jours ? A quels moyens de transport de substitution auraient-ils recours ? Précisons que ces questions sont déjà suivies depuis plusieurs années dans l'enquête.

- **Consommation et préservation de l'environnement (Chapitre 3).**

Quelle image les Français ont-ils des produits « verts » ? Quels sont les facteurs les incitant à choisir de tels produits ? Identifient-ils facilement les différents labels de produits verts ? Dans quelle mesure nos concitoyens sont-ils prêts à prendre part aux dispositifs susceptibles de réduire la quantité de déchets qu'ils produisent ?

1. Le compte rendu de réalisation de l'enquête figure dans le rapport général de présentation des « Premiers résultats de la vague de fin 1999-début 2000 » (CREDOC, mars 2000).

² La liste des questions figure en annexe.

- **Les attitudes sur le changement d'heure, l'été et l'hiver (Chapitre 4).**

Les Français sont-ils favorables au système actuel de changement d'heure, l'été et l'hiver ? Préféreraient-ils conserver tout au long de l'année la même heure et, dans ce cas, choisiraient-ils l'heure d'hiver ou celle d'été ?

Chapitre 1 - Les Français et la pollution atmosphérique

Section 1. La pollution atmosphérique : un véritable enjeu de santé publique

1.1. Pratiquement tous les Français déclarent que la pollution de l'air présente des risques sanitaires

Le constat est sans appel : pratiquement **tous** les Français considèrent que la pollution de l'air peut avoir des conséquences négatives pour la santé. Seulement 1 % considèrent, en effet, qu'elle ne présente aucun risque (Tableau 1).

Autrement dit, même si **le degré ressenti** d'importance du danger varie, ceci n'empêche pas une grande partie de la population de percevoir la pollution atmosphérique comme une vraie menace : 72 % des Français pensent que cette pollution présente des risques sanitaires « **importants** ». Ce taux a toujours été, depuis 1997, supérieur à 69 %. Il retrouve cette année les trois points perdus au début 1999.

Un cinquième de la population (20 % exactement) croit à l'existence de risques sanitaires « **légers** ». Enfin, 7 % estiment ces dangers « insignifiants ».

On ne peut qu'être frappé du décalage entre les 7 % de la population qui voient dans la pollution atmosphérique un risque inexistant ou insignifiant pour la santé et les 92 % qui la perçoivent comme un danger, parfois léger, mais le plus souvent « important ».

Tableau 1

Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?
(en %)

	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000
. Oui, elle présente des risques importants pour la santé	71,6	71,7	68,7	72,3
. Oui, elle présente des risques légers pour la santé.....	22,9	21,6	23,5	20,1
. Total « elle présente des risques (importants ou légers) pour la santé »	94,5	93,3	92,2	92,4
. Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants	3,3	4,5	6,6	6,6
. Non, elle ne présente aucun risque pour la santé	0,9	1,0	0,8	0,8
. Total « elle présente des risques insignifiants, ou elle ne présente aucun risque pour la santé ».....	4,4	5,5	7,4	7,4
. Ne sait pas	1,3	1,1	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

® *Une influence limitée de l'âge et du niveau socio-culturel.*

Vu les taux atteints au niveau global, on ne s'étonnera pas de noter que dans **toutes** les catégories socio-démographiques sans exception, domine le sentiment que la pollution atmosphérique présente des risques sanitaires importants (Tableau 2).

Les variations intra-catégorielles sont donc le plus souvent très ténues. Notons simplement que les personnes appartenant à des milieux sociaux plutôt aisés – diplômés de l'enseignement supérieur, individus exerçant une profession intermédiaire ou percevant des revenus mensuels compris entre 10 000 et 20 000 francs – estiment un peu plus fréquemment que ces dangers sont « importants » (Tableau 2).

Les dangers de la pollution atmosphérique sont également ressentis un peu plus vivement au milieu du cycle de vie, c'est-à-dire à une période où on a des enfants à charge. D'ailleurs, on considère un peu plus souvent que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé quand on a des enfants : c'est le cas de 76 % de ceux qui ont au moins trois enfants de moins de 16 ans à charge (contre 72 % en moyenne).

® *Les habitants des grands centres urbains sont encore plus sensibles aux risques liés à la pollution de l'air*

Les variations constatées en fonction de la taille de l'agglomération de résidence révèlent des disparités un peu plus importantes : 78 % des personnes résidant dans une commune de plus de 100 000 habitants estiment que les risques liés à la pollution atmosphérique sont « importants » ; ce sentiment culmine même (81 %) chez les habitants des agglomérations de province comptant plus de 200 000 âmes.

Bien sûr, c'est dans les villes où la pollution atmosphérique est, *a priori*, plus élevée que ses conséquences sur la santé sont jugées avec le plus de sévérité. Pour autant, ces critiques n'augmentent pas de façon linéaire. En tout état de cause, **quelle que soit la taille de la commune de résidence, au moins 64 % des habitants croient à l'importance des risques sanitaires liés à la pollution atmosphérique.**

Tableau 2

**Intensité des risques sanitaires liés à la pollution de l'air,
selon quelques caractéristiques socio-démographiques.**

– Début 2000 –

	<i>(en %)</i>			
	Aucun risque ou risques insignifiants	Risques légers	Risques importants	Total (y compris ne sait pas)
Sexe				
• Homme.....	7	22	71	100
• Femme.....	8	19	74	100
Age				
• Moins de 25 ans	9	26	65	100
• 25-39 ans	6	21	72	100
• 40-59 ans	8	17	75	100
• 60-69 ans	6	19	75	100
• 70 ans et plus.....	8	20	72	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	9	18	72	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	8	21	71	100
• Bac, niveau bac	5	22	73	100
• Diplôme du supérieur.....	5	20	76	100
Profession exercée				
• Indépendant (1)	8	19	72	100
• Cadre supérieur	6	21	73	100
• Profession intermédiaire.....	3	19	78	100
• Employé	8	18	74	100
• Ouvrier	9	21	70	100
• Reste au foyer.....	9	19	72	100
• Retraité.....	7	20	72	100
• Autre inactif (étudiant).....	7	26	66	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.....	10	19	70	100
• De 6 000 à 9 999 Francs.....	9	24	67	100
• De 10 000 à 14 999 Francs.....	6	18	76	100
• De 15 000 à 19 999 Francs.....	4	19	76	100
• 20 000 Francs et plus.....	5	23	72	100
Taille de l'agglomération de résidence				
• Moins de 2 000 habitants	7	19	74	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	11	20	69	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	12	24	64	100
• 100 000 habitants et plus.....	3	18	78	100
(<i>Dont : plus de 200 000 habitants</i>)	3	16	81	100
• Paris et agglomération parisienne.....	7	23	69	100
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)				
• Aucun.....	8	21	71	100
• Un.....	5	18	77	100
• Deux.....	7	21	72	100
• Trois et plus.....	6	18	76	100
Ensemble	7	20	72	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 78 % des personnes habitant une agglomération provinciale de 100 000 habitants et plus considèrent que les risques liés à la pollution atmosphérique sont importants, contre 72 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

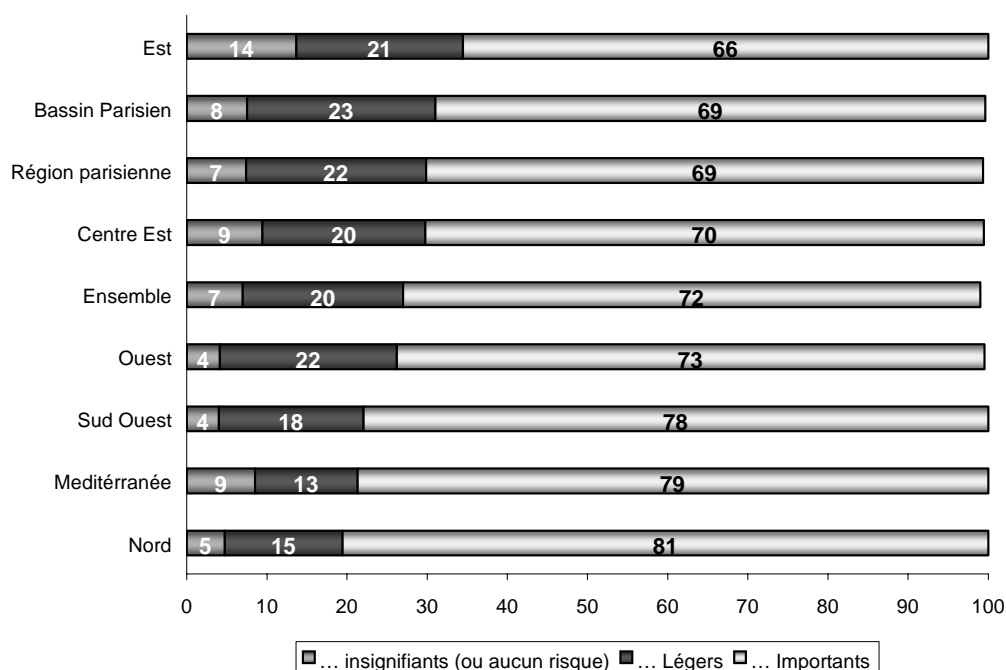
(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

® *Dans le Nord, huit personnes sur dix considèrent ces risques « importants »*

Les variations constatées selon la région de résidence sont plus nettes. 81 % des habitants du Nord considèrent que la pollution atmosphérique présente des risques sanitaires « importants », contre 66 % des personnes habitant l'Est du pays, soit 15 points d'écart.

Graphique 1

Intensité des risques sanitaires liés à la pollution atmosphérique, selon la région de résidence
(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 81 % des personnes habitant la région Nord considèrent que les risques liés à la pollution atmosphérique sont importants, avis partagé par 66 % des habitants de l'Est du pays.

La région d'appartenance est d'ailleurs le critère générant, depuis trois ans, les plus grandes variations d'opinions. Ainsi, alors que le jugement moyen sur les risques liés à la pollution de l'air n'a guère évolué depuis 1997, il a progressé dans 4 régions (Tableau 3) :

- Le Nord (+ 14 points en 3 ans).
- La Méditerranée (+ 4 points).
- L'Ouest et le Sud-Ouest (+ 4 à 5 points).

En vérité, c'est maintenant dans ces quatre zones géographiques que le sentiment de dangerosité de la pollution de l'air est le plus aigu. La progression de ce sentiment a même été systématique à chaque interrogation pour ce qui concerne les habitants du Nord de la France.

A l'inverse, dans les autres régions, ce sentiment semble avoir reculé ces derniers mois, surtout dans la région Centre-Est (- 5 points en trois ans) et dans l'agglomération parisienne. **C'est même chez les Franciliens que le recul a été le plus net (- 7 points)** alors même que ceux-ci faisaient partie des groupes les plus sensibles à ce sujet à la mi 1997.

Tableau 3

Les personnes qui jugent « importants » les risques occasionnés par la pollution atmosphérique, selon la région d'habitation

	Jun 1997 (A)	Jun 1998 (B)	Début 1999 (C)	Début 2000 (D)	Evolution 1999-2000 (D) - (C)	Evolution 1997-2000 (D) - (A)
• Nord	67	77	79	81	+ 2	+14
• Méditerranée	75	71	65	79	+ 14	+ 4
• Sud-Ouest.....	73	77	65	78	+ 13	+ 5
• Ouest	69	67	76	73	- 3	+ 4
• Centre Est.....	75	75	73	70	- 3	- 5
• Bassin Parisien	67	76	58	69	+ 11	+ 2
• Région Parisienne.....	76	70	72	69	- 3	- 7
• Est.....	68	60	70	66	- 4	- 2
Ensemble.....	72	72	69	72	+ 3	-

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 81 % des habitants de la région Nord considèrent, au début 2000, que les risques engendrés par la pollution atmosphérique sont importants, contre 67 % en juin 1997 (+ 14 points en trois ans).

® *L'importance des dangers liés à la pollution de l'air est encore un peu plus ressentie par les personnes sensibles à l'environnement.*

Enfin, les enquêtés qui achètent des « produits verts » non alimentaires ou ceux qui se déclarent prêts à payer une taxe calculée sur leur propre production de déchets considèrent plus fréquemment que les risques liés à la pollution de l'air sont « importants ». L'évaluation des dangers sanitaires engendrés par la pollution de l'air est donc encore un peu accrue quand on affiche une certaine sensibilité aux questions écologiques (Tableau 4).

C'est aussi le cas de ceux qui, au quotidien, éprouvent un certain sentiment d'insécurité. On peut supposer que ce sentiment est révélateur d'une acuité plus aiguë aux risques que réserve la vie.

Tableau 4

Quelques opinions sur-représentées chez ceux qui considèrent que la pollution atmosphérique présente des risques « importants » pour la santé
(Début 2000)

	<i>(en %)</i>
• A déjà personnellement subi des gênes ou des troubles liés à la pollution de l'air	82
• Se déclare soi-même « très sensible » aux problèmes d'environnement*	80
• Est « très inquiet » des problèmes de pollution des mers et des côtes*	78
• Est prêt à accepter, pour préserver l'environnement, un ralentissement économique*	78
• A, dans les six derniers mois, acheté des produits non-alimentaires meilleurs pour l'environnement	78
• Ne se sent pas en sécurité dans sa vie quotidienne.....	78
• Prêt à payer une taxe calculée sur sa propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle	77
Ensemble.....	72

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 78 % des personnes ayant acheté des produits non alimentaires meilleurs pour l'environnement considèrent que les risques liés à la pollution atmosphérique sont importants (contre 72 % dans l'ensemble de la population).

* Questions financées par EDF ou l'IFEN.

1.2. Les comportements à adopter en cas de pics de pollution : un fort sentiment de méconnaissance

® *Huit Français sur dix ne savent pas quels comportements adopter en cas de pics de pollution.*

Si la population de notre pays est très sensible aux risques émanant de la pollution atmosphérique, nos concitoyens éprouvent un certain **sentiment d'impuissance** : seule **une minorité** (20 %) croit bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution (Tableau 5). C'est aussi le cas de seulement 22 % de ceux qui jugent « importants » les risques sanitaires de cette pollution.

Tableau 5

Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements que vous-même pourriez adopter en cas de pics de pollution de l'air ?

(Début 2000)

	Ensemble de la population	Dont : Estime que la pollution atmosphérique présente des risques importants pour la santé
. Oui	20	22
. Non	79	78
. Ne sait pas.....	1	1
Total.....	100	100

(en %)

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : Parmi les personnes estimant que la pollution de l'air présente des risques importants pour la santé, 22 % pensent bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution. Cette proportion est de 20 % dans l'ensemble de la population.

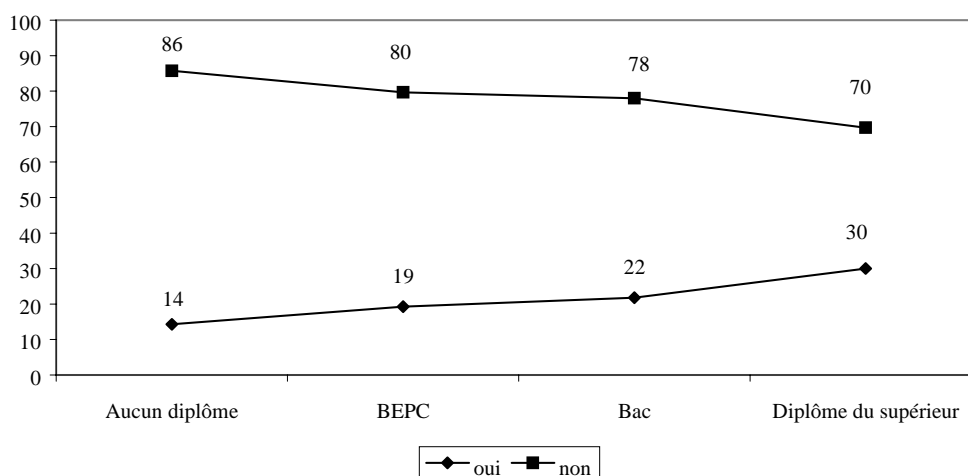
Ce sentiment d'impuissance domine dans l'ensemble de la population et assez peu de caractéristiques socio-démographiques influent sur cette opinion. Toutefois, une opposition apparaît entre les milieux plutôt « favorisés » et ceux plutôt « défavorisés » ; c'est surtout le niveau de diplôme qui joue ici : les non-diplômés ont encore moins souvent l'impression de savoir quels gestes ou comportements il faut avoir en cas de pics de pollution (86 % ne le savent pas, contre 70 % des diplômés). Néanmoins, plus des deux tiers des diplômés de l'enseignement supérieur ignorent quels gestes adopter.

Graphique 2

Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution de l'air ?

- Analyse selon le diplôme -

(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 14 % des non-diplômés déclarent connaître les gestes et les comportements à adopter en cas de pics de pollution de l'air, contre 30 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

L'effet « revenu » est tout aussi net : plus les ressources sont faibles, moins on croit savoir quels gestes adopter. Mais là aussi, même chez les gens les plus aisés, plus des deux tiers avouent ignorer ce qu'il faut faire en cas de pics de pollution.

Ce sentiment « d'ignorance » est, enfin, plus fort aux deux extrémités de l'échelle des âges : chez les jeunes ou chez les plus de 70 ans (Tableau 6).

Tableau 6

Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution de l'air ?

(Début 2000)

	Oui	Non	Total (y compris ne sait pas)
<i>(en %)</i>			
Sexe			
• Homme	20	80	100
• Femme	21	79	100
Age			
• Moins de 25 ans	16	84	100
• 25-39 ans.....	22	77	100
• 40-59 ans.....	23	77	100
• 60-69 ans.....	19	81	100
• 70 ans et plus	15	84	100
Profession exercée			
• Indépendant (1).....	11	89	100
• Cadre supérieur.....	32	67	100
• Profession intermédiaire	29	71	100
• Employé.....	22	77	100
• Ouvrier.....	16	84	100
• Reste au foyer	19	81	100
• Retraité.....	19	80	100
• Autre inactif (étudiant)	18	82	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 Francs.....	17	83	100
• De 6 000 à 9 999 Francs.	16	83	100
• De 10 000 à 14 999 Francs.	22	78	100
• De 15 000 à 19 999 Francs.	21	79	100
• 20 000 Francs et plus	32	68	100
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)			
• Aucun	19	80	100
• Un	23	76	100
• Deux	22	78	100
• Trois et plus	21	79	100
Ensemble.....	20	79	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 89 % des indépendants considèrent ne pas connaître les gestes et les comportements à adopter en cas de pics de pollution de l'air, contre 79 % de l'ensemble de la population.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Le sentiment d'ignorer les gestes à effectuer en cas de haut niveau de pollution de l'air est quasiment du même ordre de grandeur, quelle que soit la taille de l'agglomération de résidence. Même les Franciliens, pourtant plus aisés et plus diplômés qu'en moyenne, le partagent à 76 %. La méconnaissance culmine dans le Nord du pays où 90 % des habitants déclarent ne pas connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution. Autrement dit, **c'est dans la région où l'on croit le plus à l'importance des risques sanitaires de la pollution atmosphérique qu'on a le plus fort sentiment de méconnaissance des gestes à adopter.**

Tableau 7

Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution de l'air ?

- Analyse selon la taille d'agglomération et la région de résidence -

	Oui	Non	Total (y compris ne sait pas)
			(en %)
Taille de l'agglomération de résidence			
• Moins de 2 000 habitants	19	81	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	19	80	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	20	79	100
• 100 000 habitants et plus.....	21	78	100
(<i>dont : plus de 200 000 habitants</i>)	22	77	100
• Paris et agglomération parisienne.....	23	76	100
Région			
• Région Parisienne.....	24	76	100
• Nord	10	90	100
• Est.....	18	81	100
• Bassin Parisien	17	82	100
• Ouest	21	79	100
• Sud Ouest	22	76	100
• Centre Est.....	22	77	100
• Méditerranée	24	76	100
Ensemble	20	79	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 90 % des habitants du Nord ont le sentiment de ne pas bien connaître les gestes et les attitudes à adopter en cas de pics de pollution, contre 79 % dans l'ensemble de la population.

® *Rester chez soi*

Les personnes sachant ce qu'il est nécessaire de faire proposent, pour 39 % d'entre elles, **de rester à leur domicile**³, fenêtres fermées le plus souvent ; d'autres préféreraient, ces jours-là, **abandonner leur automobile** (29 %). Enfin, 20 %

3. Il s'agissait d'une question ouverte, elle a été ensuite post-codée. La grille de post-codification est reproduite en Annexe.

utiliseraient **un masque** pour se préserver de la pollution atmosphérique (Tableau 8). Il est intéressant de constater que, dans les solutions adoptées, on met plus fréquemment en avant le fait **d'abandonner sa voiture** (29 %) que celui **d'utiliser un moyen de transport alternatif** tel que le vélo, les transports en commun, ... : le recours à cette solution alternative n'est évoqué que par seulement 2 % des personnes estimant connaître les comportements à adopter en cas de pics de pollution.

Tableau 8

Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez en cas de pics de pollution de l'air

– Champ : personnes ayant le sentiment de bien connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution, soit 20 % de la population –

(En %)

<i>(Classement par ordre décroissant des réponses)</i>	
. Rester chez soi, fermer les fenêtres	39,0
. Ne pas prendre sa voiture.....	29,1
. Utiliser un masque	19,9
. Recourir à des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle ..	2,4
. Partir de chez soi.....	2,2
. Attendre les consignes de sécurité	1,0
. Autres.....	5,6
. <i>Ne sait pas</i>	0,8
Total.....	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 2000.

Dans les solutions proposées, une opposition assez nette apparaît entre les actifs et les inactifs (Tableau 9). **Ceux qui n'ont pas l'obligation de rejoindre un lieu de travail accepteraient plus volontiers de rester chez eux.** Aussi, les femmes, les retraités ou les plus de 60 ans pensent plus souvent à cette solution⁴.

C'est également ce que feraient 44 % des personnes ayant au moins trois enfants à charge. On peut penser que celles-ci escomptent, en agissant de la sorte, éviter d'exposer leurs enfants à la pollution atmosphérique et aux dangers qu'elle présente.

D'autre part, **l'abandon de son véhicule** est une possibilité plus fréquemment évoquée par les milieux favorisés : titulaires de hauts revenus, cadres moyens et supérieurs. Mais c'est aussi le cas des employés (40 %, contre 29 % en moyenne) et, d'une façon générale, des actifs occupés (38 %).

⁴ Rappelons qu'il s'agissait d'une question ouverte. En particulier, la question n'évoquait aucunement le recours ou le non-recours à la voiture.

Tableau 9

Les deux principaux gestes ou comportements adoptés en cas de pics de pollution de l'air

– Champ : personnes ayant le sentiment de bien connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution, soit 20 % de la population –

(en %)

	Rester chez soi	Ne pas prendre sa voiture	Total (y compris ne sait pas et autres)
Sexe			
• Homme	32	30	100
• Femme	45	29	100
Age			
• Moins de 25 ans	34	33	100
• 25-39 ans	30	44	100
• 40-59 ans	43	22	100
• 60-69 ans	45	24	100
• 70 ans et plus	52	9	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep)	44	12	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	36	31	100
• Bac, niveau bac	34	42	100
• Diplôme du supérieur	42	31	100
Profession exercée			
• Indépendant (1)	33	20	100
• Cadre supérieur	41	33	100
• Profession intermédiaire	40	38	100
• Employé	33	40	100
• Ouvrier	26	32	100
• Reste au foyer	43	22	100
• Retraité	49	16	100
• Autre inactif (étudiant)	39	27	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 Francs.	32	21	100
• De 6 000 à 9 999 Francs.	37	27	100
• De 10 000 à 14 999 Francs.	44	26	100
• De 15 000 à 19 999 Francs.	39	32	100
• 20 000 Francs et plus	38	38	100
Situation professionnelle			
• Actif occupé	33	38	100
• Inactif	47	19	100
• Chômeur	41	20	100
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)			
• Aucun	41	23	100
• Un	37	39	100
• Deux	31	52	100
• Trois et plus	44	24	100
Ensemble	39	29	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : Parmi ceux qui pensent connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution de l'air, 49 % des retraités adopteraient l'idée de « rester chez soi » (contre 39 % des personnes concernées en moyenne).

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Une majorité d'habitants du Nord et de l'Est (voire de la région parisienne) resterait chez soi en cas de haut niveau de pollution de l'air. 46 % des Franciliens agiraient ainsi. Ce comportement est également plus répandu chez les ruraux (47 %). En définitive, c'est dans les grandes villes de province – comptant plus de 100 000 ou de 200 000 habitants – que le renoncement à la voiture serait plus courant. Indéniablement, en déclarant cela, nos concitoyens pensent certainement aux moyens qu'ils utiliseraient en remplacement, et donc aux transports en commun. Ceux-ci sont, en effet, plus développés dans les grandes villes. On constate toutefois que les « parisiens » semblent moins se livrer à ce raisonnement.

Tableau 10

Les deux principaux gestes ou comportements adoptés en cas de pics de pollution de l'air

– Champ : personnes ayant le sentiment de bien connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution, soit 20 % de la population –

	<i>(en %)</i>		
	Rester chez soi	Ne pas prendre sa voiture	Total (y compris autres et ne sait pas)
Taille de l'agglomération de résidence			
▪ Moins de 2 000 habitants	47	28	100
▪ 2 000 à 20 000 habitants.....	39	26	100
▪ 20 000 à 100 000 habitants.....	26	20	100
▪ 100 000 habitants et plus.....	34	38	100
(<i>dont : plus de 200 000 habitants</i>)	32	41	100
▪ Paris et agglomération parisienne.....	46	26	100
Région			
▪ Région Parisienne.....	43	33	100
▪ Nord	54	24	100
▪ Est.....	50	18	100
▪ Bassin Parisien	32	32	100
▪ Ouest	38	33	100
▪ Sud Ouest	41	23	100
▪ Centre Est.....	36	35	100
▪ Méditerranée	34	25	100
Ensemble	39	29	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : Parmi ceux qui pensent connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution de l'air, 47 % des habitants de communes rurales adopteraient l'idée de « rester chez soi » (contre 39 % des personnes concernées en moyenne).

1.3. Un Français sur trois estime avoir déjà subi des troubles occasionnés par la pollution

Un tiers de la population déclare avoir déjà subi des troubles ou des gênes liés à la pollution atmosphérique (Tableau 11). **Le nombre de personnes estimant avoir ressenti ce type de gênes est resté stable depuis l'an dernier.**

Les individus qui pensent que la pollution de l'air présente des risques **importants** pour la santé ressentent plus fréquemment des troubles liés à ce danger : 37 % ont éprouvé ce type de gênes, contre 33 % dans la population totale. Il est indéniable que les troubles engendrés par la pollution permettent, en quelque sorte, de prendre conscience du danger que celle-ci représente.

Tableau 11

Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

	Jun 1997 (A)	Jun 1998 (B)	Début 1999 (C)	Début 2000 (D)	Evolution 1999-2000 (D) - (C)	(en %) Dont : Personnes considérant que la pollution de l'air présente des risques importants pour la santé (début 2000)
. Oui	29,3	28,4	32,8	32,5	-0,3	36,6
. Non	69,4	70,3	66,0	67,0	+1,0	62,7
. Ne sait pas.....	1,3	1,3	1,2	0,5		0,6
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Parmi les personnes qui considèrent que la pollution de l'air présente des risques importants pour la santé, 37 % ont personnellement subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique, contre 33 % dans l'ensemble de la population.

® *Les Franciliens sont les plus touchés*

A vrai dire, les troubles ressentis dépendent beaucoup de la région d'habitation (Tableau 12). Un habitant sur trois du Centre-Est a déjà éprouvé des gênes liées à la pollution⁵. Mais surtout, **dans la région parisienne, près d'une personne sur deux estime avoir déjà ressenti des troubles occasionnés par la pollution atmosphérique (46 % exactement)**. Avec un écart de 13 points par rapport à la moyenne nationale, ce

⁵ Voir la carte des régions en annexe.

sont donc les Franciliens qui ressentent le plus souvent ce type de gênes. Inversement, 82 % des habitants de l'Ouest de la France semblent avoir été épargnés.

L'analyse des évolutions mises en évidence sur ce sujet depuis trois ans apporte quelques éléments complémentaires (Tableau 12) :

- Depuis 1997, **les habitants de la région parisienne** ont toujours occupé sur ce sujet la place de tête, sans grandes évolutions. Environ la moitié d'entre eux semblent affectés par la pollution atmosphérique.
- Les gênes ressenties ont évolué plus vite qu'en moyenne dans le Sud-Ouest (+ 12 points en trois ans, surtout cette année), dans le Centre-Est, dans l'Est et en Méditerranée. Autrement dit, les troubles liés à la pollution de l'air semblent avoir **le plus augmenté dans le Sud et l'Est du pays**.
- Les autres régions (Nord et Nord-Ouest du territoire) semblent avoir connu un recul de leurs gênes au début 2000, venant compenser l'augmentation notable qui était intervenue entre 1997 et 1999.

Tableau 12

Le pourcentage d'individus ayant subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique, selon la région d'habitation

	Jun 1997 (A)	Jun 1998 (B)	Début 1999 (C)	Début 2000 (D)	Evolution 1999-2000 (D)-(C)	Evolution 1997-2000 (D)-(A)
• Région Parisienne	49	44	47	46	- 1	-3
• Centre Est.....	30	27	32	36	+ 4	+6
• Sud Ouest.....	23	28	24	35	+11	+12
• Méditerranée	29	31	28	34	+ 6	+5
• Est	28	22	34	33	- 1	+5
• Nord	27	26	38	29	- 9	+2
• Bassin Parisien.....	25	23	32	27	- 5	+2
• Ouest.....	17	20	26	18	- 8	+1
Ensemble	29	28	33	33	-	+4

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Au début 2000, 46 % des habitants de la région parisienne déclarent avoir déjà senti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 18 % des personnes demeurant dans l'Ouest de la France.

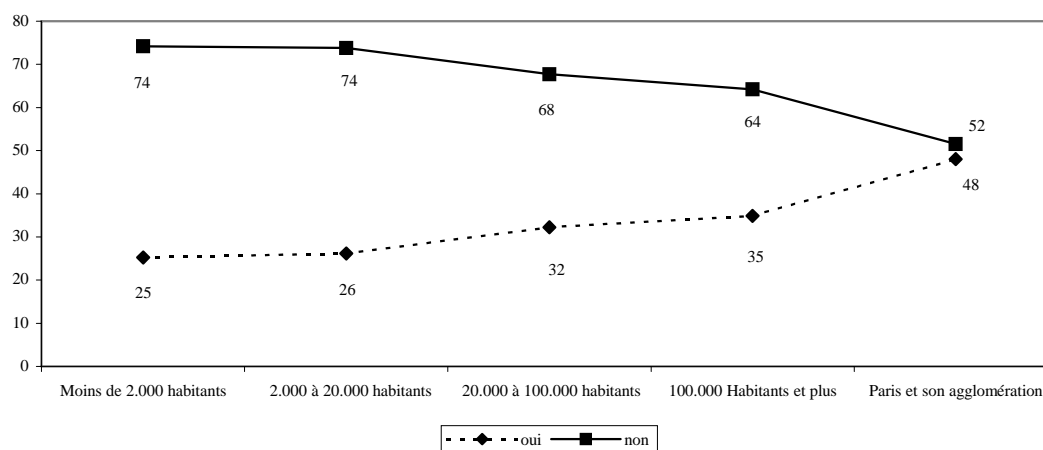
L'étude de l'influence de la taille de l'agglomération de résidence permet de compléter ce constat :

- D'abord, **plus l'agglomération est importante, plus le nombre d'habitants ressentant des troubles s'accroît** (Graphique 3) : cela touche 25 % des personnes résidant dans une commune de moins de 2 000 habitants, contre 35 % des habitants de grosses agglomérations de province et 48 % de ceux résidant à Paris ou dans sa banlieue.

Graphique 3

Avez-vous déjà subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?
– Analyse selon la taille d'agglomération -

(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 48 % des personnes habitant dans l'agglomération parisienne ont déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 25 % des personnes résidant dans une commune de moins de 2 000 habitants.

- Ensuite, et surtout, on observe qu'une certaine stabilisation des gênes semble être intervenue chez les Franciliens. Certes, la région parisienne reste, de loin, celle où les troubles liés à la pollution de l'air semblent les plus tangibles. Mais le pourcentage d'habitants directement touchés y est relativement stable, tandis que le phénomène semble se propager dans les autres agglomérations plus petites. C'est **surtout dans les villes moyennes, celles qui comptent de 20 000 à 100 000 habitants, que l'on enregistre maintenant la plus forte progression (+ 12 points en trois ans, cf. Tableau 13)**.

Ainsi, constate-t-on que, depuis trois ans, **le seuil** au-delà duquel on est le plus affecté par la pollution de l'air ne cesse de baisser : jusqu'en 1999, le risque augmentait nettement à partir des 100 000 habitants ; aujourd'hui, c'est à partir des 20 000 habitants qu'au moins un tiers de la population se dit affecté par des troubles liés à la pollution atmosphérique.

Tableau 13

Le pourcentage d'individus ayant subi des gênes liées à la pollution atmosphérique, selon la taille d'agglomération de résidence

(en %)

	Juin 1997 (A)	Juin 1998 (B)	Début 1999 (C)	Début 2000 (D)	Evolution 1997-2000 (D)-(A)
• Moins de 2 000 habitants.....	20	19	28	25	+ 5
• 2 000 à 20 000 habitants	26	25	29	26	-
• 20 000 à 100 000 habitants	20	24	22	32	+ 12
• 100 000 habitants et plus	32	32	36	35	+ 3
<i>(Dont : plus de 200 000 habitants).</i>	32	34	37	37	+ 5
• Paris et agglomération parisienne	51	46	49	48	- 3
Ensemble	29	28	33	33	+ 4

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Au début 2000, 48 % des habitants de Paris et de la région parisienne déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 51 % en juin 1997.

® **Des troubles plus fréquemment ressentis quand on se déclare en mauvaise santé**

Les effets de la pollution de l'air sont plus vivement ressentis par celles et ceux qui estiment avoir une santé « fragile » : presque une personne sur deux (48 %) s'avouant « peu ou pas du tout » satisfait de son état de santé a déjà ressenti les effets de la pollution atmosphérique, contre 28 % « seulement » des individus très satisfaits de leur état sanitaire (Tableau 14). Ce même phénomène apparaît chez ceux qui déclarent souffrir d'un handicap ou d'une maladie chronique, ou chez ceux qui sont affectés par différents symptômes de morbidité (migraines, nervosité, insomnies...).

En définitive, **nos concitoyens ayant une santé fragile semblent être davantage affectés par la pollution atmosphérique.**

Tableau 14

La proportion de personnes ayant déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique, selon leur état de santé déclaré

(en %)

A souffert, dans les quatre dernières semaines, de :	
▪ Maux de tête, de migraines	42
▪ Mal de dos.....	37
▪ Nervosité.....	38
▪ Etat dépressif.....	46
▪ Insomnies	41
A un handicap, une infirmité ou une maladie chronique.....	41
Etat de santé par rapport aux personnes du même âge :	
▪ Très satisfaisant.....	28
▪ Satisfaisant	31
▪ Peu ou pas du tout satisfaisant	48
Ensemble de la population	33

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 48 % des individus considérant que leur état de santé est peu ou pas du tout satisfaisant, ont déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique, contre 33 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

® Une influence du milieu socio-culturel

Les gênes ressenties évoluent également en fonction de critères socio-démographiques. Trois éléments principaux se dégagent (Tableau 15) :

- **Ce sont les cadres supérieurs et les personnes exerçant une profession intermédiaire qui subissent ces gênes le plus fréquemment.** D'ailleurs, plus le niveau socio-culturel s'élève, plus l'incidence de ces troubles est prononcée : cela touche 25 % des non-diplômés, contre 44 % des diplômés de l'enseignement supérieur. Toutefois, ces variations dépendent surtout du lieu de résidence. Cadres et diplômés habitent effectivement beaucoup plus fréquemment dans les grands centres urbains : 58 % des diplômés de l'enseignement supérieur habitent une ville de plus de 100 000 habitants ou dans l'agglomération parisienne, comme 64 % des cadres supérieurs. De fait, l'effet revenu est moins net, moins linéaire.
- **Au-delà de 60 ans, le nombre de personnes affectées par la pollution atmosphérique décroît régulièrement.** Ce sont donc, paradoxalement, les personnes les plus âgées - celles qui, lors des pics de pollution, font partie des « populations à risque » - qui déclarent le plus rarement éprouver de tels troubles.

- **Enfin, plus le nombre d'enfants à charge augmente, plus ce type de gênes est ressenti.** On peut penser que cela tient au fait que la sensibilité à la pollution atmosphérique s'accroît quand on a des enfants.

Tableau 15

Avez-vous déjà subi des gênes engendrées par la pollution atmosphérique ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (y compris ne sait pas)
Sexe			
• Homme	31	69	100
• Femme	34	65	100
Age			
• Moins de 25 ans	33	67	100
• 25-39 ans.....	37	62	100
• 40-59 ans.....	34	65	100
• 60-69 ans.....	27	73	100
• 70 ans et plus.....	21	78	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	25	74	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	30	70	100
• Bac, niveau bac	39	61	100
• Diplôme du supérieur.....	44	56	100
Profession exercée			
• Indépendant (1).....	27	73	100
• Cadre supérieur	48	52	100
• Profession intermédiaire	46	54	100
• Employé.....	34	66	100
• Ouvrier.....	28	71	100
• Reste au foyer	32	68	100
• Retraité.....	25	74	100
• Autre inactif (étudiant).....	35	64	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 Francs.	32	68	100
• De 6 000 à 9 999 Francs.....	30	69	100
• De 10 000 à 14 999 Francs.....	32	67	100
• De 15 000 à 19 999 Francs.....	32	68	100
• 20 000 Francs et plus.....	40	60	100
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)			
• Aucun.....	30	69	100
• Un	35	65	100
• Deux.....	38	62	100
• Trois et plus	40	59	100
Ensemble.....	33	67	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 40 % des Français ayant au moins trois enfants à charge ont déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique, contre 33 % dans l'ensemble de la population.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

® *Des évolutions peu accentuées, sauf chez les chargés de famille*

Au cours des douze derniers mois, le nombre de personnes touchées par la pollution de l'air n'a guère évolué (33 % d'individus concernés en 1999 et en 2000). De fait, les variations intra-catégorielles sont faibles d'une année sur l'autre. A peine doit-on signaler cette année une montée des gênes déclarés chez les professions intermédiaires et chez les femmes au foyer, et un recul chez les travailleurs indépendants et chez les plus de 70 ans.

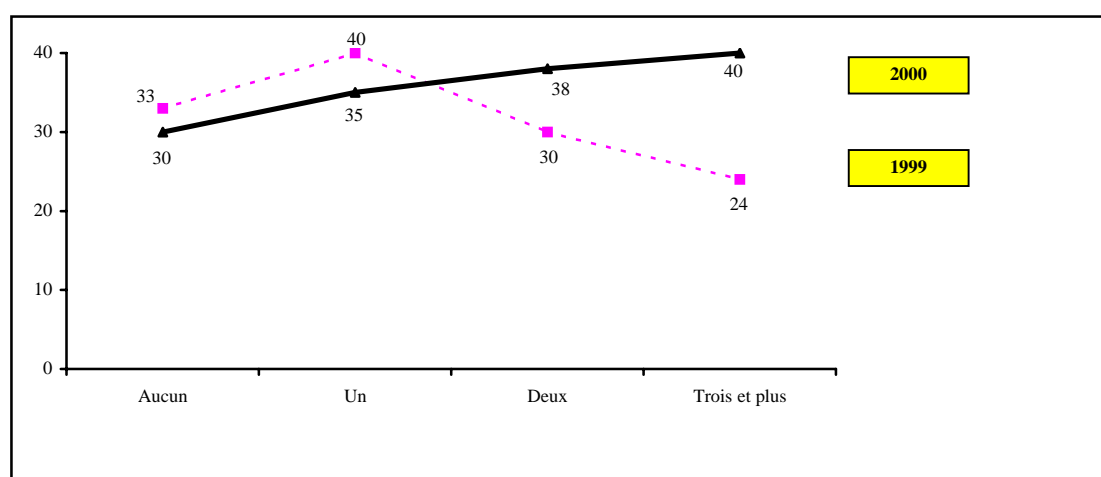
Mais surtout une modification forte semble s'être produite chez les chargés de famille : le taux déclaré de gênes s'est sensiblement accru au-delà de deux enfants à charge (Graphique 4) ; il a même augmenté de 16 points dans les familles les plus nombreuses.

Cette évolution spectaculaire méritera d'être confirmée l'an prochain.

Graphique 4

L'évolution du pourcentage d'individus ayant déjà subi des gênes engendrées par la pollution de l'air

- Analyse selon le nombre d'enfants à charge -



Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : alors qu'au début 1999, 24 % des personnes ayant au moins 3 enfants à charge déclaraient avoir déjà subi des gênes liées à la pollution de l'air, c'est maintenant le cas de 40 % d'entre elles

1.4. L'information locale sur la pollution atmosphérique est jugée insuffisante

Autre sentiment qui contribue certainement à accroître les préventions à l'égard de la pollution atmosphérique : **huit Français sur dix se sentent mal informés de la qualité de l'air de leur commune** (Tableau 16). Cette insatisfaction est identique à celle constatée au début 1999.

Si la répartition est analysée à un degré plus fin, quelques légers mouvements d'opinion apparaissent. Ainsi, le nombre de personnes estimant être « très mal » informées de la qualité de l'air a légèrement reculé (- 3 points). Par compensation, la proportion de ceux s'estimant « assez mal » informés a progressé de quatre points en un an.

Néanmoins, le pourcentage d'individus se sentant « bien » informés est resté inchangé : **il ne représente que 20 % de la population.**

Les efforts effectués sur ce sujet ces derniers mois et les dispositifs mis en place restent donc encore largement méconnus par une bonne partie de la population.

Tableau 16

Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?

	Début 1999	Début 2000	(en %) Dont : a personnellement subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique (début 2000)
. Très bien informé	4,0	3,5	2,9
. Assez bien informé	16,1	16,6	14,0
<i>Total "bien informé"</i>	<i>20,1</i>	<i>20,1</i>	<i>16,9</i>
. Assez mal informé	31,4	35,3	34,2
. Très mal informé	47,4	44,1	48,2
<i>Total "mal informé"</i>	<i>78,8</i>	<i>79,4</i>	<i>82,4</i>
. Ne sait pas	1,1	0,5	0,8
Total.....	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Parmi les personnes qui ont personnellement subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique, 48 % estiment être très mal informées de la qualité de l'air de leur commune, contre 44 % dans l'ensemble de la population.

L'insatisfaction est encore plus prononcée chez les personnes ayant déjà éprouvé des gênes engendrées par la pollution : 82 % d'entre elles se disent mal informées (contre 79 % en moyenne) ; 48 % s'estiment même « très mal » informées sur ce sujet (contre 44 % dans l'ensemble de la population).

Le sentiment d'être bien informé s'accroît avec l'âge, notamment après soixante ans. Il faut dire que les sexagénaires et les septuagénaires se disent moins affectés par la pollution atmosphérique et sont donc moins sensibles à la quantité, comme à la qualité, des informations diffusées (Tableau 17).

Par contre, plus le nombre d'enfants à charge s'élève, plus on se considère « mal informé ». C'est le cas de 77 % de ceux qui n'ont aucun enfant, contre 90 % de ceux qui ont au moins trois enfants. Il faut rappeler que dans les familles nombreuses, les gênes liées à la pollution sont ressenties plus vivement.

Il reste qu'on ne décèle pas, sur cette question, d'effets probants du revenu ou du diplôme. Il semblerait plutôt que le sentiment de sous-information domine encore plus dans les catégories moyennes ou intermédiaires (Tableau 17). De fait, les diplômés et les cadres supérieurs se sentent un peu plus qu'en moyenne « bien informés », tandis que c'est le contraire chez les employés ou les ouvriers. Mais il s'agit là de variations modestes : au minimum, 68 % de la population, quel que soit le groupe socio-démographique, estiment être mal informés de la qualité de l'air de leur commune de résidence.

Tableau 17

Le niveau d'information ressenti sur la qualité de l'air dans sa commune
(Début 2000)

	(en %)					
	Très bien informé	Assez bien informé	Total « bien informé »	Assez mal informé	Très mal informé	Total « mal informé »
Sexe						
• Homme	3	16	19	34	46	80
• Femme	4	17	21	36	43	79
Age						
• Moins de 25 ans	2	17	19	37	43	80
• 25-39 ans.....	2	14	16	37	46	84
• 40-59 ans.....	5	13	18	32	50	82
• 60-69 ans.....	4	28	32	33	35	68
• 70 ans et plus	3	25	28	38	34	72
Diplôme						
• Aucun diplôme (ou Cep).....	3	19	22	35	43	78
• Bepc, technique (inf. au bac)	3	15	18	35	47	82
• Bac, niveau bac	5	15	20	35	44	79
• Diplôme du supérieur.....	4	19	23	37	40	77
Profession exercée						
• Indépendant (1).....	4	16	20	30	50	80
• Cadre supérieur.....	3	22	25	30	44	74
• Profession intermédiaire	4	12	16	35	48	83
• Employé.....	4	11	16	34	50	84
• Ouvrier.....	2	13	15	38	47	85
• Reste au foyer.....	4	16	20	38	40	80
• Retraité.....	3	24	27	35	37	72
• Autre inactif (étudiant).....	3	17	19	37	42	79
Revenu mensuel du foyer						
• Moins de 6 000 Francs.	3	18	21	36	43	80
• De 6 000 à 9 999 Francs.....	4	20	24	35	41	76
• De 10 000 à 14 999 Francs.....	3	14	17	34	49	83
• De 15 000 à 19 999 Francs.....	4	17	21	33	46	79
• 20 000 Francs et plus	6	14	20	37	42	80
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)						
• Aucun.....	4	18	22	36	41	77
• Un	4	18	22	34	44	78
• Deux.....	5	10	15	33	52	85
• Trois et plus	-	9	9	32	58	90
Ensemble.....	3	17	20	35	44	79

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 90 % des individus ayant trois enfants ou plus à charge ont le sentiment d'être mal informés de la qualité de l'air dans leur commune, contre 79 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

® *Le lieu d'habitation n'a pas d'influence déterminante*

Même quand l'analyse est réalisée en fonction des caractéristiques du lieu d'habitation (taille d'agglomération de résidence, région), les variations sont finalement relativement faibles : le phénomène le plus net est que, quelle que soit la zone d'habitation où l'on réside, **plus de 70 % des habitants considèrent insuffisante l'information sur la qualité de l'air de leur commune.**

On peut, à ce sujet, faire deux remarques complémentaires :

- C'est dans **la région Nord** qu'on se sent le plus sous-informé (à 90 %, contre 79 % en moyenne). Rappelons que c'est précisément dans cette région qu'on croit le plus à l'importance des risques sanitaires de la pollution de l'air et que c'est aussi dans cette zone qu'on ignore le plus les gestes à adopter en cas de pics de pollution atmosphérique.
- **Le sentiment de sous-information est encore plus aigu dans les communes de moins de 100 000 habitants (81 à 84 %).** Il est néanmoins frappant de constater que l'opinion des habitants de grosses agglomérations n'est finalement pas très différente : 76 % des Franciliens se sentent également mal informés sur le sujet, comme 75 % des habitants de grosses villes de province.

Or, toutes les communes de plus de 100 000 habitants sont maintenant contraintes de se doter de dispositifs de surveillance de l'air. **Tout se passe donc comme si l'existence d'un tel dispositif de surveillance n'avait pas encore d'impact significatif sur le sentiment d'information ressenti par les habitants.** Leurs **craintes** sur le sujet sont probablement nettement plus aiguës que l'information qu'ils pensent avoir –ou qu'ils attendent– sur le sujet.

Tableau 18

Le niveau d'information ressenti sur la qualité de l'air dans sa commune

– Analyse en fonction de quelques caractéristiques d'habitat –

	(en %)					
	Très bien informé	Assez bien informé	Total « bien informé »	Assez mal informé	Très mal informé	Total « mal informé »
Taille de l'agglomération						
• Moins de 2 000 habitants	4	14	18	28	54	82
• 2 000 à 20 000 habitants.....	1	17	18	35	46	81
• 20 000 à 100 000 habitants.....	3	12	15	43	41	84
• 100 000 habitants et plus.....	5	19	24	37	38	75
(Dont : plus de 200 000 habitants)	5	20	25	38	36	74
• Paris et agglomération parisienne	3	20	23	37	39	76
Région de résidence						
• Région Parisienne	3	18	21	39	39	78
• Nord	2	8	10	33	57	90
• Est	4	21	25	32	40	72
• Bassin Parisien	2	15	17	31	52	83
• Ouest	5	14	19	37	44	81
• Sud Ouest.....	4	21	25	30	45	75
• Centre Est.....	5	20	25	34	41	75
• Méditerranée	3	13	16	44	39	83
Ensemble.....	3	17	20	35	44	79

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 90 % des habitants de la région Nord ont le sentiment d'être mal informés de la qualité de l'air dans leur commune, contre 79 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

® *Le sentiment de sous-information ne recule pas*

D'ailleurs, élément significatif de cette inadéquation entre les efforts publics dans le domaine et le sentiment profond des enquêtés, alors que l'information sur la qualité de l'air est davantage diffusée au moins dans les très grosses agglomérations, l'insatisfaction ne semble pas, ces douze derniers mois, avoir vraiment reculé : dans les agglomérations provinciales de plus de 100 000 habitants, 75 % des habitants se sentent mal informés (comme l'an dernier). Dans l'agglomération parisienne, le taux a, certes, régressé, mais de 2 points seulement (78 % se sentaient mal informés il y a un an, 76 % aujourd'hui).

En tout état de cause, le sentiment de sous-information s'est accru de 3 points dans les communes rurales, de 5 points dans la région Nord et même de 7 points dans la région Méditerranée. Il a reculé, par contre, dans les régions Sud-Ouest (- 4 points) et Centre-Est (- 3 points).

Autrement dit, le sentiment de sous-information révélé ici semble toujours **le miroir des craintes des Français sur le sujet**. Il paraît, en effet, davantage dépendre des facteurs d'inquiétudes liées aux répercussions **sanitaires** de la pollution de l'air que de la présence effective de dispositifs locaux de surveillance de cette pollution.

Section 2. Une synthèse des opinions sur la pollution atmosphérique

Pour mieux synthétiser les opinions, nous avons, comme en 1999, combiné entre elles trois des questions précédentes. Il est alors possible de distinguer, dans la population, **quatre grandes attitudes dominantes** (Tableau 19) :

- **Les « anxieux »** regroupent 36 % des personnes interrogées. Ce groupe se compose d'individus qui s'avouent soucieux de la pollution de l'air, sans en avoir pour autant ressenti personnellement les effets.
- **Les « victimes »** rassemblent 22 % de la population. Ces personnes s'avouent inquiètes de la pollution atmosphérique et en ont personnellement ressenti les effets.
- **Les « insatisfaits de l'information »** regroupent 11 % de nos concitoyens. Ce groupe semble soumis à certaines attitudes, disons paradoxales : ces individus ne croient pas vraiment que la pollution peut avoir des effets sur la santé ; d'ailleurs ils n'en ont jamais directement perçu les effets. Toutefois, ils se plaignent d'être insuffisamment informés de la qualité de l'air.
- Enfin, **les « confiants »** rassemblent 9 % de la population. Ces individus n'ont pas eu individuellement à subir les effets de la pollution ; ils considèrent néanmoins que ces risques sont tangibles, mais ils sont satisfaits de l'information dont ils disposent.

Tableau 19

**Récapitulatif des combinaisons de réponses
concernant les opinions sur la pollution atmosphérique**

(en %)

	Pense que les risques liés à cette pollution sont :	A déjà ressenti des troubles ou des gênes liés à cette pollution :	Opinion au sujet de l'information sur la qualité de l'air dans sa commune	Pourcentage
Les « anxieux »	Importants	Non	Plutôt mal informé (1)	36 %
Les « victimes »	Importants	Oui	Plutôt mal informé (1)	22 %
Les « insatisfaits de l'information »	Légers	Non	Plutôt mal informé (1)	11 %
Les « confiants »	Importants	Non	Plutôt bien informé (2)	9 %
Autres situations*				21 %
Ensemble				100 %

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000

(1) « Assez mal » ou « très mal » informé de la qualité de l'air dans sa commune.

(2) « Assez bien » ou « très bien » informé de la qualité de l'air dans sa commune

* Ce groupe est en fait plutôt indifférent au sujet puisque pour 72 % de ses membres, la pollution de l'air présente des risques « légers » ou « insignifiants ». 54 % s'estiment bien informés dans le domaine.

® **Les « anxieux »**

Cette attitude est finalement celle qui est la plus répandue : elle est exprimée par un bon tiers de nos concitoyens (36 %). Ces personnes se sentent mal informées de la pollution de l'air et elles considèrent que ses risques sont plutôt importants, même si elles n'ont jamais ressenti les effets.

L'implantation géographique est ici déterminante : 43 % des habitants de petites communes sont « anxieux » (Tableau 20). C'est dans le Nord de la France (48 %), dans l'Ouest (47 %) et, dans une moindre mesure, en Méditerranée que cette opinion est la plus répandue.

Cette anxiété est plus développée chez ceux qui disposent d'un bagage scolaire plutôt faible (aucun diplôme ou Bepc). Pour autant, cette classe n'est pas circonscrite aux milieux modestes : les individus disposant de revenus moyens (entre 10 000 et 15 000 francs mensuels), ainsi que les indépendants et les ouvriers y sont sur-représentés.

Tableau 20**Quelques caractéristiques sur-représentées dans le groupe des « anxieux »**
(Début 2000)

	<i>(en %)</i>
• Réside dans la région Nord.....	48
• Réside dans la région Ouest	47
• Habite dans une commune de moins de 2 000 habitants	43
• Indépendant (1)	43
• Ouvrier	42
• Revenus mensuels du foyer compris entre 10 000 et 14 999 francs.....	40
• Aucun diplôme (ou Cep)	39
• Bepc, technique (inf. au bac).....	39
• Réside dans le Bassin Parisien	39
• Réside dans la région Méditerranée.....	39
Ensemble.....	36

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* », début 2000.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 36 % des Français appartiennent au groupe des « Anxieux », c'est le cas de 48 % des habitants de la Région Nord

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

® *Les « victimes »*

22 % des Français sont assimilés au groupe des « victimes », c'est à dire aux personnes qui s'avouent mal informées de la pollution de l'air, qui considèrent que celle-ci est dangereuse et qui en ont déjà effectivement ressenti les effets.

Les « victimes » se recrutent davantage parmi les classes moyennes et supérieures : cadres (supérieurs ou moyens), bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur (Tableau 21).

L'implantation géographique de ces enquêtés est également un critère distinctif : les habitants du Centre Est ou du Nord du pays sont légèrement sur-représentés ici. De même, **28 % des habitants de Paris ou de son agglomération se classent parmi les « victimes » de la pollution atmosphérique.**

Les individus qui ont au moins deux enfants à charge appartiennent plus souvent à ce groupe. De même que les personnes âgées de 25 à 39 ans.

Si les « victimes » sont socialement et démographiquement typées, elles sont également plus réceptives à la protection de l'environnement. On observe, en effet, que ces

personnes affichent **une préoccupation plus aiguë en la matière** : ces individus considèrent plus fréquemment qu'en moyenne que l'état de l'environnement dans leur région est mauvais, ils se déclarent aussi eux-mêmes « très sensibles » au domaine. D'autre part, **ces personnes agissent pour la préservation de l'environnement** : par exemple, alors qu'on moyenne, 22 % des Français se classent parmi les « victimes », c'est le cas de 32 % des enquêtés qui déclarent avoir, l'an dernier, volontairement et régulièrement utilisé les transports en commun, dans le but de préserver l'environnement. **Subir la pollution incite donc directement à agir dans le domaine.**

Tableau 21
Quelques caractéristiques sur-représentées dans le groupe des « victimes »
 (Début 2000)

	(en %)
Caractéristiques socio-démographiques	
• Profession intermédiaire	33
• A trois enfants ou plus à charge	31
• Diplômé du supérieur.....	31
• Cadre supérieur	29
• Réside à Paris et dans l'agglomération parisienne	28
• Dispose, dans son foyer, de 20 000 F/mois ou plus	27
• Bac, niveau bac	27
• A deux enfants à charge.....	27
• 25-39 ans.....	26
• Habite la région Nord.....	26
• Habite la région Centre-Est.....	26
Opinions et attitudes	
• Considère que l'état de l'environnement dans sa région est mauvais*	37
• A, dans les douze derniers mois, acheté régulièrement des produits de l'agriculture biologique*	37
• Ne se sent pas en sécurité dans sa vie quotidienne	34
• Se déclare « très sensible » aux problèmes d'environnement*	32
• A, dans les douze derniers mois, volontairement et régulièrement utilisé les transports en commun dans le but de préserver l'environnement	32
• A, dans les six derniers mois, acheté des produits non alimentaires meilleurs pour l'environnement.....	29
• Serait prêt à acheter des produits alimentaires en vrac	26
Ensemble	22

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne 22 % des Français appartiennent au groupe des « victimes », c'est le cas de 33 % des personnes exerçant une profession intermédiaire.

* Questions financées par EDF ou par l'IFEN

® *Les « insatisfaits de l'information »*

11 % des Français appartiennent à ce groupe. Ils n'ont pas subi de troubles liés à la pollution atmosphérique et considèrent que les risques sanitaires encourus sont légers ; mais ils expriment une insatisfaction certaine sur l'information disponible sur la qualité de l'air.

En vérité, **très peu de critères distinctifs se dégagent ici** : on y trouve un peu plus d'étudiants qu'en moyenne, un peu plus d'habitants de la région Ouest et de villes moyennes (20 000 à 100 000 habitants).

Il s'agit d'individus en général peu sensibles aux problèmes d'environnement, peu inquiets en général, mais souvent plus exigeants en matière d'informations.

® *Les « confiants »*

Enfin, 9 % de la population peuvent être considérés comme « confiants » envers les questions concernant la pollution atmosphérique. Ces personnes s'estiment plutôt bien informées en la matière. Pourtant, elles considèrent que la pollution de l'air présente des risques certains, même si elles-mêmes n'ont jamais subi de gênes liées à cette pollution.

On trouve ici plus d'individus de plus de 60 ans qu'en moyenne. Y sont donc également sur-représentés les retraités et les non-diplômés.

Il s'agit de personnes relativement **plus satisfaites de leur cadre de vie quotidien** et qui, sur ces sujets, se sentent en général bien informées (Tableau 22). Cette « confiance » à l'égard de la pollution de l'air répond donc à une certaine tranquillité d'esprit, un certain détachement optimiste vis-à-vis des problèmes environnementaux.

Tableau 22

Quelques caractéristiques sur-représentées dans le groupe des « confiants »
(Début 2000)

	<i>(en %)</i>
Caractéristiques socio-démographiques	
• A de 60 à 69 ans.....	15
• A 70 ans et plus	14
• Retraité.....	13
• Ne dispose d'aucun diplôme (ou du cep seulement).....	12
• Habite une agglomération provinciale de 100 000 habitants et plus	12
Opinions et attitudes	
• S'estime informé de la qualité des eaux des rivières et des lacs dans sa région	19
• Pense que l'information sur la qualité des eaux des rivières est suffisante	20
• Est très satisfait de son cadre de vie quotidien	13
Ensemble.....	9

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* », début 2000.

Exemple de lecture : Alors que 9 % des Français appartiennent au groupe des « confiants », c'est le cas de 15 % des 60-69 ans.

En vérité, cette analyse montre bien combien **la pollution de l'air préoccupe nos concitoyens**. En effet, deux groupes principaux se dégagent :

- Plus d'un tiers des Français (« les anxieux ») s'inquiètent vraiment des conséquences que le phénomène pourrait avoir pour leur santé. Ce groupe, qui représentait 33 % de la population il y a un an, a même grossi en effectifs (il regroupe aujourd'hui 36 % des Français de plus de 18 ans).
- Un quart de nos concitoyens semble très directement subir cette pollution et en être touché (« les victimes »). Ce groupe ne s'est d'ailleurs pas réduit en nombre cette année (22 %, contre 21 % au début 1999).

Ainsi, ces deux groupes représentent, au total, **58 % de la population**. On comprend, vu leur profil, leurs attentes d'information : les uns y cherchent des éléments pour se **rassurer** ; les autres, des indications précises **sur les risques réels qu'on encourt quand on subit des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique**.

Chapitre 2 - L'attitude des automobilistes en cas de pollution de l'air

L'ensemble des analyses précédentes montre combien nos concitoyens sont, dans leur grande majorité, sensibles aux questions touchant à la qualité de l'air. On peut confirmer cette sensibilité en essayant d'apprécier si les Français sont prêts à agir eux-mêmes pour limiter la pollution atmosphérique, en particulier en renonçant à l'utilisation de leur voiture. De fait, ce chapitre ne porte que sur les seuls « **automobilistes** », c'est à dire les personnes disposant d'une voiture **et** ayant conduit au moins une fois au cours des douze derniers mois. En janvier 2000, les « automobilistes », ainsi définis, représentent **70 % de la population de 18 ans et plus** (Tableau A2 en annexe).

Section 1. Les automobilistes se déclarent majoritairement prêts à abandonner leur voiture les jours de pics de pollution urbaine

Le chiffre traduit bien une certaine unanimité : **86 % des automobilistes se déclarent prêts à accepter de renoncer à leur voiture** lors des pics de pollution en ville (Tableau 23). Le taux est assez équivalent à celui de l'an dernier (87 %) : il y a donc bien, dans la population des automobilistes, une tendance assez générale pour accepter l'idée d'abandonner temporairement son véhicule quand la pollution urbaine est à son plus haut niveau. Le taux de « réfractaires » semble lui-même être relativement stable, aux environs de 13 %.

Tableau 23**En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?**

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population au début 2000 –

(en %)

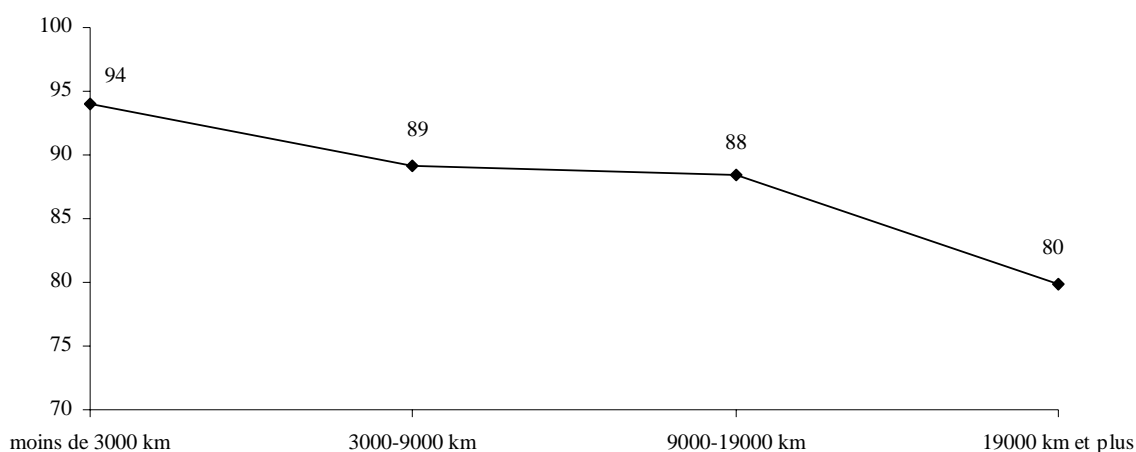
	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000
. Oui.....	82,5	87,2	79,2	87,2	86,0
. Non.....	17,3	12,7	19,0	12,8	13,4
. Ne sait pas.....	0,2	0,1	1,8	-	0,6
Ensemble des automobilistes ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

L'intensité d'utilisation de la voiture influe nettement sur la prédisposition à la laisser au garage lors des hauts niveaux de pollution. Ainsi, 94 % des « petits rouleurs » (moins de 3.000 kilomètres annuels) seraient prêts à renoncer à leur voiture, soit 14 points de plus que les « gros rouleurs » (plus de 19.000 kilomètres, Graphique 5). Même si ces derniers sont un peu plus rétifs à envisager de se passer de leur véhicule, 80 % semblent cependant prêts à l'accepter.

Graphique 5**Proportion d'automobilistes qui seraient prêts à renoncer à leur voiture les jours de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, suivant le nombre de kilomètres annuels parcourus**

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

(en %)

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

® *Les inactifs sont les plus enclins à accepter de renoncer à leur voiture*

Quelques catégories d'automobilistes sont légèrement plus disposés à se passer de leur véhicule (Tableau 24) :

- Les femmes,
- Ceux qui ont un niveau de diplôme élevé (les bacheliers, les diplômés du supérieur),
- Les moins de 25 ans et donc les étudiants, mais aussi les plus de 60 ans et les retraités.

Excepté pour le niveau de diplôme, ce sont donc les catégories de la population où les **inactifs** sont plus nombreux que ce « sacrifice » serait plus facilement consenti. D'ailleurs, 92 % des inactifs se disent prêts à abandonner leur automobile lors des pics de pollution en ville. En outre, ces personnes roulent moins, en moyenne, que le reste de la population : les septuagénaires parcourent chaque année moins de 9 000 kilomètres, contre 16 000 en moyenne chez l'ensemble des automobilistes.

Inversement, les indépendants, qui font partie - en toute relativité - des groupes les plus réticents à abandonner leur véhicule, sont des plus gros rouleurs (plus de 20 000 kilomètres annuels en moyenne).

Tableau 24

Les automobilistes qui seraient prêts à renoncer à leur voiture les jours de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, selon quelques caractéristiques socio-démographiques
(Début 2000)

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

	<i>(en %)</i>
Sexe	
· Homme.....	84
· Femme.....	89
Age	
· Moins de 25 ans	89
· 25-39 ans	81
· 40-59 ans	86
· 60-69 ans	91
· 70 ans et plus.....	95
Diplôme	
· Aucun diplôme (ou Cep).....	84
· Bepc, technique (inf. au bac).....	83
· Bac, niveau bac	89
· Diplôme du supérieur.....	91
Profession exercée	
· Indépendant (1)	79
· Cadre supérieur	85
· Profession intermédiaire.....	87
· Employé	87
· Ouvrier	78
· Reste au foyer.....	87
· Retraité.....	93
· Autre inactif (étudiant).....	94
Situation professionnelle	
· Actifs occupés	83
· Inactifs.....	92
· Chômeurs	84
Revenu mensuel du foyer	
· Moins de 6 000 Francs.	83
· De 6 000 à 9 999 Francs.....	85
· De 10 000 à 14 999 francs.....	87
· De 15 000 à 19 999 Francs.....	86
· 20 000 Francs et plus.....	89
Ensemble des automobilistes.....	86

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 95 % des automobilistes de plus de 70 ans accepteraient, en cas de haut niveau de pollution en ville, d'abandonner leur voiture, contre 86 % des automobilistes en moyenne.

Quelques variations apparaissent en fonction du lieu de résidence, mais elles sont, là aussi, finalement assez faibles. On note simplement que (Tableau 25) :

- * L'abandon de la voiture recueille encore plus de suffrages dans l'agglomération parisienne (90 %), le Bassin Parisien (90 %) ou la région Sud-Ouest (92 %).
- * C'est dans la région Nord que le taux d'acceptation est le plus faible, même si encore les trois quarts des habitants (76 %) sont disposés à renoncer temporairement à leur véhicule en cas de pics de pollution urbaine.

Tableau 25

Les automobilistes disposés à renoncer à leur voiture les jours de très haut niveau de pollution en ville, selon le lieu d'habitation

(Début 2000)

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

(en %)

Taille de l'agglomération de résidence	
• Moins de 2 000 habitants	84
• 2 000 à 20 000 habitants.....	89
• 20 000 à 100 000 habitants.....	82
• 100 000 habitants et plus.....	87
• Paris et agglomération parisienne.....	90
Région de résidence	
• Région Parisienne.....	90
• Nord	76
• Est	81
• Bassin Parisien	90
• Ouest	87
• Sud Ouest.....	92
• Centre Est.....	82
• Méditerranée	82
Ensemble des automobilistes	86

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 90 % des personnes habitant à Paris ou dans l'agglomération parisienne accepteraient, en cas de haut niveau de pollution en ville, d'abandonner leur voiture, contre 86 % de l'ensemble des automobilistes en moyenne.

Le fait d'être prêt à renoncer à sa voiture lors des pics urbains de pollution de l'air n'est pas dissociable d'une attitude plus générale de sensibilité à l'environnement.

Ainsi, 91 % des automobilistes qui se déclarent « très sensibles » à l'environnement, seraient prêts à faire le sacrifice occasionnel de leur véhicule (contre 86 % en moyenne). C'est aussi le cas de 94 % des acheteurs réguliers de produits de l'agriculture biologique ou de 92 % des individus prêts à payer plus de taxes directement affectées à l'environnement.

® *Les « réfractaires » à l'idée d'abandonner temporairement sa voiture*

Mais à vrai dire, le taux d'accords est maintenant si élevé que les différences socio-démographiques, ou d'opinions, apparaissent mieux quand on analyse **les groupes les plus réfractaires à l'abandon provisoire de leur voiture**. Ceux-ci se caractérisent surtout par trois éléments (Tableau 26) :

- Il s'agit plus souvent qu'en moyenne d'ouvriers ou de travailleurs indépendants. La région Nord y est sur-représentée.
- Les « gros rouleurs », on l'a vu, sont plus réfractaires à l'abandon temporaire de leur voiture.
- Enfin, ces individus sont peu sensibles aux problèmes d'environnement et moins disposés qu'en moyenne à faire des sacrifices pour contribuer à la lutte contre la dégradation de la nature (tels que trier ses déchets, accepter un niveau de vie plus faible...).

Tableau 26

Les groupes les plus réfractaires à l'abandon de leur voiture, les jours de pics urbains de pollution
(Début 2000)

- Champ : ensemble des automobilistes -

(en %)

Caractéristiques socio-démographiques	
• Réside dans la région Nord.....	24
• Ouvrier.....	21
• Travailleur indépendant	21
• Effectue plus de 19 000 kms par an en voiture	20
• A de 25 à 39 ans	18
Options et attitudes	
• Se déclare « peu sensible » aux problèmes d'environnement.....	31
• N'est pas prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges	22
• N'est pas prêt à trier ses déchets chez soi dans plusieurs poubelles	22
• N'est pas disposé à accepter une légère augmentation de sa facture EDF pour enterrer plus de lignes aériennes	21
• N'est pas prêt à accepter, pour la protection de l'environnement, un niveau de vie plus faible.....	18
• Ensemble des automobilistes réfractaires au renoncement temporaire à leur voiture	13

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 13 % des automobilistes ne sont pas disposés à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution en ville, cela concerne 24 % des automobilistes de la région Nord.

® *Un certain accroissement des intentions depuis 1996*

Suivie depuis 1996, cette question fait apparaître **une certaine diffusion de l'idée d'accepter de renoncer à sa voiture** quand l'air est très pollué en ville. Certes, cette attitude a connu quelques variations dans la période : on observe notamment un recul des intentions cette année dans les groupes qui avaient le plus évolué positivement entre 1996 et 1999 (non-diplômés, bas revenus en particulier). Il reste que, analysés sur quatre ans, **quatre mouvements** apparaissent clairement (Tableau 27) :

- Une diffusion plus rapide de l'idée de renoncer à sa voiture chez les gens âgés (plus de 60 ans) ou chez les étudiants (tous sont inactifs) : + 8 à + 10 points en quatre ans.
- Une diffusion plus accentuée dans les groupes du bas de l'échelle, les plus réticents en 1996, à savoir les titulaires de bas revenus (+ 14 points) et les non-diplômés (+ 9 points).
- Une montée de cette acceptation dans le Bassin Parisien, l'Ouest et le Sud-Ouest (+ 8 à + 10 points).
- Un recul notable apparaît cependant : il concerne les habitants de la région Nord ; chez eux, le taux d'acceptation a régressé de 11 points cette année (- 8 points en 4 ans). Le recul est aussi assez conséquent, cette année, dans les agglomérations moyennes, celles de 20 000 à 100 000 habitants (- 11 points de 1999 à 2000).

Mais, mis à part ces deux derniers cas, on peut globalement considérer qu'il y a bien sur ce sujet, au-delà des variations conjoncturelles, une certaine uniformisation des intentions sur plus longue période : chacun semble plus ou moins adhérer à l'idée qu'il faut faire un effort quand la ville est confrontée à un pic de pollution.

Tableau 27**Le pourcentage d'individus prêts à renoncer à leur voiture les jours de pics de pollution en ville**

– Evolutions les plus fortes depuis 1996 –

(en %)

	Début 1996	Début 1999	Début 2000	Evolution 1996-2000
• A de 60 à 69 ans	82	94	91	+ 9
• A 70 ans et plus	84	93	95	+11
• Retraité	84	93	93	+ 9
• Etudiant	86	90	94	+ 8
• Dispose, dans son foyer, de plus de 6 000 F/mois...	69	88	83	+14
• Ne dispose d'aucun diplôme	75	90	84	+ 9
• Réside dans le Bassin Parisien	80	90	90	+10
• Réside dans le Sud-Ouest	84	88	92	+ 8
• Réside dans l'Ouest	79	90	87	+ 8
Ensemble des automobilistes.....	83	87	86	+ 3
• Réside dans la région Nord	84	87	76	- 8
• Réside dans une agglo. de 20 000 à 100 000 hab. ...	84	93	82	- 2

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : En quatre ans, le pourcentage d'individus prêts à renoncer à leur voiture a cru de 9 points chez les automobilistes de 60 à 69 ans, contre + 3 points en moyenne.**1.1. Une renonciation volontaire**

86 % des automobilistes, on vient de le voir, accepteraient de se passer de leur véhicule lors des pics de pollution en ville. Pour 73% d'entre eux, ce sacrifice serait réalisé **volontairement** (Tableau 28).

Tableau 28

Le feriez-vous plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86% du total des automobilistes, au début 2000 –

	Jun 1997 (A)	Jun 1998 (B)	Début 1999 (C)	Début 2000 (D)	Evolution 1999-2000 (D)-(C)
. De plein gré.....	64,9	68,0	67,8	72,7	+4,9
. Parce que vous y seriez obligé (lois, réglementations).....	35,1	31,1	31,5	27,3	-4,2
. Ne sait pas.....	-	1,0	0,6	-	
Ensemble des répondants	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Ramené à l'ensemble des automobilistes, cela signifie donc que :

- 63 % d'entre eux seraient prêts à renoncer à leur voiture de leur plein gré,
- 23 % y renonceraient par contrainte,
- 13 % refuseraient, purement et simplement, de se passer de leur voiture,
- 1 % ne savent pas.

® *Dans tous les groupes, c'est le volontariat qui domine*

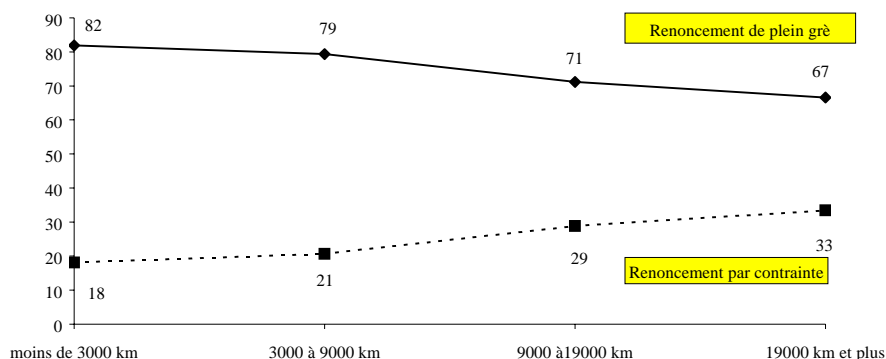
Certes, dans quelques groupes, souvent les mêmes que ceux déjà évoqués précédemment, l'idée de renoncer à sa voiture sans y être contraint est un peu moins bien admise qu'en moyenne ; mais, à vrai dire, même dans ces catégories, **c'est toujours le renoncement volontaire qui domine** :

- * C'est, en particulier, le cas chez les « gros rouleurs » (plus de 19 000 kms annuels). Bien sûr, plus le nombre de kilomètres parcourus chaque année est élevé, plus on attend d'y être obligé pour renoncer à sa voiture. Mais, même chez les gros rouleurs, les deux tiers des individus prêts à renoncer à l'utilisation de leur véhicule le feraient volontairement (Graphique 6).

Graphique 6

Le renoncement à la voiture, volontaire ou contraint, selon le nombre de kilomètres parcourus (Début 2000)

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86% du total des automobilistes –
(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : Parmi les automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation temporaire de leur voiture, 82 % de ceux qui effectuent moins de 3 000 kms par an le feraient de leur plein gré, contre 67 % de ceux qui font plus de 19 000 kms annuels.

- * De même, les cadres ou les titulaires de revenus élevés seraient plus nombreux à agir par obligation (Tableau 29) : par exemple, 36 % des cadres supérieurs concernés ne se prêteraient à l'abandon provisoire de leur voiture que contraints. Mais, encore une fois, la majorité ne s'inverse pas : 64 % des cadres concernés envisagent plutôt le volontariat.

En fait, **les groupes où la contrainte est un peu plus souvent évoquée** sont surtout : les cadres, les travailleurs indépendants, les ouvriers, les actifs occupés, les 25-39 ans et les bénéficiaires de hauts revenus (Tableau 29). Mais, finalement, rapportés à l'ensemble de la population des automobilistes, les partisans du renoncement volontaire à leur voiture sont toujours majoritaires, même dans ces groupes⁶.

A l'inverse, **les catégories qui envisagent plus facilement qu'en moyenne de renoncer volontairement à leur voiture** les jours de pics de pollution en ville sont les inactifs, les retraités et les femmes au foyer, les non-diplômés et les titulaires de bas revenus (Tableau 29).

⁶ Par exemple, chez les ouvriers, 21 % n'envisagent pas de renoncer à leur voiture, 25 % ne l'envisagent que contraints et 53 % l'envisagent de leur plein gré. Ce dernier taux (renoncement de plein gré) est de 53 % chez les gros rouleurs et de 54 % chez les cadres supérieurs.

Tableau 29

Le renoncement à la voiture, volontaire ou contraint, lors des hauts niveaux de pollution en ville (début 2000)

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86% du total des automobilistes –
(en %)

	De plein gré	Par obligation	Total (y compris ne sait pas)
Sexe			
▪ Homme.....	70	30	100
▪ Femme	75	25	100
Age			
▪ Moins de 25 ans	69	31	100
▪ 25-39 ans.....	68	32	100
▪ 40-59 ans.....	72	28	100
▪ 60-69 ans.....	85	15	100
▪ 70 ans et plus.....	85	15	100
Diplôme			
▪ Aucun diplôme (ou Cep).....	83	17	100
▪ Bepc, technique (inf. au bac).....	71	29	100
▪ Bac, niveau bac	69	31	100
▪ Diplôme du supérieur.....	71	29	100
Profession exercée			
▪ Indépendant (1)	69	31	100
▪ Cadre supérieur	64	36	100
▪ Profession intermédiaire	66	34	100
▪ Employé	72	28	100
▪ Ouvrier	68	32	100
▪ Reste au foyer	77	23	100
▪ Retraité.....	86	14	100
▪ Autre inactif (étudiant).....	69	31	100
Situation professionnelle			
▪ Actif occupé	68	32	100
▪ Inactif	81	19	100
▪ Chômeur.....	73	27	100
Revenu mensuel du foyer			
▪ Moins de 6 000 Francs.....	80	20	100
▪ De 6 000 à 9 999 Francs.....	77	23	100
▪ De 10 000 à 14 999 Francs.....	77	23	100
▪ 15 000 à 19 999 Francs	69	31	100
▪ 20 000 Francs et plus	61	39	100
Ensemble des automobilistes qui renonceraient à leur voiture	73	27	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : Parmi les automobilistes prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution urbains, 85% des 70 ans et plus le feraient de leur plein gré, contre 73 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Les conclusions sont les mêmes quand l'analyse est effectuée en fonction du lieu de résidence (Tableau 30). Certes, dans le Nord, l'Est et le Centre-Est de la France, le renoncement se ferait plus qu'en moyenne sous la contrainte ; mais encore une fois, la majorité reste toujours, de loin, au volontariat.

Tableau 30
Le renoncement à la voiture, volontaire ou contraint, lors des hauts niveaux de pollution en ville

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86% du total des automobilistes –
(en %)

	Prêt à y renoncer de plein gré	Par obligation	Total (y compris ne sait pas)
Taille de l'agglomération de résidence			
• Moins de 2000 habitants	74	26	100
• 2.000 à 20.000 habitants	72	28	100
• 20.000 à 100.000 habitants.....	67	33	100
• 100.000 habitants et plus.....	75	25	100
• Paris et agglomération parisienne	72	28	100
Région de résidence			
• Région Parisienne	74	26	100
• Nord	68	32	100
• Est	66	34	100
• Bassin Parisien	73	27	100
• Ouest	73	27	100
• Sud Ouest.....	74	26	100
• Centre Est.....	69	31	100
• Méditerranée	79	21	100
Ensemble des automobilistes qui renonceraient à leur voiture.....	73	27	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

® *Le nombre d'individus prêts à renoncer volontairement à leur voiture s'est accru cette année*

L'année 2000 se caractérise donc par un double constat : d'une part, le nombre d'individus se déclarant prêts à renoncer à leur voiture lors des pics de pollution s'est stabilisé à un haut niveau (86 %) ; d'autre part, l'idée de se prêter, **volontairement**, à cet acte de renoncement temporaire s'est accru (+ 5 points parmi les gens concernés).

De fait, le nombre d'automobilistes admettant **d'eux-mêmes** l'idée de ne pas utiliser leur véhicule lors des pics de pollution en ville a globalement augmenté de 4 points en un an. Cette évolution positive a touché presque tous les groupes. Mais surtout, **le mouvement a été plus accentué dans les catégories jusque-là les plus récalcitrantes**

à **cette idée**. Ainsi, relève-t-on au Tableau 31, où tous les chiffres ont été ramenés à l'ensemble de la population des automobilistes, que :

- Dans les catégories l'an dernier les plus opposées à l'idée de renoncer à sa voiture volontairement, une **majorité** d'automobilistes admet maintenant cette idée de plein gré. Le taux s'est ainsi accru en un an de 5 points chez les travailleurs indépendants, de 6 points chez les cadres supérieurs et chez les « gros rouleurs » et de 10 chez les Franciliens. Il a cependant plutôt légèrement reculé chez les ouvriers et dans la région Nord.
- Dans les groupes déjà en avance l'an dernier sur cette question (femmes au foyer, retraités, personnes âgées), la progression est moins nette. Encore faut-il noter cette année un net recul de cette acceptation volontaire dans la région Est et dans les agglomérations moyennes (20 000 à 100 000 habitants). Dans le premier cas (région Est), ce recul provient surtout d'une montée de l'idée que le renoncement à la voiture ne serait acceptée que sous la contrainte ; dans le second (agglomérations moyennes), il s'agit bien d'un recul de l'idée de l'abandon provisoire de sa voiture (*cf.* ci-dessus).

Ces quelques exceptions n'ont cependant pas empêché une montée globale du nombre d'automobilistes prêts à accepter de renoncer de leur plein gré à leur voiture, lors des pics de pollution : cette attitude est, en tout état de cause, maintenant majoritaire dans **toutes** les catégories socio-démographiques sans exception. On assiste donc plutôt, malgré quelques fluctuations limitées, à **une homogénéisation de cette opinion dans le corps social**.

Tableau 31

L'évolution 1999-2000 du pourcentage d'automobilistes prêts à renoncer volontairement à leur véhicule lors de pics de pollution

	(en %)		
	Début 1999	Début 2000	Evolution 1999-2000
Groupes où le taux était le plus faible en 1999			
• Effectue plus de 19 000 kms/an en voiture	47	53	+ 6
• Cadre supérieur	48	54	+ 6
• Travailleur indépendant	49	54	+ 5
• Profession intermédiaire	51	57	+ 6
• A de 25 à 39 ans	53	55	+ 2
• Ouvrier	54	53	- 1
• Habite Paris ou l'agglo. Parisienne	54	64	+10
• Habite la région Nord	55	52	- 3
• Ensemble des automobilistes.....	59	63	+ 4
Groupes où le taux était le plus élevé en 1999			
• A 70 ans et plus.....	81	81	=
• Retraité	77	80	+ 3
• Habite dans la région Est	70	54	- 16
• Reste au foyer	68	67	- 1
• Ne dispose d'aucun diplôme	68	70	+ 2
• Habite une agglo. de 20 000 à 100 000 hab.	66	55	- 11

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Au début 2000, 54 % des automobilistes cadres supérieurs se disent prêts à renoncer volontairement à leur voiture, contre 48 % l'an dernier (+ 6 points en un an).

1.2. Le premier moyen de substitution en cas de renoncement à la voiture : les transports en commun

Les automobilistes acceptant d'abandonner leur voiture lors des pics de pollution **utiliseraient le plus souvent les transports en commun** (37 %). Cette solution est donc plus répandue que celle consistant, soit à utiliser un vélo (22 %), soit à recourir à la marche à pied (21 %). Le « covoiturage » demeure finalement une solution assez rarement envisagée par nos concitoyens (8 %).

Tableau 32

Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % des automobilistes au début 2000 –

	Ensemble	(en %)	
		Dont : renoncerait à sa voiture	
		De plein gré	Contraint
. Les transports en commun.....	37	36	37
. Le vélo.....	22	21	24
. La marche à pied	21	24	13
. Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là.....	10	11	8
. Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins.....	8	6	15
. Autre.....	1	1	1
. Ne sait pas.....	0	1	-
Ensemble des répondants.....	100	100	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 15 % des automobilistes qui délaisseraient leur véhicule s'ils y étaient contraints, utiliseraient le covoiturage, contre 8 % dans l'ensemble de la population des automobilistes, contraints ou pas.

Que les automobilistes soient contraints d'abandonner leur voiture ou qu'ils le fassent de plein gré, dans un cas comme dans l'autre, ce sont d'abord les transports en commun qui seraient choisis comme palliatifs.

La marche à pied obtient les faveurs de 24 % des automobilistes qui abandonneraient **volontairement** leur véhicule. Dans ce cas, la marche à pied passe avant le vélo.

En revanche, le covoiturage est plutôt retenu par ceux qui ne se passeraient de leur véhicule **que contraints, signe de leur difficulté à se passer d'une voiture.**

L'analyse par catégories socio-démographiques met en évidence que quelques modes de substitution sont privilégiés par certains groupes (Tableau 33). Il reste que **dans toutes les catégories sauf les ouvriers**, ce sont les transports en commun qui occupent la première place :

- L'utilisation des **transports en commun** est plus fréquemment évoquée par les jeunes, les titulaires du bac ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur, les cadres, les employés et les individus dont les revenus dépassent 20 000 francs/mois. En d'autres termes, il s'agit là d'une solution prépondérante dans les milieux plutôt aisés.
- Les hommes et les moins de 40 ans utiliseraient plus souvent leur **vélo**. Ce mode de déplacement nécessite, bien entendu, une certaine condition physique. Par ailleurs, les titulaires du Bepc et ceux gagnant entre 10 000 et 15 000 francs par mois recourraient plus souvent à cette alternative. **Quant aux ouvriers, le vélo est leur principal mode de déplacement alternatif.**
- La **marche à pied** apparaît comme une option choisie plutôt par les femmes, notamment quand elles restent au foyer, et les retraités. On peut penser que ces déplacements – qui pour certains ne sont pas liés à l'activité professionnelle – ne subissent pas de contraintes horaires fortes.
- Enfin, 18 % des inactifs, et surtout 23 % des retraités, déclarent que s'ils abandonnaient leur véhicule, ils choisiraient de **ne pas se déplacer les jours de forte pollution**. Cette possibilité est évidemment offerte aux catégories dont l'emploi du temps n'est pas soumis à des contraintes professionnelles.

Tableau 33

Solution adoptée en cas de renoncement à la voiture en cas de haut niveau de pollution atmosphérique en ville.

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % des automobilistes au début 2000 –

(en %)

	Transports en commun	Vélo	Marche à pied	Pas de déplacement	Co-voiturage	Total (y compris ne sait pas)
Sexe						
• Homme.....	34	27	19	9	8	100
• Femme.....	39	17	24	11	9	100
Age						
• Moins de 25 ans.....	44	28	(13)	(5)	(10)	100
• 25-39 ans.....	37	25	22	5	10	100
• 40-59 ans.....	37	20	23	7	10	100
• 60-69 ans.....	33	18	22	24	(2)	100
• 70 ans et plus.....	30	(15)	21	31	(3)	100
Diplôme						
• Aucun diplôme (ou Cep).....	28	19	25	20	(7)	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	33	25	21	10	7	100
• Bac, niveau bac.....	41	20	22	(6)	11	100
• Diplôme du supérieur.....	45	20	18	7	9	100
Profession exercée						
• Indépendant (1).....	28	26	20	(14)	(7)	100
• Cadre supérieur.....	45	(20)	21	(3)	(11)	100
• Profession intermédiaire.....	46	18	18	(2)	13	100
• Employé.....	40	23	22	(7)	(7)	100
• Ouvrier.....	25	31	22	(6)	13	100
• Reste au foyer.....	41	15	23	(14)	(6)	100
• Retraité.....	32	18	25	23	(2)	100
• Autre inactif (étudiant).....	45	(28)	(10)	(4)	(12)	100
Revenu mensuel du foyer						
• Moins de 6 000 Francs.....	34	22	24	(13)	(5)	100
• De 6 000 à 9 999 Francs.....	39	19	22	9	10	100
• De 10 000 à 14 999 Francs.....	32	26	25	9	(7)	100
• De 15 000 à 19 999 Francs.....	37	24	21	10	(8)	100
• 20 000 Francs et plus.....	48	15	16	(9)	(10)	100
Ensemble des automobilistes.....	37	22	21	10	8	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Chiffres entre parenthèses : effectifs faibles.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

® *Les solutions de remplacement sont largement déterminées par le lieu de résidence*

La disponibilité des différents moyens de transports, publics notamment, n'est évidemment pas la même en tout point du territoire.

Les solutions adoptées pour remplacer la voiture individuelle dépendent donc sensiblement de la région de résidence, de la taille d'agglomération et de la zone où se situe l'habitation (Tableau 34) :

- Les **transports en commun** constituent le mode de substitution privilégié des automobilistes habitant de grands centres urbains. C'est donc le moyen alternatif le plus adapté en banlieue, dans les grandes villes et plus encore dans la région parisienne : 64 % des Franciliens se rabattraient sur les transports publics (contre 37 % en moyenne). La solution de remplacement envisagée est évidemment largement contrainte par les moyens disponibles ou plus exactement, quand il y a présence de transports publics, on les utilise prioritairement.
- Le **vélo** obtient les faveurs des habitants du Centre Est, du Sud-Ouest et quand on habite une zone d'habitat dispersé.
- La **marche à pied** est surtout évoquée par les habitants des centres-villes, mais aussi des agglomérations petites et moyennes (2 000 à 100 000 habitants). Cette possibilité paraît plus souvent envisagée dans les régions Nord, Ouest et Méditerranée.
- Enfin, le **fait de ne pas se déplacer** est la solution à laquelle on songe davantage dans les communes rurales, où les transports en commun sont peu développés. C'est aussi dans ces zones qu'on envisage le plus de choisir le **covoiturage**. Mais ces deux solutions, rappelons le, sont minoritaires.

Tableau 34

Solution adoptée en cas de renoncement à la voiture en cas de haut niveau de pollution atmosphérique en ville

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % des automobilistes au début 2000 –
(en %)

	Transports en commun	Vélo	Marche à pied	Pas de déplacement	Co-voiturage	Total (y compris ne sait pas)
Zone où se trouve l'habitation						
• En centre ville ou en ville	37	22	28	7	5	100
• A la périphérie, en banlieue	45	20	19	(5)	8	100
• Dans un bourg ou un village	32	22	17	16	11	100
• Dans un hameau, une zone d'habitat dispersé.....	26	29	(8)	(19)	(14)	100
Région de résidence						
• Région Parisienne	61	15	12	(5)	(6)	100
• Nord.....	(19)	(21)	35	(11)	(13)	100
• Est.....	39	21	(18)	(14)	(8)	100
• Bassin Parisien.....	29	18	23	15	12	100
• Ouest.....	30	23	25	12	(8)	100
• Sud Ouest.....	32	27	18	(11)	(9)	100
• Centre Est	39	32	20	(2)	(7)	100
• Méditerranée.....	33	22	26	(12)	(4)	100
Taille de l'agglomération						
• Moins de 2 000 habitants	28	23	16	16	14	100
• 2 000 à 20 000 habitants	28	25	26	10	10	100
• 20 000 à 100 000 habitants	27	24	38	(8)	(2)	100
• 100 000 habitants et plus	43	23	21	7	(5)	100
• Paris et agglomération parisienne	64	13	(12)	(5)	(5)	100
Ensemble des automobilistes	37	22	21	10	8	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Chiffres entre parenthèses : effectifs faibles.

® **La hiérarchie des moyens de substitution a peu varié depuis quatre ans**

Depuis que la question est posée (début 1996), la hiérarchie des modes de transports alternatifs à la voiture a peu varié (Tableau 35). On peut, en particulier, noter que :

- **La préférence pour les transports en commun a toujours été en tête** : selon les années, elle a toujours rassemblé entre 35 et 39 % des voix. Le plus frappant est que ce chiffre n'est pas vraiment en nette hausse, alors que, depuis 1996, quelques expériences locales de renoncement à la voiture individuelle auraient pu contribuer à une telle augmentation.

- Le seul mouvement significatif semble être le **recul du recours au vélo** (27 % des voix il y a quatre ans, 22 % aujourd'hui). Solution alternative classée, sans conteste, en 2^{ème} place il y a quatre ans, elle est maintenant au coude à coude avec **la marche à pied**, citée invariablement par un cinquième des automobilistes depuis 1996.
- Enfn, l'idée de recourir au **covoiturage** ne semble pas se développer, tandis qu'on décèle un léger mouvement à la hausse de **l'idée de ne pas du tout se déplacer les jours concernés** (+3 points depuis 1996).

Tableau 35

Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 86 % du total des automobilistes, au début 2000 –

(en %)

<i>(Classement par ordre décroissant des réponses de 2000)</i>	Début 1996 (A)	Juin 1997 (B)	Juin 1998 (C)	Début 1999 (D)	Début 2000 (E)	Evolution 1996-2000 (E)-(A)
. Les transports en commun	35	35	36	39	37	+ 2
. Le vélo	27	26	26	23	22	- 5
. La marche à pied.....	21	22	20	19	21	=
. Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là.....	7	6	8	8	10	+ 3
. Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins.....	8	10	8	10	8	=
. Autre	1	2	2	1	1	=
. <i>Ne sait pas</i>	-	-	1	-	-	
Ensemble des répondants.....	100	100	100	100	100	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Néanmoins, même si la hiérarchie des moyens de transports substitutifs n'a que peu évolué globalement entre 1996 et 2000, quelques mouvements méritent d'être signalés :

- L'attrait pour **les transports en commun** a surtout augmenté, ces quatre dernières années, chez les cadres supérieurs (+ 9 points), chez les employés (+ 8 points), chez les femmes au foyer (+ 8 points) et chez les moins de 25 ans (+ 10 points). Il a même augmenté de 13 points **chez les Franciliens**. A l'inverse, il a reculé de 9 points chez les retraités.

- Le choix du **vélo** est en net recul chez les cadres et les employés (- 10 points), chez les titulaires de revenus élevés (- 10 points) et chez les Franciliens (- 11 points) ou dans la région Ouest (- 12 points). Il a aussi reculé de 7 points chez les ouvriers. Mais à vrai dire, ce mouvement de recul du recours au vélo se retrouve dans toutes les catégories, sauf dans la région Centre-Est.

1.3. Un peu plus de deux automobilistes sur dix ont effectivement délaissé leur véhicule, l'an dernier, au profit des transports en commun

Les déclarations d'intention, du type de celles évoquées dans la section précédente, méritent bien entendu d'être relativisées. Une autre question de l'enquête permet de le faire : on y mesure le nombre d'automobilistes qui, au cours des 12 derniers mois, disent avoir délibérément renoncé à leur voiture au profit des transports collectifs, et ce, pour préserver l'environnement. Les taux atteints sont alors nettement inférieurs à ceux évoqués précédemment.

Ainsi, environ un automobiliste sur quatre (23 % exactement) déclare avoir fait, l'an dernier, au moins une fois le sacrifice de son véhicule au profit des transports en commun : 12 % l'ont fait régulièrement, 11 % de façon plus occasionnelle.

Il semblerait que le nombre « d'occasionnels » de ce renoncement (ils l'ont fait « rarement ») ait légèrement diminué cette année (Tableau 36).

Tableau 36

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, vous-même, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population au début 2000 –

	<i>(en %)</i>							
	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Juin 1997	Début 1998	Juin 1998	Début 1999	Début 2000
.. Régulièrement.....	11,3	11,3	14,0	13,6	14,0	13,8	12,8	12,1
.. Rarement	11,1	12,1	15,0	10,2	12,9	8,6	13,1	10,6
.. Jamais	77,6	76,6	71,0	76,2	73,1	77,6	72,7	76,7
.. <i>Ne sait pas</i>	-	-	-	-	-	-	1,4	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC – ADEME - IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Bien sur, on peut être tenté de comparer les **intentions** exprimées dans la question précédente (86 % des automobilistes déclarent qu'ils renonceraient à leur voiture les jours de forte pollution en ville) et **le passage à l'acte** (23 % d'utilisation délibérée des transports en commun). Néanmoins, il faut rappeler que la première interrogation sur les intentions ne concerne que **certains jours précis**, où apparaît un pic de pollution, et **certains lieux** (pollution urbaine). La seconde concerne des pratiques spontanées ; d'autre part, le motif de renoncement proposé dans la seconde interrogation se réfère à la formulation très générale de « préservation de l'environnement » et elle concerne autant le choix délibéré des transports en commun que l'abandon de la voiture. Il reste que l'écart mis en évidence est révélateur : 32 %, au total, des automobilistes sont prêts à renoncer à leur voiture les jours de pic de pollution et à le faire au profit des transports en commun. 23 % l'ont effectivement fait l'an dernier.

® *Les pratiques de renoncement dépendent du lieu de résidence et de la fréquence d'utilisation habituelle de la voiture*

Recourir délibérément, dans un but écologique, aux transports en commun plutôt qu'à sa voiture dépend de **deux critères principaux** :

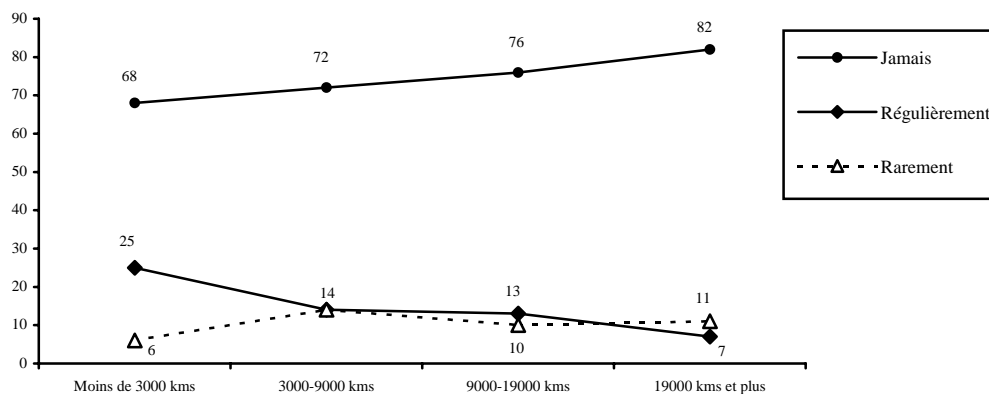
- **Les habitudes et l'attachement que chacun a envers la voiture individuelle.** De fait, plus on parcourt habituellement de kilomètres, moins on est prêt à abandonner son véhicule et à recourir délibérément aux transports publics. Il y a ici près de 13 points d'écart entre « petits » et « gros » rouleurs : 18 % des automobilistes effectuant en moyenne plus de 19 000 kms annuels ont, au moins une fois dans l'année, renoncé à leur voiture, contre 31 % de ceux qui parcourent moins de 3 000 kilomètres (Graphique 7).

Graphique 7

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, selon le nombre de kilomètres annuels parcourus.

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

(en %)



Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

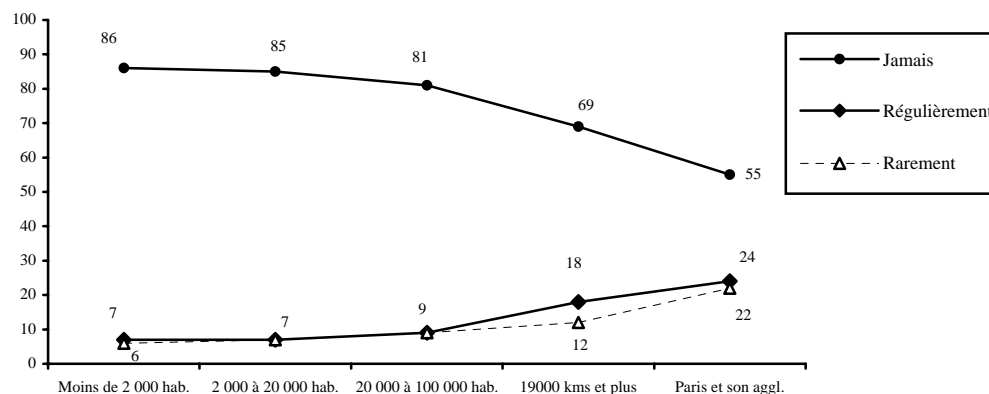
- **D'autre part, la disponibilité locale des transports en commun.** Comme celle-ci est bien meilleure dans les plus grosses agglomérations, on observe que le recours délibéré aux transports en commun, de préférence à la voiture, a concerné, l'an dernier, au moins 46 % des Franciliens et 30 % des habitants de grosses agglomérations provinciales, contre seulement 13 % des habitants de communes rurales (Graphique 8).

Graphique 8

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, selon la taille de l'agglomération.

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

(en %)



Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Bien entendu, l'utilisation délibérée des transports en commun n'a aussi touché, pour les mêmes raisons, que 8 % des habitants de hameaux ou de zones d'habitat dispersé, contre 27 à 28 % des habitants de centres-villes ou de banlieue (Tableau 37). Mais il est vrai que le risque de pollution atmosphérique, conduisant à l'abandon éventuel de son véhicule, est bien plus élevé en zone urbaine qu'en zone rurale.

Remarquons enfin que les habitants des régions Nord, Est, Ouest et du Bassin Parisien avouent, plus qu'en moyenne, n'avoir jamais, l'an dernier, utilisé les transports en commun en remplacement de leur voiture.

Tableau 37

L'utilisation délibérée des transports en commun plutôt que de la voiture, selon le lieu de résidence.

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

	Régulièrement	Rarement	Jamais	Total
				(en %)
Région de résidence				
• Région Parisienne	23	20	57	100
• Nord	8	6	85	100
• Est	4	14	82	100
• Bassin Parisien	6	9	85	100
• Ouest	6	8	86	100
• Sud Ouest	15	6	78	100
• Centre Est	16	10	73	100
• Méditerranée	18	10	71	100
Zone où se trouve l'habitation				
• En centre ville ou en ville	17	11	72	100
• A la périphérie, en banlieue	13	14	72	100
• Dans un bourg ou un village	7	9	83	100
• Dans un hameau, une zone d'habitat dispersé	4	4	92	100
Ensemble des automobilistes	12	11	77	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Ce sont, pour beaucoup, **ces effets de localisation** qui expliquent les variations socio-démographiques que l'on observe sur cette question : l'utilisation délibérée des transports en commun est un peu plus forte dans les milieux plutôt aisés, c'est-à-dire chez les cadres moyens et supérieurs, les diplômés et les personnes gagnant plus de 20 000 francs mensuels (Tableau 38). Ces personnes résident en effet plus souvent dans les grandes villes. Mais il est vrai que c'est dans ces catégories sociales que se « recrutent » aussi les personnes les plus sensibles à l'environnement.

Tableau 38

**L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture,
selon quelques critères socio-démographiques**

(Début 2000)

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population -

	Régulièrement	Rarement	Jamais	Total (y compris ne sait pas)
<i>(en %)</i>				
Sexe				
· Homme	10	9	79	100
· Femme	14	12	74	100
Age				
· Moins de 25 ans.....	14	12	73	100
· 25-39 ans	12	11	77	100
· 40-59 ans	11	10	79	100
· 60-69 ans	18	9	73	100
· 70 ans et plus	12	10	77	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	10	10	80	100
· Bepc, technique (inf. au bac).....	8	9	82	100
· Bac, niveau bac	15	9	75	100
· Diplôme du supérieur	19	16	64	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	2	5	91	100
· Cadre supérieur.....	18	14	66	100
· Profession intermédiaire.....	17	14	69	100
· Employé	11	10	78	100
· Ouvrier	8	9	82	100
· Reste au foyer.....	12	12	77	100
· Retraité	14	9	77	100
· Autre inactif (étudiant)	18	17	65	100
Situation professionnelle				
· Actif occupé.....	11	10	78	100
· Inactif.....	14	11	75	100
· Chômeur	13	14	72	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 6 000 Francs.	12	11	76	100
· De 6 000 à 9 999 Francs.	10	11	78	100
· De 10 000 à 14 999 Francs.....	11	11	77	100
· De 15 000 à 19 999 Francs.....	14	8	78	100
· 20 000 Francs et plus.....	15	13	72	100
Ensemble des automobilistes.....	12	11	77	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 91 % des indépendants n'ont, l'an dernier, jamais délibérément utilisé les transports en commun dans leurs déplacements de tous les jours, plutôt que leur voiture, dans le but de préserver l'environnement (alors que c'est le cas de 77 % des automobilistes en moyenne).

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

® **Renoncer à sa voiture : une sensibilité plus grande à la pollution atmosphérique et à la défense de l'environnement**

Si les attitudes dépendent, sur ce sujet, des infrastructures locales, elles ne sont pas non plus sans lien avec la sensibilité affichée à l'égard de la défense de l'environnement ou à l'égard des risques associés à la pollution de l'air. Nous ne disposons pas d'informations précises pour évaluer l'incidence directe de la pollution atmosphérique sur ces pratiques. Mais on constate que **les automobilistes qui ont déjà ressenti des gênes liées à cette pollution** sont plus nombreux à avoir l'an dernier eu délibérément recours (régulièrement ou occasionnellement) aux transports en commun (Tableau 39).

Tableau 39

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, selon que l'on a déjà subi ou pas des gênes liées à la pollution de l'air

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population –

A, l'an dernier, utilisé des transports en commun de préférence à la voiture :	Ensemble	Dont : a déjà subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution de l'air ?	
		Oui	Non
▪ Régulièrement	12	18	9
▪ Rarement	11	14	9
▪ Jamais	77	67	81
▪ Ne sait pas	1	1	1
Ensemble des automobilistes	100	100	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 18 % des automobilistes qui ont déjà ressenti des gênes liées à la pollution ont, au cours des 12 derniers mois, pour leurs déplacements de tous les jours, régulièrement et délibérément utilisé les transports en commun plutôt que leur voiture dans le but de préserver l'environnement, contre 12 % des automobilistes en moyenne.

Certes, on retrouve ici, en partie, les effets de localisation déjà évoqués (on subit davantage les gênes liées à la pollution de l'air dans les grandes agglomérations). Mais on observe aussi que ceux qui n'ont jamais acheté, l'an dernier, de produits issus de l'agriculture biologique, ou ceux qui n'ont pas non plus acheté, dans les six derniers mois, de produits verts non alimentaires sont plus nombreux à ne pas s'être prêtés l'an dernier à l'utilisation délibérée des transports en commun (82 % ne l'ont pas fait, contre 77 % en moyenne). Autrement dit, cette question, et l'abandon provisoire de la voiture, ne sont pas sans lien avec la sensibilité écologique de chacun.

® *Des évolutions par à-coups*

Enfin, l'an dernier, nous avons noté sur ce sujet une double évolution (Tableau 40) :

- * Un « essoufflement » de cette pratique dans les groupes qui, jusqu'à lors, y étaient les plus enclins (cadres, titulaires de hauts revenus, diplômés). Les pratiques sont, dans ces catégories, reparties à la hausse, mais sans complètement rattraper la baisse de l'an dernier.
- * Une diffusion de cette pratique chez les petits conducteurs, les gens âgés et les non-diplômés. C'est précisément dans ces groupes que l'on enregistre cette année un certain recul.

C'est probablement ce double mouvement « d'aller-retour », assez étonnant, qui explique que les attitudes sur ces sujets ont finalement globalement peu évolué ces dernières années.

Tableau 40

Le pourcentage d'individus ayant régulièrement renoncé à leur véhicule au profit des transports en commun

– Evolution 1998-2000 dans les catégories qui ont le plus bougé entre 1998 et 1999 –

	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Evolution 1999-2000
<i>Catégories ayant évolué positivement entre 1998 et 1999</i>				
. Effectue moins de 3 000 kms annuels	19	29	25	- 4
. Est âgé de 70 ans et plus.....	12	19	12	- 7
. Non-diplômé.....	9	14	10	- 4
. Femme au foyer	11	15	12	- 3
. Employé	10	14	11	- 3
Ensemble de la population.....	14	13	12	- 1
<i>Catégories ayant évolué négativement entre 1998 et 1999</i>				
. Dispose de plus de 20 000 F/mois	19	13	15	+ 2
. Est âgé de 60 à 69 ans.....	17	11	18	+ 7
. Diplômé du supérieur	22	15	19	+ 4
. Profession intermédiaire	19	11	17	+ 6
. Cadre supérieur.....	24	15	18	+ 3

Source : CREDOC – IFEN - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Section 2 Les principales attitudes des automobilistes face à la pollution atmosphérique

Depuis l'insertion de ce thème dans l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » (début 1996), il est possible de combiner les deux questions analysées : recours délibéré aux transports en commun, en remplacement de la voiture, afin de préserver l'environnement ; renoncement éventuel à sa voiture les jours de haut niveau de pollution atmosphérique en ville. L'indicateur qui en résulte permet de mesurer l'adéquation entre les discours et les faits. Il conduit à dégager **trois groupes d'automobilistes** (Tableau 41) :

- **Ceux qui expriment de « bonnes intentions »** : cette attitude regroupe la grande majorité des conducteurs (65 %). Ceux-ci se déclarent prêts à laisser leur voiture au garage, lors des pics urbains de pollution, mais ils n'ont jamais, au cours de l'année, délibérément utilisé les transports en commun à la place de leur véhicule individuel, afin de préserver l'environnement.
- **Ceux qui apparaissent les plus « impliqués »** : ils regroupent 21 % des automobilistes. Ces derniers se disent prêts à utiliser les transports en commun lorsqu'en ville, le taux de pollution est très élevé. Et d'ailleurs ils ont eux-mêmes, au cours des 12 derniers mois, eu recours délibérément aux transports publics plutôt qu'à leur voiture. Les effectifs de ce groupe se sont légèrement effrités cette année (- 4 points).
- Enfin, le dernier groupe est constitué des conducteurs qui n'ont pas délaissé leur voiture au profit des transports en commun au cours de l'année, et qui ne sont pas prêts à abandonner leur voiture en cas de hauts niveaux de pollution en ville (12 % des automobilistes). Le nombre de ces « **réfractaires** » s'est stabilisé entre 1999 et 2000.

Tableau 41**Attitudes concernant la voiture et l'environnement**

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population, début 2000 -

	(en %)					
	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Evolution 1999-2000
Se dit prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution mais n'a jamais, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement	61	65	58	63	65	+2
Se dit prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution et a, depuis un an, au moins une fois utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement	22	23	21	25	21	-4
N'est pas prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution et n'a d'ailleurs jamais, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement ...	15	12	17	11	12	+1
Autre	2	1	3	1	2	+1
Total des automobilistes	100	100	100	100	100	

Source : CREDOC-IFEN-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Dans **tous** les groupes de la population, sans exception, **ce sont les « bonnes intentions » qui dominant**. Il apparaît toutefois certaines variations socio-démographiques (Tableau 42) :

- Dans le groupe majoritaire, celui des automobilistes aux « **bonnes intentions** », on observe que les habitants des agglomérations comptant moins de 100 000 habitants sont sur-représentés. Ainsi, 72 % des habitants de communes rurales adoptent cette attitude, contre 65 % en moyenne. Celle-ci est également particulièrement répandue dans le Bassin Parisien (76 %), l'Ouest (73 %) et le Sud Ouest (72 %). Cette attitude est particulièrement marquée chez les retraités et les septuagénaires, mais aussi chez les travailleurs indépendants.
- Ce sont surtout les Franciliens (43 %), les habitants des grosses agglomérations provinciales (30 %) qui sont les plus « **impliqués** ». On y trouve également les personnes moins « dépendantes » de l'automobile, celles qui parcourent moins de 9 000 kilomètres par an. Les « **impliqués** » sont plutôt issus de milieux favorisés (cadres, diplômés). En marge de ces principales tendances, on trouve ici plus de femmes qu'en moyenne, plus de jeunes (moins de 25 ans), mais aussi plus de sexagénaires.

- Enfin, chez les « **réfractaires** », on retrouve sur-représentés : les ouvriers (19 %), les indépendants (21 %) et les « gros rouleurs » (18 %). D'ailleurs, chez ces derniers, on rencontre plus de « **réfractaires** » que d'« **impliqués** ».

Le refus de délaissier sa voiture est également plus sensible dans le Nord, l'Est et en Méditerranée. En outre, 15 % des 25-39 ans affichent cette opinion.

Tableau 42

Attitudes concernant la voiture et l'environnement, selon les principales caractéristiques socio-démographiques (début 2000)

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population -

	« Bonnes intentions »	« Impliqués »	« Réfractaires »	Total (y compris autres)
<i>(en %)</i>				
Sexe				
• Homme	66	18	14	100
• Femme	64	25	9	100
Age				
• Moins de 25 ans.....	65	25	9	100
• 25-39 ans	62	20	15	100
• 40-59 ans	66	20	13	100
• 60-69 ans	66	26	7	100
• 70 ans et plus	72	23	5	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep)	67	18	13	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	68	15	15	100
• Bac, niveau bac.....	67	22	9	100
• Diplôme du supérieur	57	35	7	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	72	7	21	100
• Cadre supérieur.....	56	31	11	100
• Profession intermédiaire	57	30	12	100
• Employé	68	20	11	100
• Ouvrier	64	14	19	100
• Reste au foyer.....	66	22	11	100
• Retraité	71	22	6	100
• Autre inactif (étudiant)	62	32	2	100
Situation professionnelle				
• Actifs occupés.....	64	19	15	100
• Inactifs	69	23	7	100
• Chômeurs.....	58	27	15	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.	62	23	14	100
• De 6 000 à 9 999 Francs.	66	20	13	100
• De 10 000 à 14 999 Francs	66	21	12	100
• De 15 000 à 19 999 Francs.	66	20	12	100
• 20 000 Francs et plus.....	63	26	9	100

.../...

Tableau 42 (suite)

Attitudes concernant la voiture et l'environnement, selon les principales caractéristiques socio-démographiques (début 2000)

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population -

	« Bonnes intentions »	« Impliqués »	« Réfractaires »	Total (y compris autres)
<i>(en %)</i>				
Taille de l'agglomération de résidence				
• Moins de 2 000 habitants.....	72	12	14	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	75	14	11	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	68	14	14	100
• 100 000 habitants et plus.....	57	30	12	100
• Paris et agglomération parisienne.....	48	43	7	100
Région				
• Région Parisienne.....	50	40	7	100
• Nord.....	63	13	23	100
• Est.....	65	18	16	100
• Bassin Parisien.....	76	14	9	100
• Ouest.....	73	14	13	100
• Sud Ouest.....	72	20	7	100
• Centre Est.....	60	23	13	100
• Méditerranée.....	56	26	16	100
Nombre de kilomètres annuels en voiture				
• Moins de 3.000 kilomètres.....	63	31	6	100
• De 3.000 à 9.000 kilomètres.....	63	27	9	100
• De 9.000 à 19.000 kilomètres.....	67	22	10	100
• 19.000 kilomètres et plus.....	64	16	18	100
Ensemble des automobilistes.....	65	21	12	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Enfin, on retrouve ici le constat précédent : **les attitudes adoptées à l'égard de la voiture sont influencées par l'opinion que chacun se fait des risques de la pollution atmosphérique.** En croisant l'indicateur que nous venons d'élaborer avec la typologie réalisée en fin du chapitre précédent, nous en dégageons quatre conclusions (Tableau 43) :

- Les « **victimes** » de la pollution atmosphérique sont plus « **impliquées** » dans l'abandon éventuel de leur véhicule : 28 %, contre 21 % en moyenne. Subir les effets néfastes de la pollution atmosphérique conduit donc à davantage s'impliquer pour la combattre, notamment en renonçant temporairement à sa voiture. Cette attitude est, il est vrai, facilitée par les infrastructures : on l'a vu, les « **victimes** » résident plus fréquemment dans les zones fortement urbanisées – notamment dans l'agglomération parisienne –, qui sont mieux desservies par les transports en commun.

- Élément nouveau de cette année, les « **confiants** » semblent maintenant davantage s’impliquer dans l’abandon de leur voiture. Confiants dans l’action des pouvoirs publics, ils ont entendu leur message de renoncer, quand il le faut, au véhicule personnel.
- Au contraire, les « **anxieux** » ont une attitude assez différente : les trois quarts d’entre eux se disent prêts à utiliser les transports publics, sans s’y être prêtés au cours de l’année. Ce sont surtout leurs « bonnes intentions » qui dominent (74 %, contre 65 % en moyenne). Leur « anxiété » n’est peut-être pas encore assez aiguë..., ou les transports en commun dont ils disposent sont peut-être insuffisants !
- Enfin, ce sont les « **insatisfaits** » de l’information relative à la pollution de l’air qui sont le plus souvent « **réfractaires** » à l’idée de devoir se passer de leur voiture : 19 % refuseraient de souscrire à cette mesure, contre 12 % en moyenne. Leur insatisfaction repose donc peut-être sur le sentiment qu’on « exagère » les risques réels de la pollution atmosphérique.

Tableau 43

**Perception de la pollution atmosphérique et attitude des automobilistes
à l’égard de l’abandon de leur véhicule (début 2000)**

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 70 % de la population -

(en %)

Perception de la pollution atmosphérique :	Attitude à l’égard de l’abandon du véhicule :			Total (y compris autres)
	« Impliqués »	« Bonnes intentions »	« Réfractaires »	
• Les « Anxieux ».....	13	74	12	100
• Les « Victimes »	28	62	9	100
• Les « Insatisfaits de l’information »	15	65	19	100
• Les « Confiants »	31	61	7	100
Ensemble des automobilistes	21	65	12	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Chapitre 3 - Préservation de l'environnement et consommation

Renoncer ponctuellement à sa voiture en cas de pics de pollution constitue, certes, un type d'action individuelle très utile pour la protection de l'environnement, mais elle revêt encore, il faut bien le dire, un caractère exceptionnel.

D'autres gestes écologiques peuvent être effectués, cette fois au quotidien, et par chaque consommateur : il peut s'agir, par exemple, de l'achat de produits verts, d'éco-produits ou de participation au tri des déchets ménagers.

C'est donc à ces sujets que ce chapitre est consacré ; on y analyse les comportements et les opinions de nos concitoyens face à certains « produits verts » ou à la gestion des déchets :

- Une première section s'attache **aux informations fournies sur les éco-produits**. Celles-ci satisfont-elles les consommateurs ? Leur paraissent-elles suffisantes ? Claires ? Fondées scientifiquement ?
- Une deuxième section s'intéresse **aux « éco-labels » ou aux marques vertes** apposées sur les « éco-produits ». Les consommateurs les identifient-ils convenablement ?
- Une troisième section s'attache ponctuellement à un comportement effectif de consommation écologique : **l'achat de produits non alimentaires respectueux de l'environnement**.
- Enfin, la quatrième section est consacrée à **la gestion des déchets**. Pour limiter la quantité des déchets produits et favoriser le recyclage, les consommateurs sont-ils prêts à modifier certaines de leurs pratiques ?

Section 1 L'information sur les éco-produits suscite de profondes interrogations

Acheter des produits « verts » constitue donc aujourd'hui un mode d'action, parmi d'autres, que les personnes soucieuses de préserver l'environnement peuvent de plus en plus utiliser. Il reste qu'une bonne partie de la population s'interroge sur les informations disponibles sur ces produits (Tableau 44) :

- D'abord, 71 % des Français considèrent que l'information fournie est insuffisante. Ce chiffre s'est encore accru de quatre points cette année.
- Ensuite, presque les deux tiers de nos concitoyens (64 %) estiment cette information peu claire. Le chiffre est du même ordre de grandeur que l'an dernier.
- Enfin, 50 % des enquêtés mettent en doute les fondements scientifiques de cette information. Ce taux a également augmenté de six points entre 1999 et 2000.

Ces trois indicateurs témoignent donc que les Français sont insatisfaits des informations délivrées sur les éco-produits, aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif. La dégradation de l'image de l'information fournie, constatée l'an dernier, se confirme donc largement.

Tableau 44

Nous allons parler des produits qui sont considérés comme respectant mieux l'environnement (« les produits verts »)*. Pensez-vous que l'information sur ces produits est...

(en %)

	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Juin 1997 (C)	Début 1999 (D)	Début 2000 (E)	Evolution 1999-2000 (E) - (D)
Suffisante ?						
. Oui	26,3	29,2	26,0	26,1	25,0	- 1,1
. Non	65,9	62,8	64,1	67,4	71,0	+ 3,6
. Ne sait pas	7,8	8,0	9,9	6,5	4,0	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
(Compréhensible) Claire ** ?						
. Oui	53,1	56,9	33,8	29,6	31,7	+ 2,1
. Non	37,0	30,3	53,9	64,5	63,7	- 0,8
. Ne sait pas	9,9	12,8	12,3	6,0	4,7	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Scientifiquement fondée ?						
. Oui	32,7	36,6	35,8	36,9	40,1	+ 3,2
. Non	39,8	31,1	32,3	43,3	49,7	+ 6,4
. Ne sait pas	27,5	32,3	31,9	19,8	10,2	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* En 1995, 1996 et 1997, l'en-tête de la question était légèrement différent : « On vend aujourd'hui des produits dont une des qualités annoncées est de mieux respecter l'environnement (produits verts) ... »

** En 1995 et en 1996, il était demandé si l'information sur les produits verts était « compréhensible ». Depuis 1997, c'est le terme « claire » qui a été utilisé.

1.1. Une information insuffisante

Presque les trois quarts (71 %) de nos concitoyens estiment donc que les informations fournies sur les produits verts sont insuffisantes. La progression a été de 7 points depuis juin 1997. Jamais, d'ailleurs, ce taux n'avait été aussi élevé depuis que la question est posée (début 1995, cf. Tableau 44).

Le plus frappant est que **quasiment tous les groupes socio-démographiques** partagent ce jugement dans les mêmes proportions (Tableau 45). Certes, on peut déceler un effet du niveau de formation : plus on est diplômé, plus on juge l'information fournie sur les éco-produits insuffisante (le taux passe de 66 % chez les non-diplômés à 78 % chez les diplômés du supérieur).

Mais les écarts sont finalement faibles : le sentiment d'insuffisance de l'information est le « moins » diffusé chez les Franciliens (62 % d'entre eux le partagent cependant), et il l'est le plus chez les cadres supérieurs (82 %). A vrai dire, l'écart entre catégories extrêmes est ici de 20 points, alors qu'il était de 35 points en juin 1997.

Au total, le mécontentement à propos de la quantité d'informations fournies sur les produits verts s'est accru dans les groupes qui, jusque-là, étaient peu concernés, souvent des non-consommateurs.

Tableau 45

**Opinions sur la quantité d'informations diffusées sur les produits verts,
selon quelques catégories socio-démographiques**

(en %)

	Suffisante	Insuffisante	Ne sait pas	Total
Sexe				
▪ Homme	24	71	5	100
▪ Femme	26	71	3	100
Age				
▪ Moins de 25 ans	23	74	3	100
▪ 25-39 ans.....	26	71	3	100
▪ 40-59 ans.....	24	73	3	100
▪ 60-69 ans.....	27	67	6	100
▪ 70 ans et plus	26	65	9	100
Diplôme				
▪ Aucun diplôme (ou Cep).....	28	66	6	100
▪ Bepc, technique (inf. au bac)	27	70	4	100
▪ Bac, niveau bac	22	75	3	100
▪ Diplôme du supérieur.....	19	78	3	100
Profession exercée				
▪ Indépendant (1).....	20	78	2	100
▪ Cadre supérieur	16	82	3	100
▪ Profession intermédiaire	19	76	4	100
▪ Employé.....	25	72	3	100
▪ Ouvrier.....	28	69	3	100
▪ Reste au foyer	31	64	4	100
▪ Retraité.....	26	68	6	100
▪ Autre inactif (étudiant).....	25	73	2	100
Revenu mensuel du foyer				
▪ Moins de 6 000 Francs.....	24	71	5	100
▪ De 6 000 à 9 999 Francs.	27	69	3	100
▪ De 10 000 à 14 999 Francs	23	73	3	100
▪ De 15 000 à 19 999 Francs.	26	72	2	100
▪ 20 000 Francs et plus	23	73	4	100
Taille de l'agglomération				
▪ Moins de 2 000 habitants	23	72	5	100
▪ 2 000 à 20 000 habitants	20	76	4	100
▪ 20 000 à 100 000 habitants	25	72	4	100
▪ 100 000 habitants et plus.....	25	72	3	100
▪ Paris et agglomération parisienne	34	62	5	100
Ensemble.....	25	71	4	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 2000.

Exemple de lecture : 78 % des diplômés de l'enseignement supérieur estiment que l'information sur les produits verts est insuffisante, contre 71 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Ce mouvement critique était déjà apparu l'an dernier. Il a continué à se propager. Ainsi, l'enquête permet de connaître les individus qui ont, dans les six derniers mois, acheté des « produits verts » non alimentaires⁷. On peut, à partir de cette donnée, classer les catégories socio-démographiques en deux groupes :

- **Les « gros consommateurs »** actuels de produits verts : il s'agit de catégories où la proportion des consommateurs de tels produits est nettement supérieure à la moyenne (plus de 50 % en ont consommé dans les six derniers mois, contre 38 % en moyenne). On trouve ici les cadres supérieurs, les diplômés du supérieur et les bénéficiaires de revenus élevés.
- **Les « petits consommateurs »** actuels (moins de 30 % de consommateurs) : cela concerne les personnes de 70 ans et plus, les non-diplômés et les bas revenus. On peut y rajouter **les consommateurs « moyens »** (consommation du même ordre que la moyenne), au sein duquel on sélectionne les travailleurs indépendants, les femmes au foyer, les 25-39 ans ou les habitants de communes rurales (38 à 42 % de consommateurs).

Les résultats figurant au Tableau 46 sont très nets : **le sentiment que l'information sur les produits verts est insuffisante s'est surtout diffusé chez les petits consommateurs, voire chez les consommateurs moyens**. Ainsi, le taux de connaissance de ces produits, et l'intérêt qu'ils peuvent susciter, se sont nettement accrus chez eux (diminution des non-réponses) ; mais en même temps, le regard porté sur l'information relative à ces productions est devenu plus exigeant : on est d'autant plus insatisfait de la quantité de l'information fournie que maintenant on commence à s'y intéresser. D'ailleurs, la croissance de l'insatisfaction est précisément forte dans les groupes où le taux de non-réponses était, il y a deux ans, assez élevé (Tableau 46).

⁷ Cette question sera traitée plus loin (cf. page 103).

Tableau 46

Le pourcentage d'individus estimant « insuffisante » l'information sur les produits verts

- Evolution dans quelques groupes -

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Evolution 1997-2000	Pour comparaison : évolution des non- réponses sur cette question entre 1997 et 2000
« Gros consommateurs » de produits verts non alimentaires					
• Cadre supérieur	82	68	82	=	=
• Diplômé du supérieur	77	69	78	+ 1	=
• Bénéficiaire de plus de 20 000 F/mois dans son foyer	77	74	73	- 4	=
« Petits consommateurs » de produits verts non alimentaires					
• A 70 ans et plus	47	68	65	+ 18	- 16
• Ne dispose d'aucun diplôme	51	63	66	+ 15	- 13
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer	58	66	71	+ 13	- 6
« Consommateurs moyens » de produits verts non alimentaires					
• Travailleur indépendant	56	73	78	+ 22	- 7
• Femme au foyer	59	66	64	+ 5	- 8
• A de 25 à 39 ans	70	70	71	+ 1	- 3
• Habite une commune de moins de 2 000 hab.....	63	65	72	+ 9	- 7
Ensemble de la population	64	67	71	+ 7	- 6

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Alors que chez les diplômés du supérieur, le pourcentage d'individus estimant « insuffisante » l'information sur les produits verts, a gagné 1 point entre 1997 et 2000, il en a gagné 15 chez les non-diplômés et 14 chez les bas revenus.

La progression de l'insatisfaction est, notamment, particulièrement sensible chez les travailleurs indépendants (+ 22 points), au sein desquels figurent les commerçants et les exploitants agricoles. Ces groupes auraient-ils eux-mêmes connu un accroissement de leurs « doutes » sur l'information sur les produits verts, précisément parce qu'ils sont distributeurs ou producteurs ?

Signalons, enfin, que dans deux groupes, l'insatisfaction vis-à-vis de la quantité d'informations a, au contraire, reculé : les Franciliens (- 5 points) et les titulaires de revenus élevés (- 4 points). Les Franciliens sont même, sur ces sujets, aujourd'hui les moins sévères.

1.2. Une information peu claire

Le constat est le même, un peu atténué, quand il s'agit de savoir si l'information fournie sur les produits verts est « claire » : 64 % de la population pensent qu'elle ne l'est pas.

En vérité, on peut supposer qu'il y a bien, dans l'esprit des enquêtés, un lien entre l'insuffisance de l'information fournie et sa clarté (Tableau 47) :

- Quand on pense que l'information est insuffisante, on estime, dans 83 % des cas, qu'elle n'est pas claire non plus.
- Par contre, quand on s'estime suffisamment informé sur ces produits, on a, la plupart du temps (82 %), le sentiment que les renseignements fournis sont clairs.

Tableau 47
Pensez-vous que l'information sur ces produits est claire ?
(Début 2000)

	Ensemble de la population	Dont: pense que l'information sur les produits verts est :	
		Suffisante	Insuffisante
Oui	32	82	15
Non	64	17	83
<i>Ne sait pas</i>	5	1	2
Total.....	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 2000.

Les personnes **les plus critiques** sur la clarté des informations sont les cadres supérieurs, les diplômés et les travailleurs indépendants (Tableau 48). Cependant, les griefs sont également élevés chez les bas revenus : 68 % des individus disposant de moins de 6 000 F/mois considèrent que l'information sur les produits verts manque de clarté. Si ce manque est évoqué aux deux extrémités de la hiérarchie sociale, on peut penser que cette critique ne repose pas, dans les deux cas, sur les mêmes fondements.

Ce sont, à l'inverse, les femmes au foyer et les Franciliens (encore une fois) qui se plaignent le moins de cette absence de clarté. Mais même dans ces deux groupes, respectivement 57 % et 52 % des individus sont critiques.

Tableau 48

**Opinions sur la clarté des informations fournies sur les produits verts,
selon quelques catégories socio-démographiques**
(Début 2000)

(en %)

	Claire	Pas claire	Ne sait pas	Total
Sexe				
▪ Homme	30	65	5	100
▪ Femme	33	63	4	100
Age				
▪ Moins de 25 ans	31	65	4	100
▪ 25-39 ans.....	33	64	3	100
▪ 40-59 ans.....	31	65	4	100
▪ 60-69 ans.....	33	60	7	100
▪ 70 ans et plus	30	60	10	100
Diplôme				
▪ Aucun diplôme (ou Cep).....	33	58	8	100
▪ Bepc, technique (inf. au bac)	33	63	4	100
▪ Bac, niveau bac	29	69	2	100
▪ Diplôme du supérieur.....	29	68	3	100
Profession exercée				
▪ Indépendant (1).....	22	75	3	100
▪ Cadre supérieur	24	73	3	100
▪ Profession intermédiaire	31	66	3	100
▪ Employé.....	33	65	2	100
▪ Ouvrier.....	33	62	5	100
▪ Reste au foyer	37	57	6	100
▪ Retraité.....	32	60	8	100
▪ Autre inactif (étudiant).....	31	66	3	100
Revenu mensuel du foyer				
▪ Moins de 6 000 Francs.....	25	68	7	100
▪ De 6 000 à 9 999 Francs.	35	62	4	100
▪ De 10 000 à 14 999 Francs	30	66	5	100
▪ De 15 000 à 19 999 Francs.	34	64	2	100
▪ 20 000 Francs et plus	34	63	4	100
Taille de l'agglomération				
▪ Moins de 2 000 habitants	26	67	7	100
▪ 2 000 à 20 000 habitants	30	66	3	100
▪ 20 000 à 100 000 habitants	29	67	3	100
▪ 100 000 habitants et plus.....	33	64	3	100
▪ Paris et agglomération parisienne	42	52	6	100
Ensemble.....	32	64	5	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 2000.

Exemple de lecture : 73 % des cadres supérieurs considèrent que l'information sur les produits verts n'est pas claire, contre 64 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

L'exacerbation, depuis 1997, des critiques sur la clarté des informations concernant les produits verts est **la résultante de deux mouvements complémentaires** :

- **Nos concitoyens se sentent davantage concernés.** Ainsi, le taux de non-réponses avait commencé à reculer entre 1997 et 1999. Ce mouvement s'est poursuivi (recul des non-réponses de 7 points au total depuis la mi 1997). Ce recul a surtout touché les groupes peu consommateurs de tels produits.
- **Les jugements critiques se sont parallèlement accrus,** souvent, encore une fois, dans les mêmes groupes.

Au total, le constat fait ici n'est guère différent de celui formulé précédemment : **le mécontentement sur la clarté des informations délivrées sur les produits verts a augmenté surtout dans les groupes de petits consommateurs, jusque-là assez peu concernés** (Tableau 49). L'augmentation du mécontentement est, par ailleurs, particulièrement élevée chez les travailleurs indépendants (+ 28 points).

Tableau 49

Le pourcentage d'individus estimant « pas claires » les informations sur les produits verts

- Evolution dans quelques groupes -

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Evolution 1997-2000	Pour comparaison : évolution des non- réponses sur cette question entre 1997 et 2000
« Gros consommateurs » de produits verts non alimentaires					
• Cadre supérieur	67	58	73	+ 6	- 2
• Diplômé du supérieur	65	63	68	+ 3	- 2
• Bénéficiaire de plus de 20 000 F/mois dans son foyer	68	68	63	- 5	- 1
« Petits consommateurs » de produits verts non alimentaires					
• A 70 ans et plus	40	68	60	+ 20	- 20
• Ne dispose d'aucun diplôme	42	62	58	+ 16	- 14
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer	47	61	68	+ 21	- 7
« Consommateurs moyens » de produits verts non alimentaires					
• Travailleur indépendant	47	65	75	+ 28	- 10
• Femme au foyer	53	58	57	+ 4	- 7
• A de 25 à 39 ans	56	65	64	+ 8	- 5
• Habite une commune de moins de 2 000 hab.....	52	64	67	+ 15	- 8
Ensemble de la population	54	65	64	+ 10	- 7

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Alors que chez les diplômés du supérieur, le pourcentage d'individus estimant « pas claires » les informations sur les produits verts a gagné 3 points entre 1997 et 2000, il en a gagné 28 chez les travailleurs indépendants et 21 chez les bas revenus.

1.3. Une information dont même la crédibilité scientifique est contestée

L'exigence accrue envers l'information sur les produits verts se retrouve, enfin, dans la mise en doute de l'argumentation scientifique concernant ces produits : une majorité de la population (50 %) ne juge pas crédibles les bases scientifiques de l'information fournie. Certes, le taux de critiques est ici moins élevé que dans les deux questions précédentes ; mais le plus frappant est que depuis deux ans, **c'est sur ce sujet de la crédibilité scientifique que les mouvements d'opinions ont été les plus forts** :

* + 11 points de critiques entre juin 1997 et début 1999, + 7 points entre 1999 et 2000 (soit 18 points au total).

* - 12 points dans les non-réponses entre 1997 et 1999, - 10 points entre 1999 et 2000.

En tout état de cause, les liens sont très forts entre les réponses aux trois questions concernant l'information sur les produits verts : quand on juge cette information insuffisante, on la considère par ailleurs, à 60 %, infondée scientifiquement. C'est aussi le cas de 63 % de ceux qui l'estiment « pas claire » (Tableau 50). A l'inverse, ceux qui jugent cette information suffisante ou claire, la trouvent en majorité scientifiquement fondée.

Tableau 50

Pensez-vous que l'information sur ces produits est scientifiquement fondée ?

(Début 2000)

(en %)

	Ensemble	Dont : pense que l'information sur les produits verts est :		Dont : pense que l'information sur les produits verts est :	
		claire	pas claire	suffisante	insuffisante
Oui	40	67	29	66	33
Non	50	27	63	28	60
Ne sait pas	10	7	8	6	8
Total.....	100	100	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

A vrai dire, dans quasiment tous les groupes socio-démographiques, le nombre d'individus qui doutent de la crédibilité de l'information sur les produits verts est supérieur à celui des individus qui croient à cette crédibilité. Seuls les cadres moyens, les étudiants, les Franciliens et les diplômés échappent à ce constat ; mais même chez eux, au moins 42 % ne font pas confiance à l'argumentation écologique de ces produits (Tableau 51).

Certes, quand on a récemment acheté des produits verts non alimentaires, on conteste un peu moins qu'en moyenne les fondements scientifiques de l'information fournie (« seulement » 45 % n'y croient pas, contre 50 % en moyenne). Mais, le taux était de 38 % l'an dernier. Autrement dit, cette année, même **chez les consommateurs de produits verts, le nombre d'individus contestant l'argumentation scientifique de ces productions s'est accru autant qu'en moyenne (+ 7 points).**

Tableau 51

**Opinions sur les fondements scientifiques de l'information sur les produits verts,
selon quelques catégories socio-démographiques**

– Début 2000 –

	Scientifique- ment fondée	Non scientifique- ment fondée	Ne sait pas	Total
<i>(en %)</i>				
Sexe				
• Homme.....	39	51	11	100
• Femme.....	41	49	10	100
Age				
• Moins de 25 ans	43	47	10	100
• 25-39 ans	38	52	10	100
• 40-59 ans.....	43	49	8	100
• 60-69 ans.....	36	52	12	100
• 70 ans et plus.....	38	47	15	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	35	51	14	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	40	50	10	100
• Bac, niveau bac	41	50	9	100
• Diplôme du supérieur	47	47	7	100
Profession exercée				
• Indépendant (1)	29	65	6	100
• Cadre supérieur	38	54	8	100
• Profession intermédiaire.....	46	42	12	100
• Employé	42	49	9	100
• Ouvrier	36	52	12	100
• Reste au foyer.....	41	50	8	100
• Retraité.....	40	47	13	100
• Autre inactif (étudiant).....	46	46	8	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs	39	49	12	100
• 6 000 à 9 999 Francs.	42	51	8	100
• 10 000 à 14 999 Francs.	37	53	10	100
• 15 000 à 19 999 Francs.	41	48	11	100
• 20 000 Francs et plus.....	44	47	9	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants.....	34	53	12	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	40	53	8	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	41	47	12	100
• 100 000 habitants et plus.....	43	50	7	100
• Paris et agglomération parisienne.....	44	42	13	100
Ensemble	40	50	10	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 2000.

Exemple de lecture : 65 % des indépendants pensent que l'information sur les produits verts n'est pas scientifiquement fondée, contre 50 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

D'ailleurs, l'observation des évolutions intervenues sur cette question depuis 1997 confirme ce que nous constatons précédemment : on note d'abord, là aussi, un fort recul des non-réponses, se traduisant directement par un « report » sur les jugements négatifs, surtout chez les « petits consommateurs » (Tableau 52).

Mais, de plus, on observe une montée des jugements négatifs **également** chez les gros consommateurs.

Autrement dit, la demande de plus d'informations sur les produits verts a beaucoup cru chez les petits consommateurs, ou les consommateurs moyens, signe d'un intérêt croissant envers une information à laquelle jusqu'ici, ils n'accordaient pas vraiment une grande importance. Par contre, chez les gros consommateurs, c'est l'attente d'informations **scientifiquement** fondées qui, elle, a sensiblement augmenté ces derniers mois, surtout depuis 1999.

Avec la diffusion des produits verts, un « doute » apparaît donc chez les consommateurs : **les petits utilisateurs veulent surtout, pour l'instant, plus d'informations, mais leur mécontentement croît aussi à l'égard de la qualité de cette information ; les gros utilisateurs désirent, quant à eux, de plus en plus d'argumentation scientifique sur ces produits.**

Tableau 52

Le pourcentage d'individus estimant « pas scientifiquement fondée » l'information sur les produits verts

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Evolution 1997-2000	Pour comparaison : évolution des non-réponses sur cette question entre 1997 et 2000
« Gros consommateurs » de produits verts non alimentaires					
• Cadre supérieur	37	42	54	+ 17	- 16
• Diplômé du supérieur	35	41	47	+ 12	- 20
• Bénéficiaire de plus de 20 000 F/mois dans son foyer	38	41	47	+ 9	- 13
« Petits consommateurs » de produits verts non alimentaires					
• A 70 ans et plus	21	45	47	+ 26	- 33
• Ne dispose d'aucun diplôme	30	43	51	+ 21	- 25
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer	32	43	49	+ 17	- 24
« Consommateurs moyens » de produits verts non alimentaires					
• Travailleur indépendant	37	45	65	+ 28	- 23
• Femme au foyer	32	46	50	+ 18	- 25
• A de 25 à 39 ans	35	46	52	+ 17	- 19
• Habite une commune de moins de 2 000 hab.....	30	40	53	+ 23	- 24
Ensemble de la population	32	43	50	+ 18	- 22

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Alors que chez les diplômés du supérieur, le pourcentage d'individus estimant « pas scientifiquement fondée » l'information sur les produits verts, a gagné 12 points entre 1997 et 2000, il en a gagné 28 chez les travailleurs indépendants.

1.4. Une vision majoritairement négative de l'information sur les produits verts

En définitive, deux éléments importants viennent d'apparaître : d'abord, **les consommateurs ont de plus en plus d'avis à formuler sur l'information diffusée sur les produits verts. Ensuite, dans la majorité des cas, les opinions exprimées sont de plus en plus critiques.**

Comment expliquer ce phénomène ? Il tient probablement au fait que ces dernières années, les produits verts se sont diffusés et que les Français ont commencé à se familiariser avec ce concept. C'est sûrement à cette évolution que l'on doit à la fois la diminution des non-réponses et la montée de l'insatisfaction : elles ne traduisent rien d'autre que l'existence d'une demande croissante d'informations plus complètes, plus nourries, plus explicatives, de la part de consommateurs que l'on sait de plus en plus avertis ; il se peut aussi que les consommateurs, en partie échaudés face aux risques alimentaires de certains produits, aient en même temps accru leur sensibilité à la véracité des qualités mises en avant pour toute une série de produits plus ou moins

récents. Il se développe ainsi l'idée que le consommateur **doit avoir l'assurance** que le produit vendu réponde bien aux qualités qu'on dit lui offrir.

En tout état de cause, l'image de l'information sur les produits verts peut être mesurée grâce à l'élaboration **d'un indicateur combinant les réponses aux trois questions évoquées** précédemment. Il permet de faire émerger **les trois types d'attitudes dominantes** sur le sujet et l'évolution du poids de ces attitudes depuis 1997 (Tableau 53) :

- * **Deux Français sur trois (66 %) ont un jugement majoritairement négatif sur l'information fournie** : il s'agit des individus qui émettent au moins deux jugements négatifs sur les trois questions. Ce groupe s'est nettement gonflé en effectifs entre 1997 et 1999 (+ 8 points). Il a continué à croître cette année, mais moins rapidement (+ 3 points). Cependant, les critiques radicales se sont intensifiées : 38 % de la population estiment maintenant que cette information n'est **ni scientifique, ni claire, ni suffisante** (contre 32 % l'an passé et 23 % en 1997).
- * **29 % de nos concitoyens ont un jugement majoritairement positif sur l'information donnée sur les produits verts (deux avis positifs sur les trois questions)**. En vérité, ce taux est resté quasiment stable depuis juin 1997. Néanmoins, alors que 13 % de la population estimaient en 1997 que l'information était à la fois suffisante, claire et scientifiquement fondée, c'est maintenant le cas de 15 %.
- * **Enfin, 4 % de la population affichent, sur cette question une certaine indécision**. Le taux a sensiblement fléchi depuis deux ans et demi : il était de 11 % à la mi 1997. Les situations « inclassables » ont également reculé, signe de l'intérêt accru envers ces produits.

Tableau 53

Récapitulatif des combinaisons de réponses concernant l'information sur les produits verts

(en %)

	Information sur les produits verts			Juin 1997	Début 1999	Début 2000
	Claire ?	Suffisante ?	Scientifique ?			
Jugement majoritairement Négatif (au minimum 2 « Non » sur 3)	• Non	Non	Non	23	} } } } }	} } } } }
	• Non	Non	Oui	15		
	• Non	Non	Nsp	12		
	• Autres cas (Oui/Non/Non ; Non/Oui /Non ...)			5		
Jugement majoritairement Positif (au minimum 2 « Oui » sur 3)	• Oui	Oui	Oui	13	} } } } }	} } } } }
	• Oui	Non	Oui	5		
	• Oui	Oui	Non	4		
	• Oui	Oui	Nsp	5		
	• Autres cas (Non/Oui/Oui ; Oui/Nsp/Oui ...)			1		
Jugement majoritairement Indécis (au minimum 2 « Nsp » sur 3)	• Nsp	Nsp	Nsp	8	} } }	} } }
	• Autres cas (Non/Nsp/Nsp ; Nsp/Non/Nsp)			3		
Autres cas.....				6	3	1
Ensemble de la population.....				100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Sont globalement les plus **critiques** sur l'information fournie (Tableau 54) : les travailleurs indépendants (78 % le sont, contre 66 % en moyenne), les cadres supérieurs (75 %) et les diplômés du supérieur (70 %).

Sont relativement moins sévères : les Franciliens (38 % émettent un jugement majoritairement positif) et les femmes au foyer (36 %). Mais même dans ces deux groupes, plus de 56 % des membres sont critiques.

A vrai dire, le plus frappant est **la relative uniformité intra-catégorielle** des jugements : le pourcentage d'avis critiques varie de 61 à 72 % en fonction du diplôme (11 points d'écart), ou de 64 à 70 % en fonction du revenu (6 points d'écart), ou de 61 à 69 % en fonction de l'âge (8 points d'écart). Or, ces écarts étaient, en 1997, respectivement de 22 points en fonction du diplôme, de 20 en fonction du revenu ou de 20 en fonction de l'âge. Autrement dit, sur ce sujet, **les opinions se sont homogénéisées. Et cette homogénéisation s'est faite par un net accroissement des jugements les plus critiques** : les avis négatifs ont beaucoup cru chez les « petits » et

« moyens » consommateurs (personnes âgées, non-diplômés, travailleurs indépendants, employés...) et un peu moins chez les gros consommateurs (voir Tableau A3 en annexe), **signe de la diffusion de l'intérêt porté à ces produits comme de l'exigence à leur égard.**

Tableau 54
Le jugement global porté sur l'information sur les produits verts
(Début 2000)

(en %)

	Majoritairement négatif	Majoritairement positif	Total (y compris « autre » et NSP)
Sexe			
• Homme	66	27	100
• Femme	65	30	100
Age			
• Moins de 25 ans	69	26	100
• 25-39 ans.....	67	28	100
• 40-59 ans.....	67	29	100
• 60-69 ans.....	61	30	100
• 70 ans et plus	61	28	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	61	30	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	65	30	100
• Bac, niveau bac	72	26	100
• Diplôme du supérieur	70	26	100
Profession exercée			
• Indépendant (1).....	78	19	100
• Cadre supérieur.....	75	21	100
• Profession intermédiaire	68	28	100
• Employé.....	69	28	100
• Ouvrier.....	64	30	100
• Reste au foyer	58	36	100
• Retraité.....	62	30	100
• Autre inactif (étudiant)	68	28	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 Francs.....	66	25	100
• 6 000 à 9 999 Francs.....	64	31	100
• 10 000 à 14 999 Francs.....	70	26	100
• 15 000 à 19 999 Francs.....	64	33	100
• 20 000 Francs et plus	64	30	100
Taille de l'agglomération			
• Moins de 2 000 habitants	68	24	100
• 2 000 à 20 000 habitants	69	26	100
• 20 000 à 100 000 habitants	69	27	100
• 100 000 habitants et plus.....	65	30	100
• Paris et agglomération parisienne	56	38	100
Ensemble.....	66	29	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 2000.

Exemple de lecture : 69 % des moins de 25 ans ont une opinion majoritairement négative sur l'information relative aux produits verts, contre 66 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

1.5. Un doute sur la réalité des qualités écologiques des produits verts

A vrai dire, si l'information sur les produits verts est contestée, cela tient pour beaucoup au fait que les Français émettent des doutes sur les vertus mêmes de ces produits : **61 % estiment ne pas avoir la garantie que les éco-produits respectent effectivement l'environnement** (Tableau 55).

Ainsi, alors qu'en juin 1997, une bonne partie de nos concitoyens étaient encore hésitants sur le sujet (17 % de non-réponses), depuis, c'est surtout la méfiance qui s'est accrue. Elle semble cependant s'être stabilisée entre 1999 et 2000.

Tableau 55

De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

(en %)

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Evolution 1997-2000
. Oui	37,2	28,2	35,2	- 2,0
. Non	45,4	62,8	61,3	+ 15,9
. <i>Ne sait pas</i>	17,4	9,1	3,6	- 13,8
Total.....	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »,

En tout état de cause, les réponses sont, ici, très directement liées à la perception que chacun a de l'information fournie sur les produits verts (Tableau 56) :

- Les individus qui critiquent cette information (jugement majoritairement négatif) sont précisément sceptiques sur le fait que les produits dit écologiques ont bien de telles qualités : 75 % n'y croient pas (contre 61 % en moyenne).
- Ceux qui expriment un jugement plutôt positif sur l'information fournie estiment, en grande majorité (à 64 %), que les consommateurs disposent effectivement de garanties sur les qualités de ces produits (presque 30 points de plus qu'en moyenne).
- Enfin, les individus « indécis » sur cette information sont également plus dubitatifs sur les garanties offertes sur ces produits : 35 % ne se prononcent pas (contre 4 % en moyenne) et 44 % n'y croient pas.

Tableau 56

De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?
(Début 2000)

	(en %)			
	Oui	Non	Ne sait pas	Total
<i>Jugement global porté sur l'information concernant les produits verts :</i>				
• Jugement majoritairement négatif.....	23	75	2	100
• Jugement majoritairement positif.....	64	32	3	100
• Jugement majoritairement indécis	22	44	35	100
<i>Considère que l'information sur les produits verts :</i>				
• n'est pas claire	24	74	2	100
• n'est pas suffisante.....	26	72	2	100
• n'est pas scientifiquement fondée	15	83	2	100
Ensemble de la population.....	35	61	4	100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 2000.

Exemple de lecture : Parmi les enquêtés émettant un jugement global négatif sur les produits verts, 75 % estiment que les consommateurs n'ont pas la garantie que ces produits ont bien les qualités annoncées (contre 61 % en moyenne dans l'ensemble de la population).

® *Un scepticisme accru dans tous les groupes, par comparaison à 1997*

La baisse considérable des non-réponses sur ce sujet semble avoir, dans un premier temps, accru les doutes sur les produits verts (nette augmentation des critiques entre 1997 et 1999), puis avoir contribué, dans un second temps, à « rééquilibrer » légèrement les réponses (augmentation des réponses positives entre 1999 et 2000). Ce même mouvement de « balancier » se retrouve dans plusieurs catégories socio-démographiques. Il reste que, analysé sur les trente derniers mois, **le mouvement principal concerne l'augmentation des doutes sur les garanties offertes aux consommateurs.**

L'observation des réponses de 2000, et des évolutions intra-catégorielles depuis 1997, met en particulier en évidence **deux éléments principaux :**

- **Dans toute la population sans exception, le doute l'emporte largement.** Il culmine chez les cadres supérieurs (sept sur dix contestent la garantie qui serait offerte aux consommateurs) ; et il est le plus faible chez les Franciliens. Mais, même chez ces derniers, 53 % estiment ne pas avoir les garanties attendues (Tableau 57).

Tableau 57

**Les consommateurs ont-ils la garantie que les produits présentés comme respectant
l'environnement ont bien de telles qualités ?**

(Début 2000)

(en %)

	Oui	Non	NSP	Total
Sexe				
• Homme.....	34	62	4	100
• Femme.....	37	61	3	100
Age				
• Moins de 25 ans	40	57	3	100
• 25-39 ans	33	64	3	100
• 40-59 ans	35	62	3	100
• 60-69 ans	36	60	4	100
• 70 ans et plus.....	34	59	7	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	34	61	5	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	36	61	3	100
• Bac, niveau bac	36	60	4	100
• Diplôme du supérieur.....	34	64	2	100
Profession exercée				
• Indépendant (1)	35	64	1	100
• Cadre supérieur	28	70	2	100
• Profession intermédiaire.....	37	59	4	100
• Employé	33	64	3	100
• Ouvrier	34	62	4	100
• Reste au foyer.....	37	61	2	100
• Retraité.....	35	58	7	100
• Autre inactif (étudiant).....	43	55	2	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.	35	60	5	100
• De 6 000 à 9 999 Francs.....	37	60	3	100
• De 10 000 à 14 999 Francs.....	34	62	4	100
• De 15 000 à 19 999 Francs.....	33	64	3	100
• 20 000 Francs et plus.....	32	66	2	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants.....	30	65	5	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	35	62	3	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	33	64	3	100
• 100 000 habitants et plus.....	37	60	2	100
• Paris et agglomération parisienne.....	43	53	5	100
Ensemble.....	35	61	4	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

- Si l'on ne retient que les évolutions de mi 1997 au début 2000, **l'augmentation des critiques semble avoir touché tous les groupes**, quel que soit le sexe, l'âge, le revenu ou le niveau de formation. Et si cet essor a beaucoup affecté les « petits et

moyens consommateurs » de produits verts, il a également touché assez sensiblement les « gros utilisateurs » (Tableau 58).

On retrouve là les constats précédents : l'intérêt des « petits consommateurs » à l'égard des produits verts s'est accru et ils affichent une exigence d'information nouvelle à l'égard de ces productions ; on relève aussi une attitude plus accentuée de « consommateurs avertis » (donc plus exigeants sur les garanties réelles des produits concernés) chez les « gros utilisateurs ».

Tableau 58

Le pourcentage d'individus estimant que les consommateurs n'ont pas la garantie que les produits verts ont bien des qualités écologiques

- Evolution dans quelques groupes -

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Evolution 1997-2000
« Gros consommateurs » de produits verts non alimentaires				
• Cadre supérieur.....	57	62	70	+ 13
• Diplômé du supérieur	49	58	64	+ 15
• Bénéficiaire de plus de 20 000 F/mois dans son foyer	53	63	66	+ 13
« Petits consommateurs » de produits verts non alimentaires				
• A 70 ans et plus	37	66	59	+ 22
• Ne dispose d'aucun diplôme	41	60	61	+ 20
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer	43	59	60	+ 17
« Consommateurs moyens » de produits verts non alimentaires				
• Travailleur indépendant	42	64	64	+ 22
• Femme au foyer	42	59	61	+ 19
• A de 25 à 39 ans	49	60	64	+ 15
• Habite une commune de moins de 2 000 hab.	43	61	65	+ 22
Ensemble de la population	45	63	61	+ 16

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

D'ailleurs, les consommateurs effectifs de produits verts non alimentaires n'ont pas, sur ce sujet, d'attitudes vraiment différentes du reste de la population : 60 % sont sceptiques sur les garanties écologiques de ces productions, contre 61 % en moyenne. **L'homogénéisation des opinions négatives est ici manifeste.**

Section 2. Une réelle difficulté pour identifier les produits respectueux de l'environnement

Si, pour redonner confiance aux consommateurs, la labélisation, la « certification écologique » peuvent peut-être constituer une des voies à développer pour lever les « doutes » existant aujourd'hui dans l'esprit du public, **un long chemin reste encore à parcourir pour faire connaître les « éco-labels »**. En effet, à titre de test, nous avons présenté aux enquêtés, cette année, trois logos de marques ou de normes relatifs à des éco-produits, en leur demandant s'ils les connaissaient ou s'ils savaient les identifier. Le bilan apparaît plutôt **décevant**.

Le protocole se déroulait **en deux étapes**. Dans un premier temps, l'enquêté devait dire s'il reconnaissait le symbole proposé. Puis, dans un second temps, il devait dire à quelle norme ou à quelle marque ce logo correspondait précisément⁸.

2.1. Le label « NF Environnement »

Seulement 5 % des consommateurs déclarent reconnaître l'éco-label « NF Environnement » (Tableau 59). Mais, eux-mêmes, déjà peu nombreux, n'arrivent pas ensuite, une fois sur deux, à fournir précisément le nom ou la signification de ce logo : ces personnes se souviennent d'avoir vu ce symbole, mais elles ne savent pas le rattacher à un produit précis. Au total, seulement 2 % des répondants identifient réellement ce logo comme la marque « NF Environnement » (Tableau 60).

Signalons toutefois qu'une part importante des consommateurs concernés discerne, par analogie, la signification de ce label, soit en situant l'endroit où ils l'ont vu (« sur un emballage »), soit, pour 24 % d'entre eux, en indiquant, approximativement, la fonction de ce label : « la protection de l'environnement ». Il est vrai qu'on le leur disait nous-mêmes dans le libellé de la question.

8. Il s'agissait d'une question ouverte, post-codée après enquête : les grilles de post-codification figurent à l'annexe II.

Tableau 59

Nous allons vous présenter des logos, des sigles que l'on peut trouver sur l'emballage de produits respectueux de l'environnement. Parlons du 1^{er} logo (logo 1). Le connaissez-vous ?

<i>(en %)</i>	
. Oui	4,9
. Non	94,2
. Ne sait pas	0,9
Total	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Voici le logo présenté⁹ :



Tableau 60

Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 1 ?*

– Champ : personnes ayant identifié ce logo, soit 5 % des Français au début 2000 –

<i>(en %)</i>	
. Norme Française pour l'Environnement	2
. La protection de l'environnement	24
. Sur l'emballage des produits	18
. Autres	6
. Ne sait pas	51
Total	100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

* Question ouverte, sans proposition de réponses

⁹ Il était présenté en couleurs.

Au total, on peut considérer, au bénéfice du doute, qu'**environ 2 % de l'ensemble de la population au maximum connaît le label « NF Environnement »**¹⁰.

Rappelons, à titre de comparaison, que l'an dernier, 46 % des Français interrogés directement sur ce point, mais sans qu'on leur soumette de logo, disaient connaître l'éco-label « NF Environnement ».

2.2. La marque « Maison verte »

La notoriété du logo « Maison verte » est nettement plus élevée : **20 % des consommateurs estiment d'emblée reconnaître ce label** (Tableau 61). D'ailleurs, une majorité d'entre eux (59 %) parvient ensuite à mettre sur ce sigle le nom de la marque « Maison verte » ; de plus, 14 % pensent que ce symbole se réfère à des produits ménagers, sans plus de précision (Tableau 62).

Au total, il y a donc **environ 12 % de la population qui reconnaissent précisément le logo de la marque « Maison Verte »**¹¹. Le taux est nettement plus élevé que pour l'éco-label « NF Environnement » (2 %). Mais, là aussi, on peut être étonné du décalage existant entre les déclarations et l'identification réelle : les produits « Maison Verte » sont, de loin, les éco-produits dont la notoriété est la plus élevée ; en effet, l'an dernier, 69 % de la population déclaraient les connaître. Or, seulement 12 % des enquêtés identifient vraiment le logo de cette marque.

¹⁰ C'est-à-dire 44 % des répondants au mieux.

¹¹ C'est-à-dire 59 % des répondants.

Tableau 61
Connaissez-vous le deuxième logo (logo 2) ?

<i>(en %)</i>	
. Oui	19,9
. Non	79,2
. Ne sait pas	0,9
Total	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Voici le logo présenté⁴ :



Tableau 62

Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 2 ?*

- Champ : personnes ayant identifié le logo 2, soit 20 % des Français au début 2000 -

<i>(en %)</i>	
. Maison Verte.....	59
. Se réfère à des produits ménagers.....	14
. Se réfère à l'environnement ou la protection de l'environnement	9
. Autres.....	1
. Ne sait pas.....	17
Total.....	100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

* Question ouverte, sans proposition de réponses

⁴ Il était présenté en couleurs.

® *Quelques éléments de caractérisation socio-démographique*

L'échantillon étant relativement faible, il est difficile de pousser trop loin l'analyse. On peut néanmoins caractériser socio-démographiquement les groupes qui identifient le mieux le logo des produits « Maison Verte ». Le Tableau 63 permet d'apporter cinq éléments intéressants :

- * Ce sont **les jeunes** (moins de 25 ans, étudiants) qui sont les plus nombreux à déclarer « connaître » le logo Maison Verte (31 à 34 % disent le reconnaître, contre 20 % de la population en moyenne). Viennent ensuite **les cadres moyens** (28 %) et **les titulaires de revenus élevés** (24 %).
- * Ce sont **ces mêmes groupes** qui identifient effectivement, sans se tromper, le logo proposé : 22 % des étudiants et des moins de 25 ans l'identifient (contre 12 % de la population en moyenne), ainsi que 19 % des 25-39 ans, 16 % des cadres moyens, mais aussi des employés et 15 % des femmes au foyer.

Par contre, certains groupes identifient mal ce logo : les plus de 60 ans (2 % seulement l'identifient), les hommes (8 %), les Franciliens (8 %) et, peut-être plus étonnant, les cadres supérieurs (6 %).

- * On aurait pu penser que certains groupes « gonfleraient » davantage leur taux de reconnaissance réelle du logo, en particulier les diplômés. Ce n'est pas le cas. En effet, on peut comparer, dans chaque groupe, le pourcentage d'individus ayant déclaré connaître le logo et le pourcentage de ceux qui l'identifient vraiment. Or, alors qu'en moyenne, on « perd », entre les deux pourcentages, près de 8 points, cette perte est à peu près équivalente dans tous les groupes socio-démographiques. Elle est simplement un peu plus élevée chez les jeunes, les cadres moyens et les hauts revenus (- 11 à - 12 points, *cf.* Tableau 63), précisément ceux qui connaissent le mieux la marque. On peut donc penser que cet écart tient vraiment dans une difficulté à nommer un logo qu'on reconnaît par ailleurs.

- * **Il apparaît bien un lien entre la reconnaissance effective du logo et le fait d'être un consommateur de « produits verts »** : 17 % des individus ayant, dans les six derniers mois, acheté des produits verts non alimentaires identifient bien le logo « Maison Verte », contre 12 % en moyenne. Mais si ce lien existe, il reste encore faible, ce qui montre toute l'importance du chemin qui reste encore à parcourir pour que les consommateurs effectifs de ces produits identifient convenablement les logos, marques et labels les concernant.

- * Enfin, les personnes ayant correctement reconnu le logo « Maison Verte » n'ont pas vraiment une meilleure image relative de l'information sur les produits verts : 13 % de ceux qui portent un jugement majoritairement positif sur cette information connaissent le logo (contre 12 % en moyenne). Autrement dit, on peut penser que **l'attente d'informations sur les éco-produits va bien au-delà de la reconnaissance des logos : on attend de savoir ce qu'ils signifient et la garantie réelle qu'ils apportent.**

Tableau 63

**Le pourcentage d'individus croyant reconnaître le logo « Maison Verte »
et le pourcentage de ceux qui l'identifient effectivement**

- Chiffres ramenés à l'ensemble de la population -

(en %)

	Pourcentage d'individus déclarant reconnaître le logo « Maison verte »	Pourcentage d'individus identifiant effectivement le logo « Maison Verte »	Ecart (A) - (B)
	(A)	(B)	(A) - (B)
Sexe			
· Homme	17	8	- 9
· Femme	23	15	- 8
Age			
· Moins de 25 ans	34	22	- 12
· 25-39 ans.....	25	19	- 6
· 40-59 ans.....	17	8	- 9
· 60-69 ans.....	12	2	- 10
· 70 ans et plus	7	2	- 5
Diplôme			
· Aucun diplôme (ou Cep).....	13	7	- 6
· Bepc, technique (inf. au bac)	22	12	- 10
· Bac, niveau bac.....	26	17	- 9
· Diplôme du supérieur	21	12	- 9
Profession exercée			
· Indépendant (1).....	20	13	- 7
· Cadre supérieur.....	16	6	- 10
· Profession intermédiaire	28	16	- 12
· Employé.....	24	16	- 8
· Ouvrier.....	21	13	- 8
· Reste au foyer	21	15	- 6
· Retraité.....	9	2	- 7
· Autre inactif (étudiant)	31	22	- 9
Revenu mensuel du foyer			
· Moins de 6 000 Francs.....	17	10	- 7
· De 6 000 à 9 999 Francs.	19	13	- 6
· De 10 000 à 14 999 Francs.	22	11	- 11
· De 15 000 à 19 999 Francs.	22	15	- 7
· 20 000 Francs et plus	24	13	- 11
A, dans les six derniers mois, acheté un produit vert non alimentaire ?			
· Oui	28	17	- 11
· Non	15	8	- 7
Jugement global porté sur l'information concernant les produits verts			
· Jugement majoritairement négatif.....	18	12	- 6
· Jugement majoritairement positif.....	24	13	- 11
Ensemble	20	12	- 8

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 23 % des femmes disent reconnaître le logo « Maison Verte » et 15 % l'identifient effectivement (soit 8 points d'écart).

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

2.3. L'éco-label européen

Les conclusions ne sont guère différentes pour le troisième logo présenté. Certes, on pourrait croire que l'éco-label européen est relativement mieux connu des Français que la norme « NF Environnement », puisque 13 % disent identifier ce label européen (Tableau 64). En vérité, **il leur est très difficile de donner une signification à ce symbole** : 29 % des répondants évoquent l'Europe sans autre précision, 12 % pensent même qu'il s'agit de l'Euro. Seulement 7 % déclarent que c'est le logo de l'Europe verte et 22 % qu'il s'agit d'une norme européenne (Tableau 65). Autrement dit, ce sont au mieux 29 % des enquêtés concernés - **soit seulement 4 % de l'ensemble de la population** - qui associent clairement ce symbole à une « norme » européenne environnementale.

Là encore, la comparaison avec le degré de notoriété du label met en évidence un décalage certain : 18 % de la population déclaraient l'an dernier connaître l'éco-label européen ; 4 %, au total, l'identifient.

Tableau 64
Connaissez-vous le troisième logo (logo 3) ?

<i>(en %)</i>	
. Oui	13,1
. Non	86,0
. Ne sait pas	0,9
Total	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Voici le logo présenté⁴ :



Tableau 65

Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 3 ?*

– Champ : personnes ayant identifié le logo 3, soit 13 % des Français., au début 2000 –

<i>(en %)</i>	
. Europe	29
. Norme Européenne	22
. Euro	12
. Europe verte	7
. Se réfère à l'environnement ou la protection de l'environnement	2
. Autres	5
. Ne sait pas	23
Total	100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

* Question ouverte, sans proposition de réponses

⁴ Il était présenté en couleurs.

En conclusion, même s'il est difficile de généraliser à partir de ces quelques données ponctuelles, les consommateurs semblent mieux identifier les marques de produits que les labels génériques : la notoriété des produits « Maison verte » est nettement supérieure à celles des labels environnementaux. Même si quand nos concitoyens ne savent pas identifier ces logos, ils arrivent, par analogie, à en découvrir quelquefois le sens.

En tout état de cause, si les Français se disent insuffisamment informés sur les produits verts, on constate bien qu'ils éprouvent de réelles difficultés pour identifier avec exactitude les différentes marques et labels se rapportant à ces produits. Ainsi, 69 % des enquêtés déclarent d'eux-mêmes qu'ils ne connaissent, **ni** le logo « NF environnement », **ni** le logo « Maison verte », **ni** « l'éco-label européen ».

De plus, on constate que, si on leur présente les logos corrélatifs, **83 % de la population n'en identifie aucun.**

Ce taux est encore plus élevé chez les personnes de plus de 60 ans (94 %), chez les cadres supérieurs (90 %), chez les non-diplômés (89 %) et chez les Franciliens (88 %).

Mais, à vrai dire, il n'est jamais inférieur à 73 % (cas des moins de 25 ans)¹². D'ailleurs, il est aussi très élevé (77 %) même chez les individus ayant pourtant, dans les six derniers mois, acheté des produits verts non alimentaires.

¹² Le tableau n'a pas été fourni ici car les variations sont très proches de celles concernant le logo « Maison Verte » (cf. ci-dessus).

Section 3. L'achat de produits non alimentaires respectueux de l'environnement

Est-ce en rapport avec le sentiment de sous-information précédent ? Toujours est-il qu'on relève cette année, dans les déclarations, un léger recul du nombre d'individus ayant acheté, ces six derniers mois, des produits verts **non-alimentaires** : 38 % des enquêtés disent avoir effectué un tel achat, contre 42 % l'an dernier (Tableau 66).

Mais il est vrai que la question, formulée ici très globalement, n'est qu'un indicateur **partiel** de la consommation d'éco-produits¹³.

Tableau 66

Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?

	Début 1999	Début 2000
. Oui	42,2	38,0
. Non	54,6	59,8
. <i>Ne sait pas</i>	3,1	2,1
Total	100,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

® *Des achats plus fréquents dans les milieux aisés*

L'achat de produits non alimentaires respectueux de l'environnement dépend principalement de deux critères : **le montant des revenus et le niveau de formation**. De fait, les plus gros acheteurs de tels produits sont assez typés : ils disposent de ressources conséquentes et d'un niveau socio-culturel élevé. Ce constat peut être relié, en partie, au fait que ces produits ont parfois une image de productions plus coûteuses que les produits ordinaires. Mais surtout, on sait que ce sont les gens issus de milieux favorisés qui expriment globalement un plus grand intérêt pour l'environnement. Ainsi :

- **Plus les revenus dont on dispose sont élevés, plus on est attiré par les produits verts non alimentaires** : 52 % des bénéficiaires, dans leur foyer, de plus de 20 000

¹³ Nous ne mesurons que le nombre d'individus ayant acheté **au moins une fois** un tel produit dans les 6 derniers mois, non la fréquence d'achat, ni les quantités achetées.

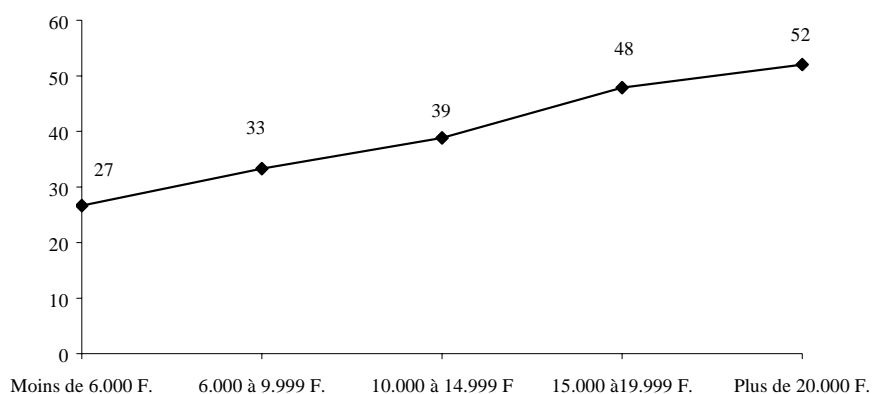
Français mensuels ont acheté de tels produits au cours du dernier semestre, contre seulement 27 % des titulaires de moins de 6 000 Francs par mois (Graphique 9).

Graphique 9

Le pourcentage d'individus ayant acheté des produits verts non alimentaires ces six derniers mois

- Analyse en fonction du niveau de revenus -

(en %)



Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

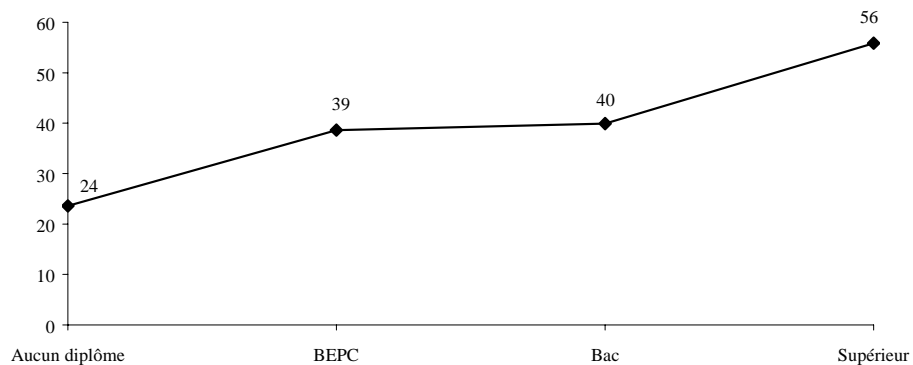
- **De même, plus le niveau de formation est élevé, plus les achats de produits verts non alimentaires sont répandus : 56 % des diplômés du supérieur déclarent en avoir acheté dans les six derniers mois, soit 32 points de plus que chez les non-diplômés (Graphique 10).**

Graphique 10

Le pourcentage d'individus ayant acheté des produits verts non alimentaires ces six derniers mois

- Analyse en fonction du niveau de diplôme -

(en %)



Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

De fait, les cadres supérieurs (53 %), mais aussi les membres de professions intermédiaires (51 %) font partie des « gros consommateurs ».

L'âge, quant à lui, ne joue qu'un rôle modeste : il influe plus sur la non-consommation. En fait, c'est au-delà de 60 ans, **et surtout de 70 ans**, que le pourcentage de consommateurs est le plus faible : 24 % seulement, contre 38 % en moyenne (Tableau 67). Les ouvriers sont également de petits consommateurs (30 %).

Il est intéressant de remarquer, enfin, que contrairement à ce qu'impliquent les effets de diplôme et de revenus évoqués précédemment, **les Franciliens sont, en fait, plutôt de « petits consommateurs » de produits verts non alimentaires** : seulement 33 % en ont acheté récemment, contre 38 % en moyenne. Ce comportement est assez nouveau, puisque les Franciliens déclaraient l'an dernier un taux de consommation de tels produits bien plus élevé (48 %). A vrai dire, les habitants de l'agglomération parisienne semblent avoir des positions assez particulières cette année sur les éco-produits : ils en consomment moins qu'en moyenne et, nous l'avons vu précédemment, ils sont nettement moins sévères sur l'information fournie sur ces produits et sur les garanties offertes. Comme si, d'une certaine façon, ils se désintéressaient plus qu'en moyenne du sujet...

Finalement, c'est dans les grandes agglomérations de province que le taux de consommation de produits verts non alimentaires est plus élevé (43 %, cf. Tableau 67).

Tableau 67

Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement (du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures, ...) ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (y compris ne sait pas)
Sexe			
• Homme	34	64	100
• Femme	42	56	100
Age			
• Moins de 25 ans	35	61	100
• 25-39 ans.....	42	57	100
• 40-59 ans.....	44	54	100
• 60-69 ans.....	31	67	100
• 70 ans et plus	24	74	100
Profession exercée			
• Indépendant (1).....	41	57	100
• Cadre supérieur.....	53	45	100
• Profession intermédiaire	51	48	100
• Employé.....	42	56	100
• Ouvrier.....	30	67	100
• Reste au foyer	40	58	100
• Retraité.....	28	70	100
• Autre inactif (étudiant)	37	57	100
Taille de l'agglomération de résidence			
• Moins de 2 000 habitants	38	60	100
• 2 000 à 20 000 habitants	38	61	100
• 20 000 à 100 000 habitants	35	64	100
• 100 000 habitants et plus.....	43	54	100
• Paris et agglomération parisienne	33	65	100
Ensemble	38	60	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En tout état de cause, l'observation des consommateurs de produits verts non alimentaires conduit à deux autres observations :

- **Ces utilisateurs ont effectivement une sensibilité écologique plus forte qu'en moyenne**, aussi bien au niveau des comportements que des opinions (Tableau 68). Par exemple, les acheteurs réguliers de produits de l'agriculture biologique, les individus prêts à payer une taxe directement affectée à la défense de l'environnement ou ceux prêts à se plier à un effort pour diminuer l'importance de leurs déchets ménagers ont un peu plus souvent qu'en moyenne acheté des produits

verts non alimentaires ces six derniers mois. C'est aussi le cas des individus qui se déclarent « très sensibles » aux problèmes d'environnement.

Tableau 68
Quelques attitudes sur-représentées chez les personnes ayant acheté récemment des produits verts non alimentaires
(Début 2000)

	<i>(en %)</i>
A régulièrement, dans les 12 derniers mois, acheté des produits de l'agriculture biologique*	61
A régulièrement, dans les 12 derniers mois, apporté des produits toxiques dans une déchetterie*	55
Se déclare « très sensible » aux problèmes d'environnement*	50
A déjà personnellement subi des gênes dues à la pollution de l'air	50
Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour préserver l'environnement*	49
Serait prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement	47
Est prêt à acheter des produits alimentaires en vrac (pour limiter la quantité de déchets)	45
Ensemble de la population	38

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 38 % de la population a, dans les six derniers mois, acheté des produits verts non alimentaires, c'est le cas de 50 % des individus qui se déclarent très sensibles à l'environnement.

* Questions financées par l'IFEN ou EDF

- **Les consommateurs de produits verts critiquent, certes, un peu moins qu'en moyenne l'information sur les éco-produits, mais 66 % la jugent quand même sévèrement** (avis majoritairement négatif). Il y a là le signe que l'exigence envers cette information concerne **aussi** les utilisateurs mêmes de ces produits. En particulier, 60 % d'entre eux estiment que les consommateurs n'ont pas la garantie de la réalité des qualités écologiques des produits verts.

® *Une consommation légèrement à la baisse cette année*

Le léger recul de la consommation déclarée¹⁴ de produits verts non alimentaires (- 4 points cette année) semble avoir affecté tous les groupes socio-démographiques, sauf les diplômés du supérieur et les travailleurs indépendants. Ce recul paraît

¹⁴ Rappelons que nous ne mesurons pas la fréquence d'achat, ni la quantité achetée, mais le fait d'avoir **au moins une fois** acheté un tel produit dans les six derniers mois.

cependant avoir été plus accentué dans cinq groupes :

- Les Franciliens (- 15 points cette année).
- Les employés (- 9 points).
- Les bas revenus (- 8 points).
- Les non-diplômés (- 8 points).
- Les 60-69 ans (- 8 points).

C'est-à-dire aussi bien des catégories qui, l'an dernier, apparaissaient plus grosses consommatrices (Franciliens, employés) que plus faibles utilisatrices (bas revenus, non-diplômés).

Signalons que le recul important ayant affecté les Franciliens a encore plus concerné, parmi eux, les gens de plus de 60 ans, les femmes au foyer ou les retraités.

® *C'est bien pour leur qualités environnementales qu'on achète ces produits*

En tout état de cause, il apparaît, comme l'an dernier, que c'est bien **pour leurs qualités environnementales** que les acheteurs de produits verts non alimentaires se portent vers ce type d'achat : 66 % des acheteurs l'ont fait pour cette raison (Tableau 69).

Les autres motifs d'achat n'ont guère évolué en un an : 16 % des personnes concernées l'ont fait pour le prix ; 6 % pour la qualité du produit, 5 % pour son apport sanitaire, 5 % pour la confiance accordée à la marque.

Autrement dit, on a vu que la confiance de la population à l'égard des éco-produits – et de leurs qualités environnementales – est, en partie, ébranlée. Mais cela n'empêche pas les deux tiers des acheteurs de ces produits de les acquérir précisément dans le but de respecter l'environnement. Il y a là le signe d'une attente forte du consommateur à l'égard d'informations qui lui permettraient **de se rassurer sur ses choix et de les conforter**.

Tableau 69**Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?**

– Champ : personnes ayant acheté des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, soit 38 % de la population au début 2000 –

(en %)

<i>(Classement par ordre décroissant des réponses de 2000)</i>	Début 1999	Début 2000
. Ils respectent l'environnement	66,9	65,6
. Leur prix était intéressant	14,4	15,9
. Ils sont de meilleure qualité	4,7	5,8
. Ils sont meilleurs pour la santé	4,8	5,4
. Vous faites confiance à la marque	6,8	5,0
. C'étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications)	1,9	1,7
. <i>Ne sait pas</i>	0,6	0,6
Total	100,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les qualités environnementales de ces produits attirent encore plus, au sein des acheteurs, **les diplômés et les titulaires de revenus élevés** : 80 % des diplômés du supérieur, 81 % des titulaires de revenus de plus de 20 000 Francs par mois et 82 % des cadres supérieurs ont acheté ces produits précisément pour leurs qualités environnementales (contre 66 % en moyenne, *cf.* Tableau 70).

Mais cette attitude est, en majorité, celle de tous les groupes d'acheteurs. Il reste que « seulement » 51 % des ouvriers et 50 % des moins de 25 ans sont motivés par cette caractéristique.

Le prix est précisément une raison d'achat davantage avancée par les jeunes (26 %, contre 16 % en moyenne), les ouvriers, voire les employés.

Tableau 70

**Les deux principales raisons d'achat des produits verts non alimentaires,
selon quelques caractéristiques socio-démographiques**

– Champ : personnes ayant acheté de tels produits, soit 38 % de la population –

(en %)

	Ils respectent l'environnement	Leur prix était intéressant	Total (y compris autres raisons)
Sexe			
• Homme	63	17	100
• Femme	67	15	100
Age			
• Moins de 25 ans	50	26	100
• 25-39 ans	66	18	100
• 40-59 ans	69	13	100
• 60-69 ans	73	12	100
• 70 ans et plus	64	8	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep)	56	20	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	59	18	100
• Bac, niveau bac	70	17	100
• Diplôme du supérieur	80	10	100
Profession exercée			
• Indépendant (1)	60	13	100
• Cadre supérieur	82	10	100
• Profession intermédiaire	76	11	100
• Employé	62	22	100
• Ouvrier	51	26	100
• Reste au foyer	68	13	100
• Retraité	72	9	100
• Autre inactif (étudiant)	(45)	(28)	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 Francs.	63	14	100
• De 6 000 à 9 999 Francs.	55	21	100
• De 10 000 à 14 999 Francs	59	19	100
• De 15 000 à 19 999 Francs.	70	15	100
• 20 000 Francs et plus	81	11	100
Taille de l'agglomération			
• Moins de 2 000 habitants	67	16	100
• 2 000 à 20 000 habitants	60	17	100
• 20 000 à 100 000 habitants	68	17	100
• 100 000 habitants et plus	65	14	100
• Paris et agglomération parisienne	67	16	100
Ensemble des consommateurs concernés	66	16	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 80 % des diplômés de l'enseignement supérieur ayant acheté des éco-produits l'ont fait parce que ceux-ci respectent l'environnement, contre 66 % des consommateurs d'éco-produits en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Comparé à l'an dernier, un double mouvement est apparu cette année sur cette question (Tableau 71) :

- * Dans les groupes les plus sensibles à l'environnement, déjà « gros consommateurs » de ces produits l'an dernier, l'acte d'achat est maintenant encore plus lié aux caractéristiques écologiques de ces produits. Ainsi, parmi les acheteurs de telles productions, ceux qui les ont acquis pour leurs qualités environnementales sont encore plus nombreux cette année chez les diplômés du supérieur (+ 7 points) et chez les revenus élevés (+ 12 points).
- * A l'inverse, dans les groupes déjà peu consommateurs de ces produits en 1999, les raisons d'achat tiennent moins cette année aux caractéristiques écologiques de ces productions (- 13 points chez les indépendants, - 9 chez les plus de 70 ans).

Tableau 71

**Le pourcentage d'acheteurs de produits verts non alimentaires les ayant acquis
« parce qu'ils respectent l'environnement »**

- Evolution 1999 – 2000 dans quelques groupes –

	<i>(en %)</i>		
	Début 1999	Début 2000	Evolution 1999-2000
Groupes déjà, l'an dernier, « gros consommateurs » de ces produits			
• Cadre supérieur.....	77	82	+ 5
• Diplômé du supérieur	73	80	+ 7
• Dispose, dans son foyer, de plus de 20 000 F/mois	69	81	+ 12
• Profession intermédiaire	64	76	+ 12
Ensemble des acheteurs concernés	67	66	- 1
Groupes déjà, l'an dernier, « petits consommateurs » de ces produits			
• Ouvrier	65	51	- 14
• Plus de 70 ans	73	64	- 9
• Indépendant	73	60	- 13
• Ne dispose d'aucun diplôme.....	60	56	- 4
• Dispose, dans son foyer, de moins de 6 000 F/mois	67	63	- 4

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Autrement dit, la consommation de ces produits a légèrement reculé cette année. **Mais l'acte d'achat, quand il s'effectue, se fait davantage, chez les gros consommateurs, pour des raisons écologiques.** Cela redonne encore plus d'importance au fait qu'une grosse partie de

la population estime que le consommateur n'a pas vraiment aujourd'hui la garantie des réelles qualités des produits verts. En effet, il est frappant de constater que chez les acheteurs de produits verts non alimentaires, et qui les ont acquis précisément pour leurs qualités environnementales, **62 %¹⁵ doutent aussi de la garantie offerte aux consommateurs sur ces productions** (contre 61 % en moyenne dans l'ensemble de la population).

Ainsi, comme l'an dernier, on peut s'interroger : cette image « d'absence de garanties » ne semble pas, assez étrangement, pénaliser la consommation de ces produits. Peut-être nos concitoyens ont-ils conscience que la protection de l'environnement est **aussi** un argument commercial. Leur **pragmatisme** semble donc prévaloir : ils espèrent –ou pensent- effectuer un geste écologique, mais gardent une certaine prudence sur ce qu'on leur propose ou sur ce qu'on leur affirme.

On observe cependant que le nombre de consommateurs de ces produits a légèrement reculé cette année. Il est donc probable que de plus en plus, si l'on veut que la consommation de ce type de produits se développe, il sera nécessaire de répondre aux exigences des consommateurs qui attendent une information plus assurée sur les réelles garanties écologiques de ces produits.

Section 4. Quelques opinions sur la gestion et le tri individuel des déchets ménagers

On sait que la première des actions à laquelle les Français pensent pouvoir, à titre **individuel**, contribuer le plus en matière de protection de l'environnement est, de loin, **l'élimination et le tri des déchets¹⁶**. Cette bonne volonté se retrouve ici de façon éclatante.

Ainsi, quasiment **neuf Français sur dix (86 % exactement) se déclarent favorables au tri sélectif des déchets ménagers à leur domicile** (Tableau 72). Cette acceptation est d'autant plus **notable que le libellé même de la question parle de tri « dans plusieurs poubelles »**.

¹⁵Dans ce groupe précis, ce pourcentage a augmenté de deux points en un an.

¹⁶ 45 % de la population estiment que l'action à laquelle ils croient pouvoir individuellement contribuer le plus pour protéger l'environnement est « l'élimination et le tri des déchets ». Viennent ensuite : « La protection des paysages » (12 %), « La sauvegarde des plantes et des animaux » (11 %), et « La lutte contre le bruit » (11 %). Ces données ont été recueillies pour le compte de l'IFEN dans la même enquête.

De même, dans le but de limiter la quantité de déchets produits, trois autres types d'actions sont relativement bien acceptés par nos concitoyens :

- **Acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges** (78 %).
- **Apporter ses déchets dans des lieux prévus à cet effet** (77 %).
- **Acheter des produits en vrac** (58 %).

Cette acceptation va même jusqu'à **l'idée d'admettre une modification du calcul de la taxe sur les déchets ménagers** : 52 % de la population préféreraient payer, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle, une taxe calculée « en fonction de sa propre production de déchets » (Tableau 72).

Tableau 72

Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt ...
(Début 2000)

			<i>(en %)</i>	
	Oui	Non	Ne sait pas	Total
. A trier vos déchets, chez vous, dans plusieurs poubelles ?.....	86,0	13,7	0,2	100,0
. A acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges ?.....	78,0	21,4	0,6	100,0
. A apporter vos déchets dans des lieux appropriés, comme des déchetteries ?	76,9	22,8	0,3	100,0
. A acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales) ?.....	57,6	41,8	0,5	100,0
. A payer une taxe calculée en fonction de votre propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle ?	52,3	46,9	0,8	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000

Examinons chacun de ces différents points.

4.1. Consommer autrement pour limiter sa production de déchets

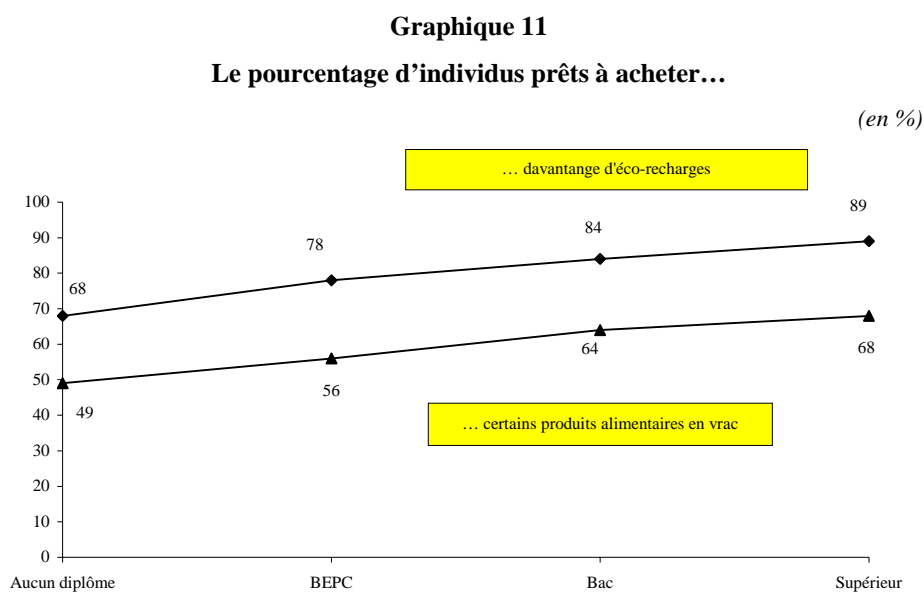
Pour limiter la production de déchets individuels, diverses solutions peuvent être adoptées. Deux ont été retenues ici. La première d'entre elles consiste à acheter des produits ayant moins d'emballages. De fait, 78 % de la population se déclarent prêts à consommer davantage de produits sous forme **d'éco-recharges**. Une seconde solution peut porter sur l'achat de denrées en vrac. A vrai dire, **l'achat en vrac** de produits tels que riz, céréales, pâtes, ... représente un bouleversement plus important des habitudes

de consommation. De fait, une majorité de la population s’y prêterait (58 %), mais le taux d’acceptation est moins fort que pour les éco-recharges.

Ainsi, au vu de ces deux sujets, on peut considérer que nos concitoyens sont, en quelque sorte, favorables à l’idée de modifier leurs habitudes de consommation pour réduire les déchets qu’ils produisent. Le poids des habitudes n’est cependant pas le même dans tous les groupes socio-démographiques.

En tout état de cause, il apparaît que deux critères principaux jouent sur l’acceptation des mesures évoquées :

- Plus le **niveau de formation** est élevé, plus on accepte l’idée d’acheter des produits en vrac ou des éco-recharges (Graphique 11).
- Plus **les revenus** augmentent, plus l’acceptation de ces propositions est forte (Tableau 73)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

De fait, c’est chez les cadres supérieurs et les cadres moyens, mais aussi chez les employés et les 25-39 ans, que les taux d’assentiment sont les plus élevés. A l’inverse, les personnes âgées semblent les moins disposées -en termes relatifs- à adhérer à ces mesures. C’est surtout l’achat des produits en vrac qui « bloquent » les personnes de plus de 60 ans : seulement 40 à 44 % d’entre elles y seraient favorables (Tableau 73).

En vérité, c'est bien **le poids des habitudes** qui joue ici, et sur les deux sujets à la fois : les plus « modernistes » des Français en matière de mœurs sont très favorables à l'achat d'éco-recharges (87 % le sont, contre 78 % en moyenne) et à l'achat en vrac des produits alimentaires (63 %, contre 58 % en moyenne). A l'inverse, les plus « traditionalistes » (vis-à-vis de la famille, du mariage ou du travail féminin) sont aussi plus conservateurs en matière de consommation et semblent rechigner davantage à adopter ces « nouvelles » pratiques (Tableau 73).

Tableau 73
Le pourcentage d'individus prêts à modifier leurs comportements d'achat
pour limiter la quantité de déchets
 (Début 2000)

	<i>(en %)</i>	
	Prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges	Prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac
Sexe		
· Homme.....	77	58
· Femme.....	79	57
Age		
· Moins de 25 ans	78	60
· 25-39 ans	84	66
· 40-59 ans	82	61
· 60-69 ans	71	44
· 70 ans et plus.....	63	40
Profession exercée		
· Indépendant (1)	83	57
· Cadre supérieur	89	75
· Profession intermédiaire.....	86	67
· Employé	81	59
· Ouvrier	76	59
· Reste au foyer.....	78	57
· Retraité	68	43
· Autre inactif (étudiant)	81	68
Revenu mensuel du foyer		
· Moins de 6 000 Francs	67	52
· De 6 000 à 9 999 Francs.....	76	58
· De 10 000 à 14 999 Francs.....	82	58
· De 15 000 à 19 999 Francs.....	82	64
· 20 000 Francs et plus.....	88	66
Indicateur de modernisme/traditionalisme¹⁷		
· « Moderniste » en matière de mœurs	87	63
· « Traditionaliste » en matière de mœurs	64	46
· Autre (ni traditionaliste, ni moderniste)	78	58
Ensemble	78	58

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 88 % des individus disposant de revenus supérieurs à 20 000 francs se disent prêts à acheter davantage d'éco-recharges, avis émis par 78 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

¹⁷ L'indicateur de « modernisme-traditionalisme » est constitué à partir de trois questions : les opinions sur la famille, sur le mariage et sur le travail des femmes. Les « traditionalistes » sont ceux qui voient la famille comme une valeur-refuge, qui pensent que le mariage est une union indissoluble et qui mettent quelques limitations à la liberté des femmes de choisir de travailler. Les « modernistes » sont ceux qui refusent de considérer la famille comme le seul endroit où l'on se sent bien, qui prônent la possibilité de dissoudre le mariage par simple accord et optent pour la liberté des femmes d'exercer une activité professionnelle. Au début 2000, 17 % des Français peuvent être considérés comme « modernistes » et 8 %, comme traditionalistes.

® *Un léger recul des intentions cette année*

Quelques légères variations apparaissent cette année sur les deux sujets abordés (Tableau 74) :

- * D'une part, un peu moins de consommateurs se déclarent prêts à acheter des éco-recharges (- 2 points en un an). Le taux d'acceptation demeure cependant très élevé : il concerne 78 % de nos concitoyens. Ce taux a néanmoins reculé de huit points au total depuis 1997.
- * D'autre part, on observe un recul de cinq points en ce qui concerne l'achat de produits en vrac ; il reste que ce recul compense, à peu de choses près, le gain de l'an dernier. Autrement dit, comparé à 1997, quasiment le même nombre de nos concitoyens déclare être prêt à se prêter à un tel comportement (58 % aujourd'hui, contre 59 % en juin 1997).

Tableau 74

Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à...

(en %)

	Acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales)				Acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges			
	Juin 1997 (A)	Début 1999 (B)	Début 2000 (C)	Evolution 1999-2000 (C)-(B)	Juin 1997 (A)	Début 1999 (B)	Début 2000 (C)	Evolution 1999-2000 (C)-(B)
. Oui.....	59,3	62,3	57,6	- 4,7	85,6	80,4	78,0	- 2,4
. Non.....	40,7	37,1	41,8	+ 4,7	14,2	18,7	21,4	+ 2,7
. Ne sait pas.....	-	0,6	0,5		0,2	0,9	0,6	
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

En tout état de cause, il est quand même intéressant de noter que :

- **En matière d'achat de produits en vrac** : le taux d'acceptation est resté quasiment le même dans toutes les classes d'âge, comparé à 1997. On enregistre simplement un recul chez ceux qui étaient le plus en avance sur ce point en 1997, c'est-à-dire les moins de 25 ans (67 % y étaient prêts en 1997, 60 % aujourd'hui).

- **En matière d'achat d'éco-recharges** : le recul constaté depuis la mi 1997 (- 8 points) a finalement touché toutes les catégories (sauf les cadres supérieurs). Mais là aussi, le recul a été plus fort chez les moins de 25 ans (- 13 points) et chez les bas revenus (- 14 points). S'agirait-il d'un effet « prix » des éco-recharges ?

4.2. Le tri sélectif des déchets

La seconde possibilité offerte aux particuliers, pour contribuer à l'action dans ce domaine, est de participer eux-mêmes au tri de leurs déchets. Il s'agit en fait d'une mesure extrêmement populaire : 86 % de nos concitoyens sont prêts à faire ce tri, chez eux, dans plusieurs poubelles (Tableau 75). Le plus intéressant est que le taux n'a finalement guère varié depuis le milieu de 1997, alors même que depuis 1999, la question se réfère expressément au recours à **plusieurs poubelles**.

Tableau 75

Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à trier vos déchets, chez vous, dans plusieurs poubelles* ?

	(en %)		
	Juin 1997 (A)	Début 1999 (B)	Début 2000 (C)
. Oui.....	87,5	85,4	86,0
. Non.....	12,5	14,5	13,7
. Ne sait pas.....	-	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Le libellé a légèrement changé. En juin 1997, la question était « (...) seriez-vous prêt à trier vos déchets à domicile ». Depuis 1999, le libellé fait référence à « **plusieurs poubelles** ».

Cette stabilité, à un haut niveau, des déclarations d'intentions se retrouve, à vrai dire, dans **toutes** les catégories socio-démographiques, sans variations très significatives d'une année sur l'autre. Ces déclarations d'intention ont même augmenté de six points cette année dans la catégorie la plus « en retard » au début 1999, à savoir les moins de 25 ans (on est passé, dans ce groupe, de 77 % d'intentions à 83 % cette année).

De fait, les variations socio-démographiques sont, sur cette question, relativement faibles, signe que **l'idée de participation au tri des déchets est maintenant ancrée dans l'esprit –voire le comportement- d'une bonne partie des nos concitoyens.**

L'observation du Tableau 76 permet à ce propos de dégager cinq observations supplémentaires :

- Plus **le diplôme est élevé**, plus on est prêt à ce tri sélectif. Le taux atteint les 93 % chez les diplômés du supérieur (contre 81 % chez les non-diplômés).
- **L'effet revenu** est tout aussi net : dans les catégories favorisées, le taux atteint également les 93 % (contre 78 % chez les bas revenus).
- Les effets d'âge se sont nettement atténués cette année : les taux d'acceptation ne varient finalement que de 83 % à 88 % selon les groupes.
- **Le fait d'habiter dans un pavillon** prédispose encore davantage à accepter de trier ses déchets : l'encombrement potentiel que représente la gestion de plusieurs poubelles est évidemment plus facilement assimilable en habitat individuel. De fait, 91 % des habitants de pavillon acceptent l'idée du tri sélectif, contre 81 % des résidents de HLM.
- Enfin, **la pratique du tri favorise plutôt l'intensification de l'expérience** : 96 % des individus qui, au cours de l'année passée, ont eux-mêmes mis de côté le plastique en vue du recyclage sont favorables au tri dans plusieurs poubelles, à domicile. Il est probable qu'ils pratiquent déjà ce type d'action.

Tableau 76

Le pourcentage d'individus prêts à trier leurs déchets, à domicile, dans plusieurs poubelles
(Début 2000)

	<i>(en %)</i>
Sexe	
· Homme	86
· Femme	86
Age	
· Moins de 25 ans	83
· 25-39 ans.....	86
· 40-59 ans.....	88
· 60-69 ans.....	88
· 70 ans et plus	83
Diplôme	
· Aucun diplôme (ou Cep).....	81
· Bepc, technique (inf. au bac)	85
· Bac, niveau bac	89
· Diplôme du supérieur.....	93
Profession exercée	
· Indépendant (1).....	89
· Cadre supérieur.....	91
· Profession intermédiaire	91
· Employé.....	85
· Ouvrier.....	81
· Reste au foyer	84
· Retraité.....	86
· Autre inactif (étudiant).....	87
Revenu mensuel du foyer	
· Moins de 6 000 Francs.....	78
· De 6 000 à 9 999 Francs.	83
· De 10 000 à 14 999 Francs	89
· De 15 000 à 19 999 Francs.	88
· 20 000 Francs et plus	93
Taille de l'agglomération de résidence	
· Moins de 2 000 habitants	91
· 2 000 à 20 000 habitants	83
· 20 000 à 100 000 habitants	81
· 100 000 habitants et plus.....	88
· Paris et agglomération parisienne	81
Type de logement	
· Pavillon	91
· HLM, ILN	81
· Autre immeuble	80
A, dans les 12 derniers mois, régulièrement trié le plastique en vue du recyclage*	96
Ensemble	86

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

* Question financée par l'IFEN.

® *Déposer ses ordures ménagères dans une déchetterie*

Huit personnes sur dix (77 % exactement), accepteraient même, on l'a vu, d'apporter leurs déchets dans un lieu prévu à cet effet. A vrai dire, **c'est la facilité d'accès aux déchetteries** qui joue le plus sur les attitudes (Tableau 77) :

- **Ainsi, le fait de posséder une voiture exerce un rôle important** : 82 % des individus possédant un véhicule accepteraient de se rendre dans une déchetterie à cette fin, contre 60 % de ceux qui ne disposent pas de voiture individuelle.
- **Les habitants des centres-villes ou les Franciliens sont moins disposés à se rendre dans une déchetterie** : les sites concernés sont parfois éloignés et, peut-être, leur lieu d'implantation, ignoré. De fait, le taux d'accord avec ce déplacement n'est « que » de 64 % chez les Franciliens (qui, d'ailleurs, sont moins nombreux qu'en moyenne à disposer d'une voiture).
- Enfin, ce sont les personnes **habitant en pavillon** (et dans des communes rurales) qui sont les plus ouvertes à ce mode de gestion des déchets (84-85 % y sont prêtes, contre 77 % en moyenne).

Tableau 77

Le pourcentage d'individus prêts à apporter leurs déchets dans des lieux appropriés
(Début 2000)

	<i>(en %)</i>
Taille de l'agglomération de résidence	
• Moins de 2 000 habitants	85
• 2 000 à 20 000 habitants	79
• 20 000 à 100 000 habitants	71
• 100 000 habitants et plus	78
• Paris et agglomération parisienne	64
Type de logement	
• Pavillon	84
• HLM, ILN	71
• Autre immeuble	63
Zone où se trouve l'habitation	
• Ville, centre-ville	70
• Périphérie, banlieue	80
• Village, bourg	85
• Habitat dispersé	87
Avez-vous l'usage d'un véhicule ?	
• Oui	82
• Non	60
Ensemble	77

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

De fait, les personnes âgées (70 ans et plus) sont moins prêtes à cette action (63 % « seulement » le sont). C'est aussi le cas des titulaires de bas revenus (65 %), nettement moins bien équipés en véhicules individuels (Tableau 78).

Tableau 78
Le pourcentage d'individus prêts à apporter leurs déchets dans des lieux appropriés
(Début 2000)

	<i>(en %)</i>
Sexe	
· Homme.....	79
· Femme.....	75
Age	
· Moins de 25 ans.....	77
· 25-39 ans.....	77
· 40-59 ans.....	83
· 60-69 ans.....	78
· 70 ans et plus.....	63
Diplôme	
· Aucun diplôme (ou Cep).....	72
· Bepc, technique (inf. au bac).....	78
· Bac, niveau bac.....	79
· Diplôme du supérieur.....	80
Profession exercée	
· Indépendant (1).....	76
· Cadre supérieur.....	78
· Profession intermédiaire.....	84
· Employé.....	77
· Ouvrier.....	79
· Reste au foyer.....	75
· Retraité.....	71
· Autre inactif (étudiant).....	83
Revenu mensuel du foyer	
· Moins de 6 000 Francs.....	65
· De 6 000 à 9 999 Francs.....	75
· De 10 000 à 14 999 Francs.....	79
· De 15 000 à 19 999 Francs.....	87
· 20 000 Francs et plus.....	79
Ensemble.....	77

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En tout état de cause, il est intéressant de relever que les intentions sont restées, sur ce sujet, **extraordinairement stables depuis 1997** (Tableau 79). En vérité, cette stabilité globale masque deux légers mouvements de sens contraire :

- * Les intentions se sont plutôt maintenues, voire accrues, depuis 1997, dans les groupes où est plus nette la facilité d'accès à une déchetterie. C'est le cas, par

exemple, pour les habitants de communes rurales (+ 5 points) ou pour les possesseurs d'une voiture (+ 2 points).

- * Elles ont reculé dans les catégories où ce déplacement peut être plus difficile à réaliser : non-possesseurs de véhicule (- 6 points depuis 1997), personnes de 70 ans et plus (- 6 points), bas revenus (- 7 points), Franciliens (- 9 points).

Mais, encore une fois, rappelons **qu'en moyenne, dans tous les groupes, au moins 60 % des individus se déclarent prêts à apporter leurs déchets dans un lieu approprié.**

Tableau 79

Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à apporter vos déchets dans des lieux appropriés, comme des déchetteries ?

(en %)

	Juin 1997 (A)	Début 1999 (B)	Début 2000 (C)
. Oui.....	77,7	77,1	76,9
. Non.....	22,3	22,7	22,8
. <i>Ne sait pas</i>	0,1	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

4.3. Changer la fiscalité relative aux déchets

Enfin, s'il est un sujet auquel nos concitoyens sont sensibles, c'est celui de l'imposition et des taxations : on ne s'en étonnera pas, cette question touche directement à leur « porte-monnaie ». Pourtant, cette année, plus de la moitié de nos concitoyens (52 %) déclarent qu'ils accepteraient que la taxe sur les déchets ne soit plus forfaitaire, mais calculée en fonction de leur propre production de déchets. Ceux qui sont favorables à cette mesure miseraient-ils sur une réduction de leur imposition ?

En tout état de cause, l'évolution intervenue cette année, si elle n'est pas spectaculaire, est au moins symbolique (Tableau 80) : la majorité a basculé, alors même que l'an dernier, les opposants et les partisans de la mesure étaient au coude à coude.

Tableau 80

Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à payer une taxe calculée en fonction de votre propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle ?

	<i>(en %)</i>		
	Début 1999 (A)	Début 2000 (B)	Evolution 1999-2000 (B)-(A)
. Oui	49,9	52,3	+2,4
. Non	49,3	46,9	-2,4
. Ne sait pas	0,8	0,8	
Total.....	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

En fait, le plus frappant est que dans la plupart des groupes, on trouve maintenant une majorité acquise à la mesure. Seulement cinq catégories y échappent encore (Tableau 81) :

- Les plus de 60 ans (45 à 47 % « seulement » y sont favorables).
- Les non-diplômés (46 %).
- Les titulaires de bas revenus (42 %).
- Les habitants de villes moyennes de province (45 % dans les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants), mais aussi les Franciliens (44 %).

En vérité, en un an, quelques catégories ont « basculé » du côté des partisans de la mesure : les jeunes (+ 9 points en un an), les femmes au foyer (+ 9 points), les étudiants (+ 7 points), les habitants de grosses agglomérations de province (+ 7 points), les titulaires de revenus bas-moyens (+ 8 points chez les 6 000 à 10 000 Francs mensuels). Mais, en même temps, quelques autres ont « reculé ». Le recul le plus notable est celui des Franciliens (- 6 points, cf. Tableau 81).

Ces quelques modifications font qu'aujourd'hui, c'est plutôt dans **les catégories moyennes** que le taux d'acceptation de cette mesure est le plus élevé (professions intermédiaires, revenus de 6 000 à 15 000 Francs, mais aussi diplômés). Les catégories les plus aisées sont, en effet, plutôt favorables à ce changement, mais avec toute la prudence attachée à une telle mesure, qui correspond, rappelons-le, à une **imposition** (recul de 3 points cette année chez les cadres supérieurs et chez les revenus élevés).

Tableau 81

Le pourcentage d'individus prêts à payer une taxe proportionnelle à leur propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle

- Evolution 1999-2000 -

	(en %)		
	Début 1999	Début 2000	Evolution 1999-2000
Sexe			
• Homme	48	53	+ 5
• Femme.....	51	52	+ 1
Age			
• Moins de 25 ans.....	45	54	+ 9
• 25-39 ans	52	53	+ 1
• 40-59 ans	50	55	+ 5
• 60-69 ans	52	47	- 5
• 70 ans et plus	45	45	=
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep)	48	46	- 2
• Bepc, technique (inf. au bac).....	46	51	+ 5
• Bac, niveau bac.....	52	59	+ 7
• Diplôme du supérieur	59	59	=
Profession exercée			
• Indépendant (1)	56	56	=
• Cadre supérieur.....	57	54	- 3
• Profession intermédiaire.....	53	56	+ 3
• Employé	48	51	+ 3
• Ouvrier	49	51	+ 2
• Reste au foyer.....	47	56	+ 9
• Retraité	50	49	- 1
• Autre inactif (étudiant)	45	52	+ 7
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 Francs.	45	42	- 3
• De 6 000 à 9 999 Francs.	47	55	+ 8
• De 10 000 à 14 999 Francs	52	57	+ 5
• De 15 000 à 19 999 Francs.....	54	54	=
• 20 000 Francs et plus.....	57	54	- 3
Taille de l'agglomération			
• Moins de 2 000 habitants.....	56	57	+ 1
• 2 000 à 20 000 habitants	48	55	+ 7
• 20 000 à 100 000 habitants	48	45	- 3
• 100 000 habitants et plus	47	54	+ 7
• Paris et agglomération parisienne.....	50	44	- 6
Indicateur de modernisme/traditionalisme			
• « Moderniste » en matière de mœurs.....	54	57	+ 3
• « Traditionaliste » en matière de mœurs.....	51	45	- 6
• Autre (ni traditionaliste, ni moderniste).....	49	52	+ 3
Ensemble.....	50	52	+ 2

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : Au début 2000, 59 % des diplômés du supérieur se déclarent prêts à payer une taxe proportionnelle à leur propre production de déchets. Ce pourcentage est identique à celui de l'an dernier.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

4.4. Un indicateur synthétique concernant les attitudes des Français en matière de gestion des déchets

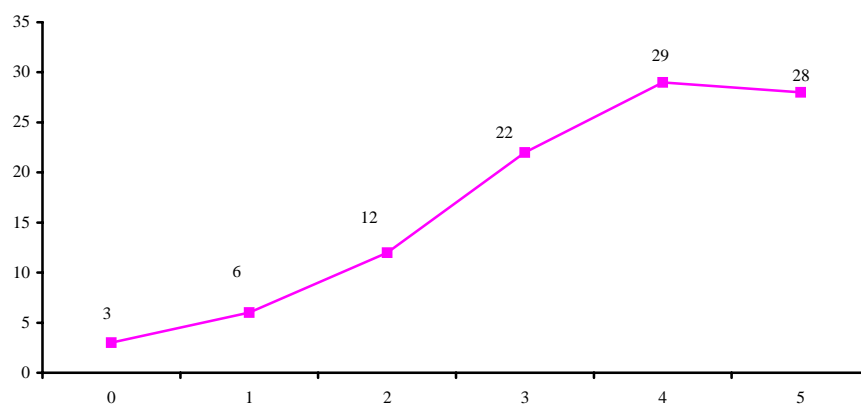
A partir des cinq mesures soumises à l'avis des enquêtés, on peut finalement construire un **indicateur synthétique** comptabilisant le nombre d'actions auxquelles chacun est prêt à souscrire.

Le Graphique 12 en donne la distribution. Seule une minorité de la population (3 %) rejette les cinq mesures proposées. A l'opposé, **57 % des enquêtés accepteraient au moins quatre des cinq actions évoquées**. Ce taux élevé est tout à fait comparable à celui constaté l'an passé (59 %). Il montre, en tout état de cause, que ce sujet semble soulever une forte adhésion chez nos concitoyens.

Graphique 12

Répartition de la population selon le nombre de mesures auxquelles chacun est prêt à se soumettre pour limiter la quantité de déchets (sur les cinq proposées)

(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 2000.

Exemple de lecture : 29% de la population se disent prêts à accepter 4 des 5 mesures de limitation des déchets ménagers qui leur étaient proposées. 28 % acceptent les 5 mesures.

Il est possible de distinguer, dans la population, trois types d'attitudes (Tableau 82) :

- « **Les volontaristes** » sont ceux de nos concitoyens qui accepteraient quatre, voire les cinq mesures qui leur étaient proposées concernant la gestion des déchets. Ces partisans du tri des déchets regroupent 57 % de la population. Ce sont les individus les plus diplômés, les mieux lotis en matière de revenus, en deux mots, les

personnes issues de milieux plutôt favorisés qui sont le plus souvent les plus ouvertes en matière de gestion des déchets ménagers. 72 % des membres de professions intermédiaires, 68 % des titulaires de hauts revenus, 68 % des diplômés du supérieur peuvent être ainsi classés de « volontaristes » dans le domaine (contre 57 % en moyenne). Les ruraux sont également plus nombreux à accepter quatre ou cinq de ces mesures (64 %). Par contre, le taux est le plus faible chez les personnes de plus de 70 ans (40 %), les non-diplômés et les bas revenus (45-46 %).

- « **Les réservés** » représentent 34 % de la population : ils affichent, en la matière, une certaine bonne volonté, mais prudente, puisqu'ils sont prêts à accepter l'idée d'adopter deux ou trois des cinq mesures évoquées. Le pourcentage de « réservés » varie en fait assez peu en fonction des catégories socio-démographiques : il s'échelonne de 22 % à 42 %. En l'occurrence, on est plus « réservé » dans le domaine quand on a plus de 60 ans, quand on est ouvrier, quand on ne dispose d'aucun diplôme ou qu'on habite une ville moyenne (20 000 à 100 000 habitants).
- Enfin, « **les rétifs** » constituent 9 % de la population : ces personnes sont assez peu, ou pas du tout, favorables à la mise en place de mesures visant à restreindre et mieux gérer la production de déchets ménagers (une seule ou aucune des cinq mesures proposées ne serait acceptée). Le pourcentage de « rétifs » est nettement plus élevé chez les personnes de plus de 70 ans (21 %, contre 9 % en moyenne), les bas revenus (18 %), les non-diplômés (15 %), voire les Franciliens (14 %) ou les habitants de villes moyennes de province (2 000 à 100 000 habitants)

Finalement, comparé à l'an dernier, deux mouvements principaux apparaissent :

- Une montée des « volontaristes » chez les jeunes (+ 7 points chez les moins de 25 ans).
- Une montée des « rétifs » chez les plus de 70 ans (+ 6 points), chez les bas revenus (+ 5 points), chez les Franciliens (+ 5 points) et chez les habitants de villes de 20 000 à 100 000 habitants (+ 5 points).

Tableau 82

**Les trois principales attitudes en matière de gestion des déchets
selon quelques caractéristiques socio-démographiques**
(Début 2000)

(en %)

	« Les volontaristes »	« Les réservés »	« Les rétifs »	Total
Sexe				
• Homme	57	35	8	100
• Femme	56	34	10	100
Age				
• Moins de 25 ans.....	57	35	8	100
• 25-39 ans	62	31	7	100
• 40-59 ans	61	34	6	100
• 60-69 ans	49	40	11	100
• 70 ans et plus	40	39	21	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep)	46	39	15	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	55	36	9	100
• Bac, niveau bac.....	66	27	7	100
• Diplôme du supérieur	68	28	4	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	60	33	8	100
• Cadre supérieur.....	67	28	6	100
• Profession intermédiaire	72	22	6	100
• Employé.....	59	34	8	100
• Ouvrier.....	54	37	9	100
• Reste au foyer	55	36	9	100
• Retraité	46	39	15	100
• Autre inactif (étudiant)	58	37	5	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.....	45	37	18	100
• De 6 000 à 9 999 Francs.	55	34	10	100
• 10 000 à 14 999 Francs.....	60	33	7	100
• 15 000 à 19 999 Francs.....	63	32	5	100
• 20 000 Francs. et plus	68	27	5	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants.....	64	30	6	100
• 2 000 à 20 000 habitants	57	31	12	100
• 20 000 à 100 000 habitants	45	42	13	100
• 100 000 habitants et plus	59	35	6	100
• Paris et agglomération parisienne	49	38	14	100
Ensemble	57	34	9	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 64 % des personnes qui résident dans une commune rurale sont prêtes à mettre en œuvre quatre ou cinq des mesures concernant la gestion des déchets, contre 57 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Enfin, il apparaît que l'attachement à l'idée de participer individuellement à la gestion et au tri des déchets est bien **une des facettes de la sensibilité à l'environnement** : ce sont les individus les plus attachés à la défense de l'environnement qui sont prêts à soutenir davantage les mesures évoquées.

Cela apparaît très nettement chez les « volontaristes », et encore plus clairement chez **les individus prêts à accepter les cinq mesures à la fois** (Tableau 83).

Ainsi, parmi les personnes ouvertes aux cinq propositions évoquées précédemment (28 % de la population), on note une sur-représentation d'individus « très sensibles » à l'environnement, de consommateurs de produits verts, ayant déjà contribué au tri des déchets, et surtout prêts à faire toutes sortes d'efforts pour protéger et préserver l'environnement (payer des taxes, accepter un ralentissement économique, renoncer temporairement à sa voiture ...). Autrement dit, **la participation au tri des déchets est bien perçue par ses partisans comme un élément important de la défense de l'environnement.**

Tableau 83

Quelques attitudes et opinions caractéristiques des individus prêts à accepter les cinq mesures de gestion des déchets évoquées

(28 % de la population)

(en %)

• Est prêt à payer plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement.....	52	+ 16
• A, dans les douze derniers mois, régulièrement apporté des produits toxiques dans une déchetterie*	47	+ 14
• A, dans les six derniers mois, acheté des produits verts non alimentaires.....	52	+ 14
• Est prêt à accepter un ralentissement économique, pour préserver l'environnement*	62	+ 14
• Est prêt à ne pas utiliser sa voiture en cas de pic de pollution urbain.....	78	+ 10
• Est prêt à accepter une légère augmentation de sa facture EDF pour enterrer plus de lignes électriques aériennes*	74	+ 10
• Se déclare « très sensible » à l'environnement*	40	+ 7

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : Parmi les individus prêts à accepter les cinq mesures de gestion des déchets évoquées, 52 % sont prêts à payer plus de taxes affectées à la défense de l'environnement, soit 16 points de plus qu'en moyenne.

* Questions financées par EDF ou par l'IFEN.

Chapitre 4 - Les Français et le changement d'heure

Mis en place dans le but de réaliser des économies d'énergie, le système du changement d'heure, l'été et l'hiver, a suscité, dès son instauration, toute une série d'attitudes contradictoires, de la bienveillance à l'incompréhension, de l'hostilité à l'indifférence.

Que pensent aujourd'hui les Français de ce système de changement d'heure ? C'est pour répondre à cette question que deux interrogations leur ont été soumises cette année : *Y sont-ils favorables ? Au cas où on reviendrait à une heure unique, préféreraient-ils l'heure d'été ou l'heure d'hiver ?*

Les résultats qui en ressortent tournent autour de trois conclusions :

- * **Presque les deux tiers des Français sont défavorables au système actuel.** De plus, le nombre de partisans du changement d'heure est inférieur au nombre d'indifférents au sujet.
- * Les groupes les plus défavorables à ce système sont d'abord les personnes les plus âgées (au-delà de 40 ans), puis les habitants de petites agglomérations de province, ceux de l'Ouest de la France et les chargés de famille nombreuses. Mais, **dans tous les groupes quels qu'ils soient, on observe toujours une majorité d'individus plutôt hostiles à la mesure.**
- * Si le système était supprimé, les Français préféreraient (à 69 %) **l'heure d'été** toute l'année.

Section 1. Une opposition au système actuel

Interrogés directement sur ce sujet, **les deux tiers de la population se déclarent plutôt défavorables au système actuel de changement d'heure**, l'été et l'hiver (64 % exactement y sont défavorables, Tableau 84). A vrai dire, quand on n'est pas opposé au système actuel, c'est plus par indifférence (21 %) que parce qu'on y est vraiment favorable (15 %).

Tableau 84

D'une manière générale, êtes-vous plutôt favorable ou plutôt défavorable au système actuel de changement d'heure en été et en hiver ?

<i>(en %)</i>	
. Plutôt défavorable	63,8
. Indifférent.....	21,3
. Plutôt favorable	14,9
Total	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Il existe, bien entendu, quelques variations socio-démographiques sur cette question, mais elles ne conduisent jamais à un renversement des opinions : **quel que soit le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la profession exercée, la région ou la taille de l'agglomération de résidence, une majorité de la population apparaît défavorable au système de changement d'heure.** Trois principaux effets relatifs apparaissent :

- * Un effet de l'âge. Cet effet est, de loin, le plus important.
- * Un effet « nombre d'enfants à charge ».
- * Un effet « taille d'agglomération » et « région de résidence ».

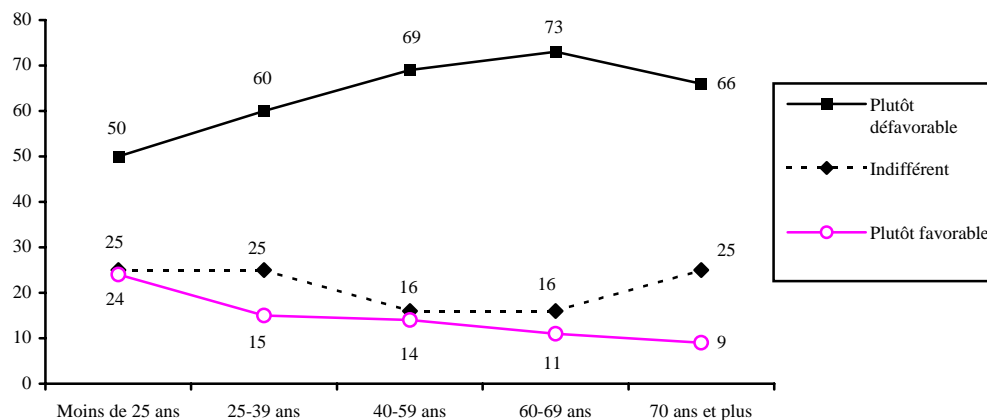
® *On est encore plus défavorable au système au-delà de 40 ans*

Sans renverser les conclusions générales, l'âge exerce sur cette question un double effet (Graphique 13) :

- Le nombre d'individus défavorables au système actuel s'accroît avec l'âge. Il culmine à 73 % chez les personnes de 60 à 69 ans, contre 50 % chez les moins de 25 ans (et 64 % en moyenne). Le pourcentage est, en tout état de cause, nettement plus élevé au-delà de 40 ans (69 %) qu'avant cet âge (57 %).
- C'est aux deux extrémités de l'échelle des âges que l'on trouve le plus d'**indifférents** au sujet : 25 % chez les moins de 25 ans, 25 % au-delà de 70 ans. Mais chez les jeunes, le nombre de **partisans** du changement d'heure atteint les 24 % (contre 15 % en moyenne).

Graphique 13
Opinions sur le changement d'heure, selon l'âge de l'enquêté

(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 73 % des sexagénaires et 50 % des moins de 25 ans sont opposés au système du changement d'heure.

On peut observer aussi un léger effet du niveau de formation (Tableau 85) : moins on est diplômé, plus on est défavorable au système ; mais les variations sont là assez ténues : le pourcentage d'individus opposés au système actuel passe de 59 % chez les diplômés du supérieur à 67 % chez les non-diplômés.

Quelques remarques complémentaires peuvent être avancées (dépendant en partie de l'effet d'âge déjà évoqué) :

- On est un peu plus défavorable au système actuel chez les retraités (69 %), les femmes au foyer (71 %) et les revenus moyens (68 %).
- On est un peu plus indifférent (26-28 %) chez les diplômés du supérieur et les cadres moyens, mais aussi chez les bas revenus.
- Le pourcentage de partisans du système est un peu plus élevé, on l'a dit, chez les moins de 25 ans et, donc, chez les étudiants. Mais, à part ces deux groupes, jamais plus de 17 % d'une quelconque catégorie affichent une position favorable au système.

Tableau 85

Opinions sur le changement d'heure selon quelques variables socio-démographiques

(en %)

	Plutôt défavorable	Indifférent	Plutôt favorable	Total
Sexe				
• Homme.....	62	22	17	100
• Femme.....	66	21	13	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	67	22	11	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	65	19	16	100
• Bac, niveau bac.....	61	22	17	100
• Diplôme du supérieur.....	59	26	15	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	63	20	17	100
• Cadre supérieur.....	62	23	15	100
• Profession intermédiaire.....	58	28	14	100
• Employé.....	63	20	17	100
• Ouvrier.....	61	23	16	100
• Reste au foyer.....	71	16	12	100
• Retraité.....	69	20	11	100
• Autre inactif (étudiant).....	52	22	26	100
Revenus mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.....	57	26	16	100
• De 6 000 à 9 999 Francs.....	65	22	12	100
• De 10 000 à 14 999 Francs.....	68	17	15	100
• De 15 000 à 19 999 Francs.....	67	18	15	100
• 20 000 Francs et plus.....	62	22	15	100
Ensemble.....	64	21	15	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 71 % des femmes au foyer sont opposées au système du changement d'heure, contre 64 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

® *On est davantage opposé au changement d'heure lorsqu'on a des enfants à charge*

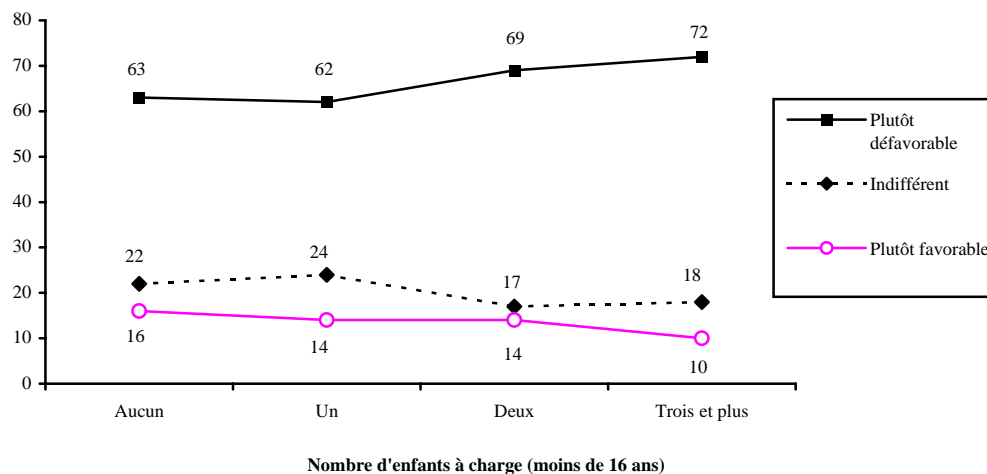
Le fait d'avoir au moins deux enfants à charge renforce l'opposition au système du changement d'heure (Graphique 14) : 69 % des individus ayant deux enfants et 72 % de ceux en ayant au moins trois y sont défavorables (contre 64 % de la population en moyenne).

On peut penser que les parents d'enfants sont plus sensibles à l'argument selon lequel le changement d'heure dérèglerait « l'horloge biologique humaine », et plus encore celles des jeunes.

Graphique 14

Opinions sur le changement d'heure, selon le nombre d'enfants à charge

(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 72 % des individus ayant 3 enfants ou plus à charge sont plutôt défavorables au système de changement d'heure.

Mais, à vrai dire, ici **se mêlent deux effets**, celui de l'âge, qui est prépondérant, et celui du nombre d'enfants. Or, au-delà de 40 ans, on l'a vu, on est plus souvent opposé au système de changement d'heure. Cela pèse donc sensiblement sur les pourcentages relatifs aux groupes n'ayant aucun enfant (ou un seul enfant à charge).

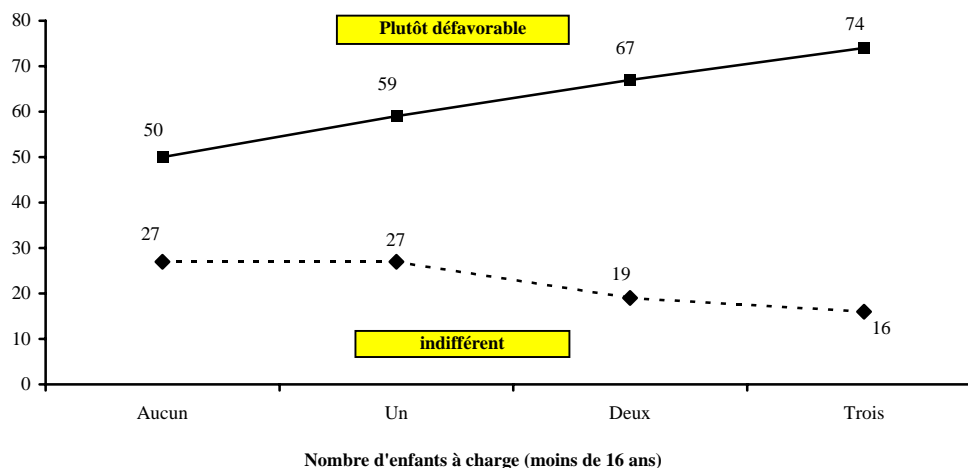
On apprécie mieux, dans ces conditions, l'effet du nombre d'enfants si l'on ne s'intéresse qu'à **la population des moins de 40 ans**. L'effet est alors particulièrement net (Graphique 15) : **plus on a d'enfants à charge, plus on est défavorable au système actuel**. Le taux « d'opposants » passe ainsi de 50 % quand on n'a pas d'enfants, à 74 % quand on en a au moins trois.

Graphique 15

Opinions sur le changement d'heure, selon le nombre d'enfants à charge

– Champ : personnes de moins de 40 ans –

(en %)



Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

L'effet « **jeunes enfants** » est également manifeste. Parmi les individus de moins de 40 ans, 65 % en moyenne sont défavorables au système de changement d'heure quand ils ont au moins un jeune enfant à charge (moins de 6 ans), contre 52 % quand ils n'en ont pas.

Par contre, au-delà de 40 ans, peu importe le nombre d'enfants à charge, l'effet d'âge l'emporte sur l'effet « nombre d'enfants ».

® *Les habitants de petites communes sont un peu plus souvent défavorables au changement d'heure. C'est aussi le cas dans l'Ouest de la France*

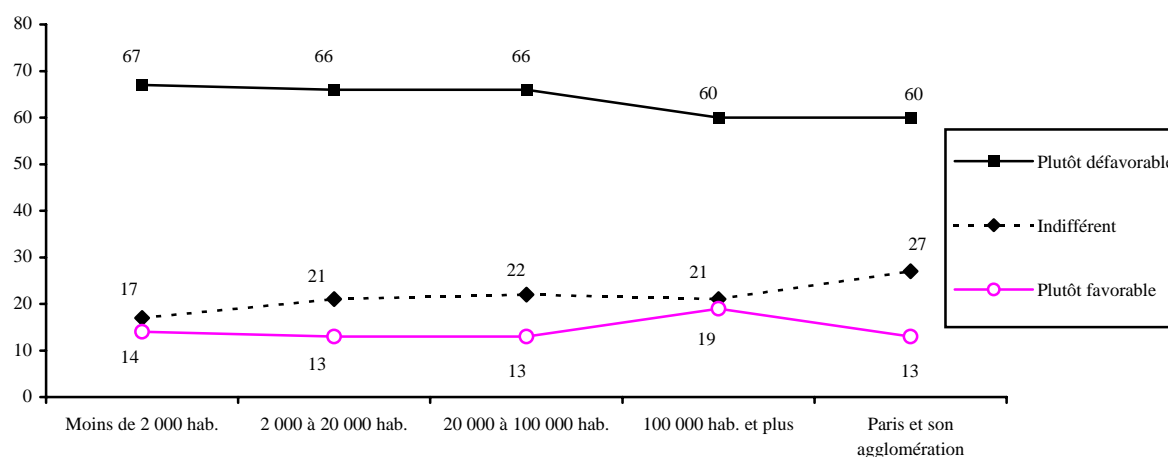
D'autre part, les positions sur le système du changement d'heure varient en fonction du lieu de résidence, mais, à vrai dire, sans que jamais le sens général des conclusions ne diffère :

- Quand on habite dans une agglomération de province de moins de 100 000 habitants, on est un peu plus défavorable au changement d'heure (à 66-67 %, cf. Graphique 16). Par contre, l'indifférence s'accroît surtout quand on habite l'agglomération parisienne : on trouve 27 % « d'indifférents » chez les Franciliens (contre 21 % en moyenne).

Graphique 16

Opinions sur le changement d'heure, selon la taille d'agglomération de résidence

(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 67 % des habitants de communes comptant moins de 2 000 habitants sont défavorables au changement d'heure, contre 60 % des Franciliens.

Mais, là encore, **l'effet d'âge** masque quelque peu les autres effets : au-delà de 40 ans, on est nettement défavorable au système de changement d'heure, **quel que soit le lieu d'habitation**. On l'est donc aussi dans l'agglomération parisienne (69 % des Franciliens de plus de 40 ans y sont défavorables, comme 71 % des ruraux de plus de 40 ans).

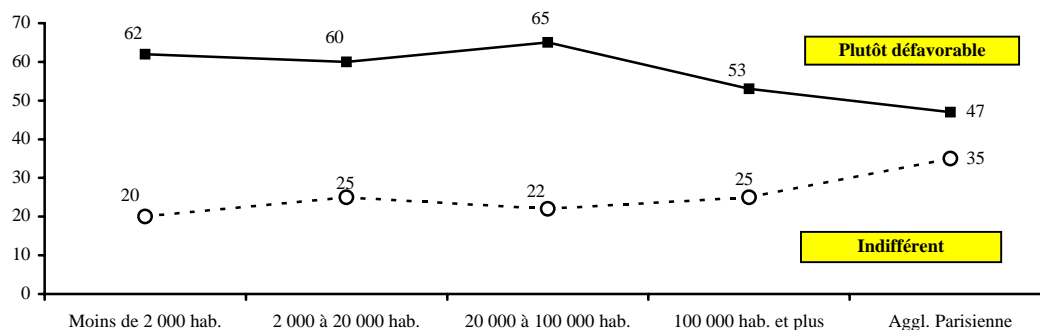
Mais, **en dessous de 40 ans, l'effet « taille d'agglomération » est plus profond** (Graphique 17) : dans les communes de moins de 100 000 habitants, on est davantage opposé au système actuel. Dans les grandes agglomérations, on est, en termes relatifs, plus indifférent. On note même que **les Franciliens de moins de 40 ans** constituent le seul groupe où le pourcentage d'opposants au changement d'heure est inférieur à 50 % (il est de 47 %). **35 % d'entre eux sont, en fait, indifférents.**

Graphique 17

Opinions sur le changement d'heure, selon la taille d'agglomération de résidence

– Champ : personnes de moins de 40 ans –

(en %)



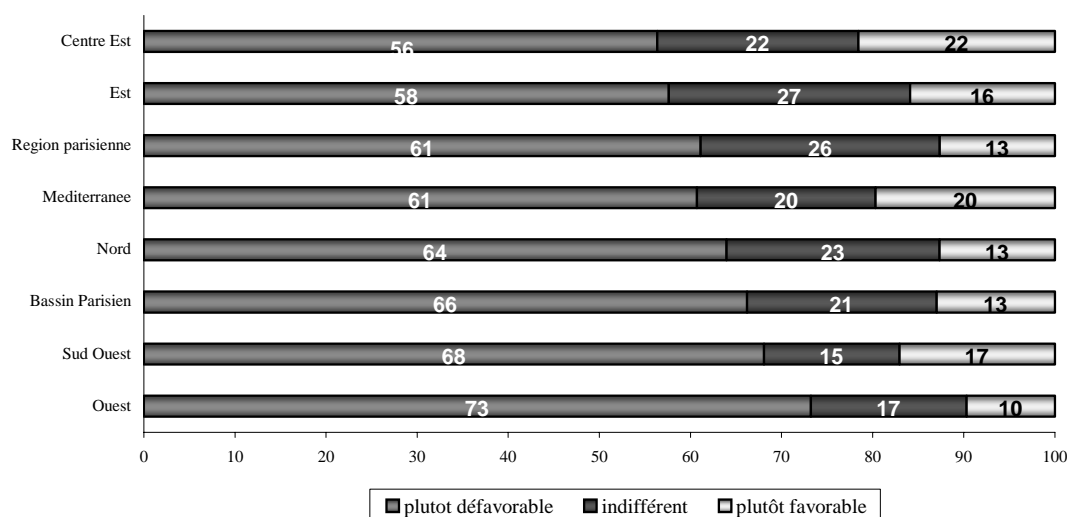
Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

- Enfin, on observe de sensibles variations d'opinions entre l'Ouest de la France et l'Est : on est bien plus défavorable au système de l'heure d'été dans l'Ouest du pays (régions Ouest et Sud-Ouest) que dans l'Est (régions Centre-Est et Est). Ainsi, dans la région Ouest, on compte 73 % « d'opposants », contre 56 % « seulement » dans la région Centre-Est (Graphique 18).

Graphique 18

Opinions sur le changement d'heure, selon la région d'habitation de l'enquête¹⁸

(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : 73 % des personnes habitant dans la région Ouest sont défavorables au système de changement d'heure, contre 56 % des habitants de la région Est.

¹⁸ Sur la délimitation des régions, voir annexe.

Cet effet régional, cette fois, joue aussi bien avant 40 ans qu'au-delà (Tableau 86). Il s'exerce donc ici un effet « région d'habitation », quel que soit l'âge, même si les écarts sont plus nets avant 40 ans.

Tableau 86
Quelques opinions sur-représentées chez les personnes se déclarant
plutôt défavorables au système du changement d'heure.

	Ensemble	Dont : <i>(en %)</i>	
		a moins de 40 ans	a plus de 40 ans
Régions les plus défavorables au système			
Ouest	73	70	76
Sud-Ouest	68	66	70
Ensemble de la population	64	57	69
Régions les moins défavorables au système			
Est	58	54	61
Centre-Est	56	49	63

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : Dans la région Ouest, 73 % des habitants sont défavorables au système de changement d'heure. C'est le cas de 70 % des habitants de cette région quand ils ont moins de 40 ans et de 76 % quand ils ont plus de 40 ans.

® *Peu d'autres opinions permettent d'expliquer les attitudes*

On note, enfin, que les attitudes sur le changement d'heure ne semblent guère liées à d'autres opinions particulières. Certes, comme l'effet d'âge est prépondérant ici, il apparaît que les individus défavorables au système du changement d'heure sont plus souvent « traditionalistes » en matière de mœurs. Mais peu de liens existent avec d'autres sujets. Notons simplement qu'on est plus favorable au système actuel quand on est « conformiste » et peu demandeur de réformes radicales de la société.

Cela signifie donc qu'il n'y a pas vraiment de liens forts entre la sensibilité à l'environnement et les attitudes affichées à l'égard du système actuel de changement d'heure.

Section 2. Une préférence pour l'heure d'été toute l'année

Dans le cas où une heure unique serait conservée toute l'année, **plus des deux tiers des Français préféreraient que ce soit l'heure d'été** (Tableau 87).

Tableau 87

Dans le cas du passage à une heure unique pour l'année, préféreriez-vous plutôt garder, toute l'année, l'heure d'été ou, toute l'année, l'heure d'hiver ?

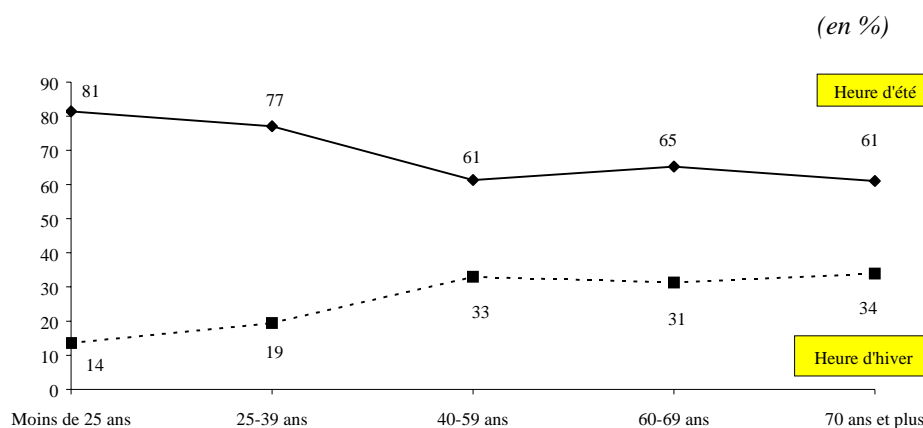
	(en %)
. Toute l'année, l'heure d'été	69,2
. Toute l'année, l'heure d'hiver	26,2
. Ne sait pas.....	4,6
Total	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Ce désir de rester toute l'année à l'heure d'été est très largement partagé par l'ensemble de la population (Tableau 88) : dans aucune catégorie, le nombre de partisans de l'heure d'hiver ne dépasse les 39 % (cas des cadres supérieurs). Ce désir de vivre au rythme estival est encore plus affirmé chez les jeunes : il touche 81 % des moins de 25 ans et 77 % des 25-39 ans, contre 61 % des septuagénaires.

Graphique 19

La préférence pour l'heure d'été ou pour l'heure d'hiver, selon l'âge de l'enquêté



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : En cas de passage à une heure unique, 81 % des moins de 25 ans préféreraient rester toute l'année à l'heure d'été.

Si les ouvriers et les employés sont un peu plus nombreux à préférer l'heure d'été, aucune différence significative n'apparaît en fonction de la taille d'agglomération de résidence (Tableau 88).

En revanche, si dans toutes les régions, on préférerait majoritairement rester à l'heure d'été, cet avis est plus ou moins répandu :

- Les habitants de l'Est et du Nord de la France choisiraient plus souvent l'heure d'été (75 % pour les habitants du Centre Est).
- Ce souhait est moins prononcé dans l'Ouest du pays (62 % pour la région Ouest).

Tableau 88

Dans le cas du passage à une heure unique pour l'année, préféreriez-vous plutôt garder, toute l'année, l'heure d'été ou, toute l'année, l'heure d'hiver ?

(en %)

	Heure été	Heure hiver	Total (y compris ne sait pas)
Sexe			
· Homme	67	27	100
· Femme	71	25	100
Diplôme			
· Aucun diplôme (ou Cep).....	67	28	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	72	24	100
· Bac, niveau bac	73	24	100
· Diplôme du supérieur.....	64	29	100
Profession exercée			
· Indépendant (1).....	63	35	100
· Cadre supérieur	55	39	100
· Profession intermédiaire	67	23	100
· Employé.....	78	18	100
· Ouvrier.....	75	20	100
· Reste au foyer	70	28	100
· Retraité.....	62	33	100
· Autre inactif (étudiant).....	79	16	100
Taille de l'agglomération			
· Moins de 2 000 habitants	69	28	100
· 2 000 à 20 000 habitants	70	26	100
· 20 000 à 100 000 habitants	69	24	100
· 100 000 habitants et plus.....	70	27	100
· Paris et agglomération parisienne	67	23	100
Région			
· Région Parisienne	69	22	100
· Nord.....	75	19	100
· Est	72	25	100
· Bassin Parisien.....	70	25	100
· Ouest.....	62	37	100
· Sud Ouest.....	64	32	100
· Centre Est.....	75	24	100
· Méditerranée	70	25	100
Ensemble.....	69	26	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En vérité, on a le sentiment de retrouver ici une partie des écarts régionaux évoqués précédemment. Cela tient un peu au fait que quand on est favorable au système actuel, on préférerait encore plus garder l'heure d'été, si l'on devait changer de système (Tableau 89).

Tableau 89

Dans le cas du passage à une heure unique pour l'année, préféreriez-vous plutôt garder, toute l'année, l'heure d'été ou, toute l'année, l'heure d'hiver ?

(en %)

	Ensemble De la population	Dont :		
		Est défavorable au système actuel	Est indifférent au système actuel	Est favorable au système actuel
. Toute l'année, l'heure d'été	69	67	68	82
. Toute l'année, l'heure d'hiver	26	31	19	15
. <i>Ne sait pas</i>	5	2	14	3
Total	100	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : chez les personnes favorables au système actuel de changement d'heure, 82 % préféreraient, dans le cas du passage à une heure unique, garder toute l'année l'heure d'été, opinion partagée par 69 % des Français en moyenne.

En tout état de cause, la comparaison des préférences en fonction de l'âge ou de la région d'habitation, selon que l'on est favorable ou défavorable au système actuel, permet de mieux mettre en évidence la réalité des effets d'âge ou de région (Tableau 90) :

- **Il y a bien, sur cette question, un effet d'âge**, que l'on soit favorable ou pas au système. En effet, même chez les opposants au changement d'heure, on observe que les jeunes sont davantage demandeurs de conserver **l'heure d'été** toute l'année (82 % chez les moins de 25 ans).
- **L'effet régional est, quant à lui, moins net** : il est, pour beaucoup, lié à la répartition intra-régionale des partisans et des opposants au système. En effet, quand on observe les réponses des seuls individus défavorables au système actuel, les effets régionaux sont atténués. C'est surtout dans le Nord qu'on est le plus favorable à l'heure d'été toute l'année. Dans les autres régions, les variations sont faibles : de 62 à 71 % des habitants optent pour l'heure d'été.

Tableau 90

Le pourcentage d'individus favorables à l'heure d'été toute l'année, selon qu'ils sont partisans ou opposés au système actuel de changement d'heure

(en %)

	Individus favorables au système actuel	Individus défavorables au système actuel
Age		
• Moins de 25 ans.....	90	82
• 25-39 ans	87	75
• 40-59 ans	76	60
• 60-69 ans	68	63
• 70 ans et plus	70	60
Région de résidence		
• Région Parisienne.....	71	71
• Nord.....	83	76
• Est.....	84	65
• Bassin Parisien	91	65
• Ouest	75	62
• Sud Ouest	83	62
• Centre Est	83	71
• Méditerranée.....	81	67
Ensemble	82	67

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.

Exemple de lecture : Parmi les individus de moins de 25 ans favorables au système actuel de changement d'heure, 90 % préféreraient l'heure d'été toute l'année si l'on changeait de système. Parmi les individus de cet âge défavorables au système, 82 % opteraient aussi pour l'heure d'été toute l'année.

* * *

*

ANNEXES

- ANNEXE I* - *Tableaux complémentaires*
ANNEXE II - *Grille de post-codage des questions ouvertes*
ANNEXE III - *Liste des questions posées*
ANNEXE IV - *Carte des régions*

ANNEXE I
Tableaux complémentaires

Tableau A1
Les différents groupes d'opinions concernant la pollution de l'air,
selon quelques critères socio-démographiques
(Début 2000)

	Anxieux	Victimes	Insatisfaits de l'information	Confiants	Autres	Ensemble de la population
<i>(en %)</i>						
Sexe						
· Homme	48	44	50	47	48	47
· Femme	52	56	50	53	52	53
	100	100	100	100	100	100
Age						
· Moins de 25 ans	12	12	15	11	17	14
· 25-39 ans	30	36	35	19	28	31
· 40-59 ans	34	36	27	31	30	32
· 60-69 ans	10	8	8	18	10	10
· 70 ans et plus	14	9	14	22	14	13
	100	100	100	100	100	100
Diplôme						
· Aucun diplôme (ou Cep)	28	20	25	35	27	26
· Bepc, technique (inf. au bac)	43	37	43	31	40	40
· Bac, niveau bac	13	18	15	15	14	15
· Diplôme du supérieur	15	25	17	19	18	19
	100	100	100	100	100	100
Profession exercée						
· Indépendant (1)	8	5	5	8	7	7
· Cadre supérieur	5	8	6	5	8	6
· Profession intermédiaire	10	17	10	8	10	11
· Employé	17	18	16	14	14	16
· Ouvrier	19	15	19	10	15	16
· Reste au foyer	14	14	10	14	15	14
· Retraité	22	16	25	35	24	23
· Autre inactif (étudiant)	5	7	9	6	7	7
	100	100	100	100	100	100
Taille de l'agglomération						
· Moins de 2 000 habitants	32	22	28	27	23	27
· 2 000 à 20 000 habitants	18	16	18	13	16	17
· 20 000 à 100 000 habitants	12	13	17	10	15	13
· 100 000 à 200 000 habitants	7	6	7	9	6	7
· 200 000 habitants et plus	20	25	15	29	19	21
· Paris et agglomération parisienne	11	19	15	12	21	15
	100	100	100	100	100	100
Nombre d'enfants à charge						
· Aucun	67	60	68	73	72	67
· Un	15	17	12	18	12	15
· Deux	12	15	14	7	11	12
· Trois et plus	6	9	5	3	5	6
	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000
(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau A2
Les automobilistes au début 2000

(en %)

	Répartition de l'ensemble de la population (18 ans et plus)	
A l'usage d'une voiture	78	
dont :		
• a conduit au cours des douze derniers mois	70	(« Automobilistes »)
• n'a pas conduit dans l'année	8	
N'a pas l'usage d'une voiture ¹⁹	22	
Total	100	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 2000

19. Parmi ces individus, remarquons que 3 % ont conduit dans l'année et 19 % n'ont pas conduit.

Tableau A3

L'évolution du pourcentage d'individus portant un jugement « majoritairement négatif »
sur l'information concernant les produits verts

(en %)

	Début 1997	Début 1999	Début 2000	Evolution 1997-2000
Sexe				
· Homme.....	59	65	66	+ 7
· Femme.....	53	62	65	+ 12
Profession exercée				
· Indépendant (1).....	50	65	78	+ 28
· Cadre supérieur.....	71	60	75	+ 4
· Profession intermédiaire.....	66	71	68	+ 2
· Employé.....	55	66	69	+ 14
· Ouvrier.....	57	64	64	+ 7
· Reste au foyer.....	54	59	58	+ 4
· Retraité.....	48	62	62	+ 14
· Autre inactif (étudiant).....	56	61	68	+ 12
Age				
· Moins de 25 ans.....	57	63	69	+ 12
· 25-39 ans.....	58	66	67	+ 9
· 40-59 ans.....	60	63	67	+ 7
· 60-69 ans.....	51	57	61	+ 10
· 70 ans et plus.....	40	67	61	+ 21
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep).....	44	59	61	+ 17
· Bepc, technique (inf. au bac).....	58	66	65	+ 7
· Bac, niveau bac.....	61	66	72	+ 11
· Diplôme du supérieur.....	66	63	70	+ 4
Ensemble.....	55	64	66	+ 11

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

ANNEXE II

Grille de post-codage des questions ouvertes

Quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez en cas de pics de pollution ?

Coder en ne tenant compte que de la première idée exprimée

- 01. Rester chez soi, fermer les fenêtres :** se mettre à l'abri dans la maison, ne pas sortir...
- 02. Ne pas prendre sa voiture :** ne pas prendre son véhicule personnel, ne pas conduire, modifier son comportement sur route.
- 03. Recourir à des moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle :** prendre les transports en commun, marcher, utiliser un vélo...
- 04. Utiliser un masque :** se préserver, utiliser un chiffon mouillé sur le visage, éviter de respirer, masque à oxygène...
- 05. Partir de chez soi :** partir loin de la pollution, s'éloigner de la pollution...
- 06. Attendre les consignes de sécurité :** écouter les informations, écouter les médias...
- 07. Autres**
- 08. Ne sait pas, non réponse.**

A quelle norme ou à quelle marque correspond le logo 1 ?

- 01. Norme française pour l'environnement.**
- 02. La protection de l'environnement :** protection de la couche d'ozone, c'est pour la terre, c'est un truc écolo, symbole anti-pollution, les verts, végétation...
- 03. Sur l'emballage des produits :** sur les emballages, sur les produits laitiers, sur les bombes aérosols, sur ce qui est papier, plastique...
- 04. Autres**
- 05. Ne sait pas, non réponse.**

A quelle norme ou à quelle marque correspond le logo 2 ?

- 01. Maison verte**
- 02. Se réfère à des produits ménagers :** marque de lessive, Stanhome, produits d'entretien...
- 03. Se réfère à l'environnement ou à la protection de l'environnement :** produits verts, les verts, écologie, environnement autour de la maison.
- 04. Autres**
- 05. Ne sait pas, non réponse.**

A quelle norme ou à quelle marque correspond le logo 3 ?

- 01. Norme Européenne :** norme européenne SAI, norme européenne en faveur de l'environnement.
- 02. Europe verte :** Europe écologique, Europe verte, produits bio-européens.
- 03. Europe :** Europe sans autre indication, ça doit être pour une fabrication européenne, communauté européenne, logo européen, produits européens, qualité européenne, marque européenne.
- 04. Euro :** c'est l'Euro
- 05. Se réfère à l'environnement ou à la protection de l'environnement :** écolo sans autre indication, écologique, bio, environnement
- 06. Autres**
- 07. Ne sait pas, non réponse.**

ANNEXE III
Libellé des questions insérées à la demande de
de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de L'Energie
(ADEME)

- Vague de début 2000 de l'enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français » -

Q1 - En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?

- | | |
|-----------------------------------|---|
| . Oui | 1 |
| . Non | 2 |
| . <i>N'a pas de voiture</i> | 3 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 4 |
- Passez à Q4**

Q2 - Le feriez-vous plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?

- | | |
|--|---|
| . De plein gré | 1 |
| . Parce que vous y seriez obligé (lois, réglementations) | 2 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 3 |

Q3 - Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- | | |
|--|---|
| . Les transports en commun | 1 |
| . Le vélo | 2 |
| . La marche à pied | 3 |
| . Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins .. | 4 |
| . Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là | 5 |
| . Autre | 6 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 7 |

Q4 - Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?

(Une seule réponse)

- | | |
|----------------------------|---|
| . Très bien informé | 1 |
| . Assez bien informé | 2 |
| . Assez mal informé | 3 |
| . Très mal informé | 4 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 5 |

Q5 - Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?

(Présentez la liste – une seule réponse)

- . Non, elle ne présente aucun risque pour la santé 1
- . Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants 2
- . Oui, elle présente des risques légers pour la santé 3
- . Oui, elle présente des risques importants pour la santé 4
- . Ne sait pas 5

Q6 - Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Q7 - Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements que vous-même pourriez adopter en cas de pics de pollution de l'air ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas..... 3

1	Passez à Q9
2	
3	

Q8 - Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez en cas de pics de pollution ?

(Enquêteur : notez la réponse en clair)

/ _____

/ _____

/ _____ /

--	--

Q9 – Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt ...

(Citez un à un - une seule réponse par ligne)

- . A acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales, ...) ?
- . A acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges ?
- . A payer une taxe calculée en fonction de votre propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle ?
- . A trier vos déchets, chez vous, dans plusieurs poubelles ?
- . A apporter vos déchets dans des lieux appropriés, comme des déchetteries ?

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Q10 - Nous allons parler des produits qui sont considérés comme respectant mieux l'environnement (« les produits verts »). Pensez-vous que l'information sur ces produits est :

(Citez un à un - une réponse par ligne)

- . Claire ?.....
- . Suffisante ?
- . Scientifiquement fondée ?

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Q11 - De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Q12 - Nous allons vous présenter des logos, des sigles que l'on peut trouver sur l'emballage de produits respectueux de l'environnement.

(Enquêteur : présentez les logos)

Parlons du 1^{er} logo (logo 1). Le connaissez-vous ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

1	Passez à Q14
2	
3	

Q13 - Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 1 ?

(Enquêteur : notez la réponse en clair pour le logo 1)

/ _____

/

/ _____ /

Q14 - Connaissez-vous le deuxième logo (logo 2) ?

(Enquêteur : laissez les logos)

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

1	Passez à Q16
2	
3	

Q15 - Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 2 ?

(Enquêteur : notez la réponse en clair pour le logo 2)

/ _____
/
/ _____ /

Q16 - Connaissez-vous le troisième logo (logo 3) ?

(Enquêteur : laissez les logos)

. Oui	1	Passez à Q18
. Non	2	
. Ne sait pas	3	

Q17 - Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 3 ?

(Enquêteur : notez la réponse en clair pour le logo 3)

/ _____
/
/ _____ /

Q18 – Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non alimentaires présentés comme meilleurs pour l’environnement, du type produits d’entretien, papiers recyclés, peintures ?

. Oui	1	Passez à Q20
. Non	2	
. Ne sait pas	3	

Q19 - Qu’est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Ils sont de meilleure qualité	1
. Ils respectent l’environnement	2
. Leur prix était intéressant	3
. Vous faites confiance à la marque	4
. Ils sont meilleurs pour la santé	5
. C’étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications).....	6
. Ne sait pas	7

Q20 - Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, vous-même pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?

(Énumérez - une seule réponse)

- | | |
|----------------------------|---|
| . Régulièrement | 1 |
| . Rarement | 2 |
| . Jamais | 3 |
| . N'a pas de voiture | 4 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 5 |

Q21 – D'une manière générale, êtes-vous plutôt favorable ou plutôt défavorable au système actuel de changement d'heure en été et en hiver ?

(Enumérez - une seule réponse)

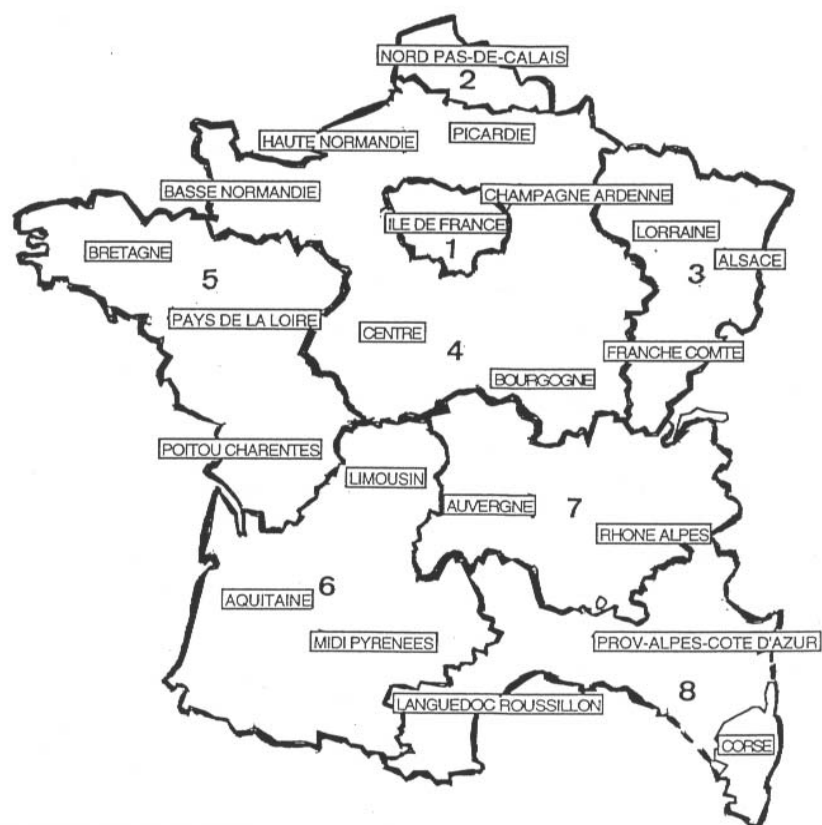
- | | |
|----------------------------|---|
| . Plutôt favorable | 1 |
| . Plutôt défavorable | 2 |
| . Indifférent | 3 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 4 |

Q22 – Dans le cas du passage à une heure unique pour l'année, préféreriez-vous plutôt garder, toute l'année, l'heure d'été ou, toute l'année, l'heure d'hiver ?

(Enumérez - une seule réponse)

- | | |
|--|---|
| . Toute l'année, l'heure d'été | 1 |
| . Toute l'année, l'heure d'hiver | 2 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 3 |

ANNEXE IV
Carte des régions utilisées



Régions retenues :

1. Région parisienne
2. Nord
3. Est
4. Bassin parisien
5. Ouest
6. Sud-Ouest
7. Centre-Est
8. Méditerranée

* * *

*